



**HAL**  
open science

## Seuilly (Indre-et-Loire) - Eglise Saint-Pierre - Caveau des seigneurs du Coudray-Montpensier

Pierre Papin

► **To cite this version:**

Pierre Papin. Seuilly (Indre-et-Loire) - Eglise Saint-Pierre - Caveau des seigneurs du Coudray-Montpensier. Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire. 2023. hal-04198348

**HAL Id: hal-04198348**

**<https://hal.science/hal-04198348>**

Submitted on 7 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Rapport de sondage archéologique

# Seuilly (Indre-et-Loire)

## Eglise Saint-Pierre - Caveau des seigneurs du Coudray-Montpensier

Sous la direction de  
**PIERRE PAPIN**

**MARS 2023**



## Rapport de sondage archéologique

# Seuilly

## Eglise Saint-Pierre - Caveau des seigneurs du Coudray-Montpensier

Sous la direction de  
**PIERRE PAPIN**

**NOVEMBRE 2022**

avec la collaboration de :

Matthieu GAULTIER (Cd37 - SADIL)  
Samuel RIOU (Cd37 - SADIL)

Sondage archéologique réalisé en janvier 2023

### *Référence bibliographique*

**Papin, Gaultier, Riou 2023** : Papin P. (dir.), Gaultier M., Riou S. - *Seuilly (Indre-et-Loire) - Eglise Saint-Pierre, caveau des seigneurs du Coudray-Montpensier* ; Tours : CD37, Orléans : SRA Centre, 2023.

Crédits photographiques : équipe de fouille sauf mention contraire.

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichés sont autorisés pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichés, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

### *Imprimé par*

Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie  
Zone du Papillon rue de l'Aviation  
37210 Parçay Meslay

### *Copyright*

© Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

# SOMMAIRE

<b>SECTION I.</b>	<b>DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES</b>	<b>3</b>
	FICHE SIGNALÉTIQUE	4
	GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	5
	RÉSULTATS EN MOTS CLÉS	6
	NOTICE SCIENTIFIQUE	7
	LOCALISATION DE L'OPÉRATION	8
	ARRÊTÉ D'AUTORISATION DE SONDAGE	11
<b>SECTION II.</b>	<b>DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS</b>	<b>13</b>
	<b>1. PRÉSENTATION</b>	<b>14</b>
	<b>1.1. CIRCONSTANCES DE L'OPÉRATION</b>	<b>14</b>
	<b>1.2. OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET MÉTHODE D'INTERVENTION</b>	<b>15</b>
	<b>1.3. CALENDRIER ET MOYENS ALLOUÉS À L'OPÉRATION</b>	<b>16</b>
	<b>1.4. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE</b>	<b>16</b>
	<b>1.5. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE SEUILLY (AVEC LA COLLABORATION DE S. RIOU)</b>	<b>18</b>
	1.5.1. Les sources de l'étude documentaire	18
	1.5.2. Topographie historique de Seully	19
	1.5.3. Les origines médiévales de Seully	19
	1.5.4. Saint-Pierre, Saint Sépulcre et Notre-Dame de Seully	21
	1.5.5. L'église Saint-Pierre de Seully : état ancien et état actuel	25
	1.5.6. Le château du Coudray-Montpensier et ses seigneurs	32
	<b>2. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION</b>	<b>36</b>
	<b>2.1. DESCRIPTION DU CAVEAU FUNÉRAIRE</b>	<b>36</b>
	2.1.1. L'architecture du caveau	36
	2.1.2. Les vestiges funéraires (avec la collaboration de M. Gaultier)	37
	2.1.3. Le cardiotaphe 1020	49
	2.1.4. Conclusions sur les vestiges funéraires	49
	<b>2.2. DATATION DE L'ENSEMBLE ET IDENTIFICATION DES DÉFUNTS</b>	<b>51</b>
	2.2.1. L'identification des défunts à l'aide des archives	51
	2.2.2. Bilan sur les inhumations du caveau	56
	<b>2.3. QUELQUES ÉLÉMENTS DE COMPARAISONS ET DE MISE EN PERSPECTIVE</b>	<b>59</b>
	2.3.1. Un caveau funéraire seigneurial	59
	2.3.2. Cercueils en plomb	62
	2.3.3. La pratique de l'embaumement	62
	2.3.4. Un vase funéraire original ?	63
<b>CONCLUSION</b>	<b>65</b>	
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>66</b>	
<b>INVENTAIRES</b>	<b>71</b>	
Annexe 1 - Inventaire des US	72	
Annexe 2 - INVENTAIRE DES FAITS	75	
Annexe 2 - INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES	76	
Annexe 4 - INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION	81	



I.

**DONNÉES ADMINISTRATIVES,  
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**



**Localisation**

Région	Centre-Val de Loire
Département	Indre-et-Loire
Commune	Seuilly
Lieu-dit/Adresse	Eglise Saint-Pierre

**Code INSEE de la commune**

37 248

**Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence**

	X	Y	Z
Lambert	de 1 485 590 à 1 485 594	de 6 218 729 à 6 218 733	de 41 m à 43 m NGF

(syst. RGF 93 – CC47)

**Références cadastrales**

Commune	Seuilly
Année	2020
Section(s) et parcelle(s)	OB 0995
Lieu-dit	« Le bourg »

**Propriétaire du terrain**

Mairie de Pussigny

**Nature et références de l'opération**

Opération SRA (OA) n°	0613114
Arrêté de prescription n°	n° 23_0025 du 5 janvier 2023
Surface d'intervention	7,5 m <sup>2</sup>

**Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement**

Mairie de Seuilly

**Nature de l'aménagement**

Refection des sols de l'église

**Opérateur d'archéologie**

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

**Responsable scientifique de l'opération**

Pierre PAPIN (SADIL)

**Dates d'intervention sur le terrain**

les 5 et 17 janvier 2023

**Le document final de synthèse**

Nombre de volumes	1
Nombre de pages	81
Nombre de figures	45

## Intervenants scientifiques

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Christian VERJUX	Conservateur régional, chef de service
	Julien JOURAND	Conservateur du patrimoine, en charge du département de l'Indre-et-Loire
Cd37-SADIL	Matthieu GAULTIER	Attaché principal de conservation du patrimoine, chef de service
	Pierre PAPIN	Attaché de conservation du patrimoine, responsable de l'opération

## Intervenants techniques et administratifs de l'opération

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Christian VERJUX	Conservateur régional
	Julien JOURAND	Conservateur du patrimoine
Cd37-SADIL	Claudine DESSERRE	Assistante
	Pierre PAPIN	Attaché de conservation du patrimoine, responsable de l'opération

## Équipe de fouille

Cd37-SADIL	Pierre PAPIN	Responsable d'opération
	Matthieu GAULTIER	Anthropologie
	Nicolas MARCHAUD	Topographie

## Équipe de post-fouille

Cd37-SADIL	Pierre PAPIN	Saisie, DAO, Etude documentaire, Redaction rapport, PAO
	Christophe LEBRUN	Recherches archivistiques
	Matthieu GAULTIER	Anthropologie
	Samuel RIOU	Etude documentaire,

## Moyens humains

Durée de la phase de préparation (J/H)	0 jours
Durée de la phase de terrain (jours ouvrés)	2 jours
Nombre de jours/homme terrain (J/H)	5 J/H
Surface réelle abordée	7,5 m <sup>2</sup>
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	40 J/H

**Chronologie**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Paléolithique                    | <input type="checkbox"/> Antiquité romaine (gallo-romain) |
| <input type="checkbox"/> inférieur                        | <input type="checkbox"/> République romaine               |
| <input type="checkbox"/> moyen                            | <input type="checkbox"/> Empire romain                    |
| <input type="checkbox"/> supérieur                        | <input type="checkbox"/> Haut-Empire (jusqu'en 284)       |
| <input type="checkbox"/> Mésolithique et Épipaléolithique | <input type="checkbox"/> Bas-Empire (de 285 à 476)        |
| <input type="checkbox"/> Néolithique                      | <input type="checkbox"/> Époque médiévale                 |
| <input type="checkbox"/> ancien                           | <input type="checkbox"/> Haut Moyen Âge                   |
| <input type="checkbox"/> moyen                            | <input type="checkbox"/> Moyen Âge                        |
| <input type="checkbox"/> récent                           | <input type="checkbox"/> Bas Moyen Âge                    |
| <input type="checkbox"/> Chalcolithique                   | <input checked="" type="checkbox"/> Temps modernes        |
| <input type="checkbox"/> Protohistoire                    | <input type="checkbox"/> Époque contemporaine             |
| <input type="checkbox"/> Âge du Bronze                    | <input type="checkbox"/> Ère industrielle                 |
| <input type="checkbox"/> ancien                           |   |
| <input type="checkbox"/> moyen                            |   |
| <input type="checkbox"/> récent                           |   |
| <input type="checkbox"/> Âge du Fer                       |   |
| <input type="checkbox"/> Hallstatt (premier Âge du Fer)   |   |
| <input type="checkbox"/> La Tène (second Âge du Fer)      |   |

**Sujets et thèmes**

- |   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Édifice public               | <input type="checkbox"/> Abri                | <i>Mobilier</i>                          | <i>Études annexes</i>                          |
| <input checked="" type="checkbox"/> Édifice religieux | <input type="checkbox"/> Mégalithe           | <input type="checkbox"/> Indus. lithique | <input type="checkbox"/> Géologie              |
| <input type="checkbox"/> Édifice militaire            | <input type="checkbox"/> Artisanat aliment   | <input type="checkbox"/> Indus. osseuse  | <input type="checkbox"/> Datation              |
| <input type="checkbox"/> Commerce                     | <input type="checkbox"/> Argile : atelier    | <input type="checkbox"/> Céramique       | <input type="checkbox"/> Anthropologie         |
| <input checked="" type="checkbox"/> Struc. funéraire  | <input type="checkbox"/> Atelier métallurgie | <input type="checkbox"/> Végétaux        | <input type="checkbox"/> Paléontologie         |
| <input type="checkbox"/> Voirie                       | <input type="checkbox"/> Artisanat           | <input type="checkbox"/> Faune           | <input type="checkbox"/> Zoologie              |
| <input type="checkbox"/> Hydraulique                  | <input type="checkbox"/> Puits               | <input type="checkbox"/> Flore           | <input type="checkbox"/> Botanique             |
| <input type="checkbox"/> Habitat rural                | <input type="checkbox"/> Autre :             | <input type="checkbox"/> Métal           | <input type="checkbox"/> Palynologie           |
| <input type="checkbox"/> Villa                        |  | <input type="checkbox"/> Arme            | <input type="checkbox"/> Macrorestes           |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole            |  | <input type="checkbox"/> Outil           | <input type="checkbox"/> Céramique             |
| <input type="checkbox"/> Structure agraire            |  | <input type="checkbox"/> Parure          | <input type="checkbox"/> Métaux                |
| <input type="checkbox"/> Urbanisme                    |  | <input type="checkbox"/> Habillement     | <input type="checkbox"/> Numismatique          |
| <input type="checkbox"/> Maison                       |  | <input type="checkbox"/> Trésor          | <input type="checkbox"/> Conservation          |
| <input type="checkbox"/> Structure urbaine            |  | <input type="checkbox"/> Monnaie         | <input type="checkbox"/> Restauration          |
| <input type="checkbox"/> Foyer                        |  | <input type="checkbox"/> Verre           | <input type="checkbox"/> Autre : scorie        |
| <input type="checkbox"/> Fosse                        |  | <input type="checkbox"/> Mosaïque        | <input type="checkbox"/> Autre : lithique      |
| <input type="checkbox"/> Fossé                        |  | <input type="checkbox"/> Peinture        | <input type="checkbox"/> Autre : verre         |
| <input type="checkbox"/> Trou de poteau               |  | <input type="checkbox"/> Sculpture       | <input type="checkbox"/> Autre : carpologie    |
| <input checked="" type="checkbox"/> Sépulture         |  | <input type="checkbox"/> Inscription     | <input type="checkbox"/> Autre : anthracologie |
| <input type="checkbox"/> Grotte                       |  | <input type="checkbox"/> Autre           | <input type="checkbox"/> Autre : chimie        |

Lieu(x) de dépôt du mobilier archéologique

Néant

La réalisation de travaux de réfection des sols dans l'église paroissiale Saint-Pierre de Seuilly (ni classée, ni inscrite aux MH) en novembre et décembre 2022, a occasionné la découverte fortuite d'un caveau funéraire. Le SRA Centre-Val de Loire a alors pris l'attache du Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire afin de documenter cette découverte, dans le cadre juridique d'une autorisation de sondage. Néanmoins, aucune fouille ou prélèvement d'ossements ou de mobilier n'a été effectué et tout a été laissé en place. En accord avec le SRA, il s'agissait simplement de documenter la découverte par des relevés et observations visuelles, avant sa refermeture. Cette approche limitée devait en outre être accompagné d'une étude documentaire.

Au final, deux jours de terrain ont été effectués en janvier 2023, permettant de réaliser une photogrammétrie du caveau, des relevés topographiques, ainsi que des observations anthropologiques sur les restes humains présents. La photogrammétrie a permis de produire un plan et des profils transversaux et longitudinaux de la structure. Les observations visuelles ont mis en évidence la présence de cinq individus tout ou partiellement en place, comprenant quatre inhumations en cercueils de plomb et une en cercueil de bois. En outre, les examens visuels sur les ossements en position secondaire ont permis de déterminer que deux autres inhumations, totalement perturbées, ont été effectuées dans ce caveau. La présence de deux crânes sciés atteste, pour au moins deux individus, de la pratique de l'embaumement. Par ailleurs, une capse en plomb, cardiotaphe inscrit, était également présent. Enfin, une ou plusieurs revisite(s) plus récente(s) (19<sup>e</sup> et/ou 20<sup>e</sup> siècle) ont été identifiées, qui ont occasionné des désordres dans le caveau.

L'étude documentaire et archivistique a permis de parfaitement identifier la destination du caveau, l'identité de chacun des inhumés, et la chronologie de son utilisation en tant que structure funéraire. Il s'agit ainsi très clairement du caveau des seigneurs du Coudray-Montpensier, château situé à quelques encablures du village de Seuilly, qui possédaient les droits honorifiques sur l'édifice paroissial. Construit au milieu du 17<sup>e</sup> s., le caveau a accueilli la dépouille de sept membres des familles successives des seigneurs des Coudray. La première inhumation dans la structure a eu lieu en 1656 et la dernière en 1775. La présence du cardiotaphe en plomb, celle d'une parente des seigneurs dont le cœur a été rapatrié à Seuilly en 1686, permet de déduire qu'une huitième ouverture de la structure a été effectuée au cours de son utilisation primaire pour le dépôt de cet objet. Cette étude corrobore donc parfaitement les observations archéologiques : sept individus adultes ont bien été inhumés dans le caveau ; quatre femmes et trois hommes ; six âgés de 60 ans ou plus et un de 23 ans.

Cette découverte se place donc dans un type bien particulier de pratique funéraire bien attestée à l'époque moderne, c'est-à-dire celle du caveau funéraire destiné au regroupement d'une famille aristocratique. De même, l'usage du cercueil de plomb, ainsi que la pratique de l'embaumement (et du «partage des restes» notamment par le biais de cardiotaphes), apparaissent fréquents dans les milieux aisés aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> s. Le caveau de Seuilly apparaît donc comme un nouveau témoignage, désormais bien documenté, de ces traditions funéraires en usage dans l'aristocratie durant l'époque moderne.

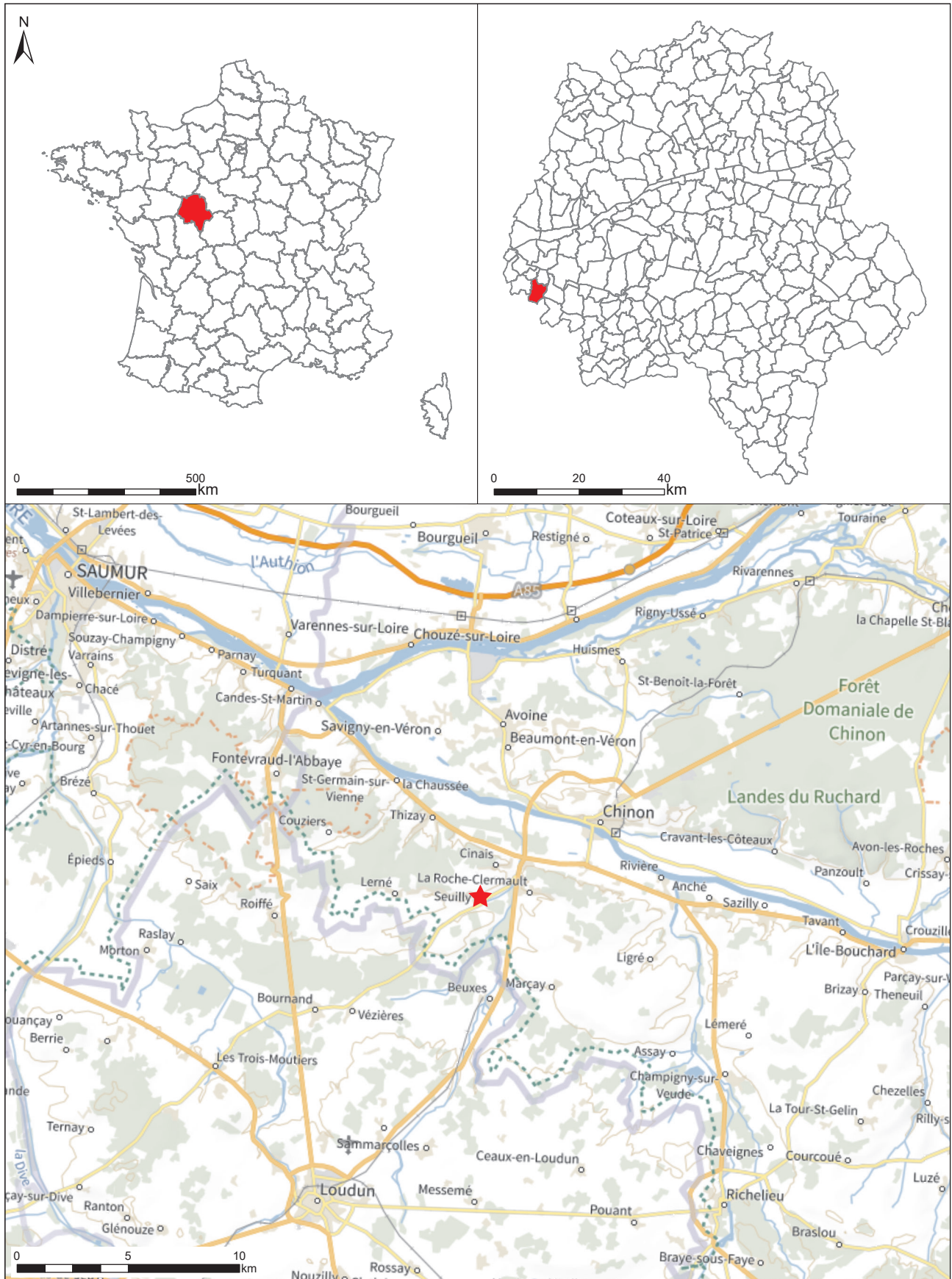
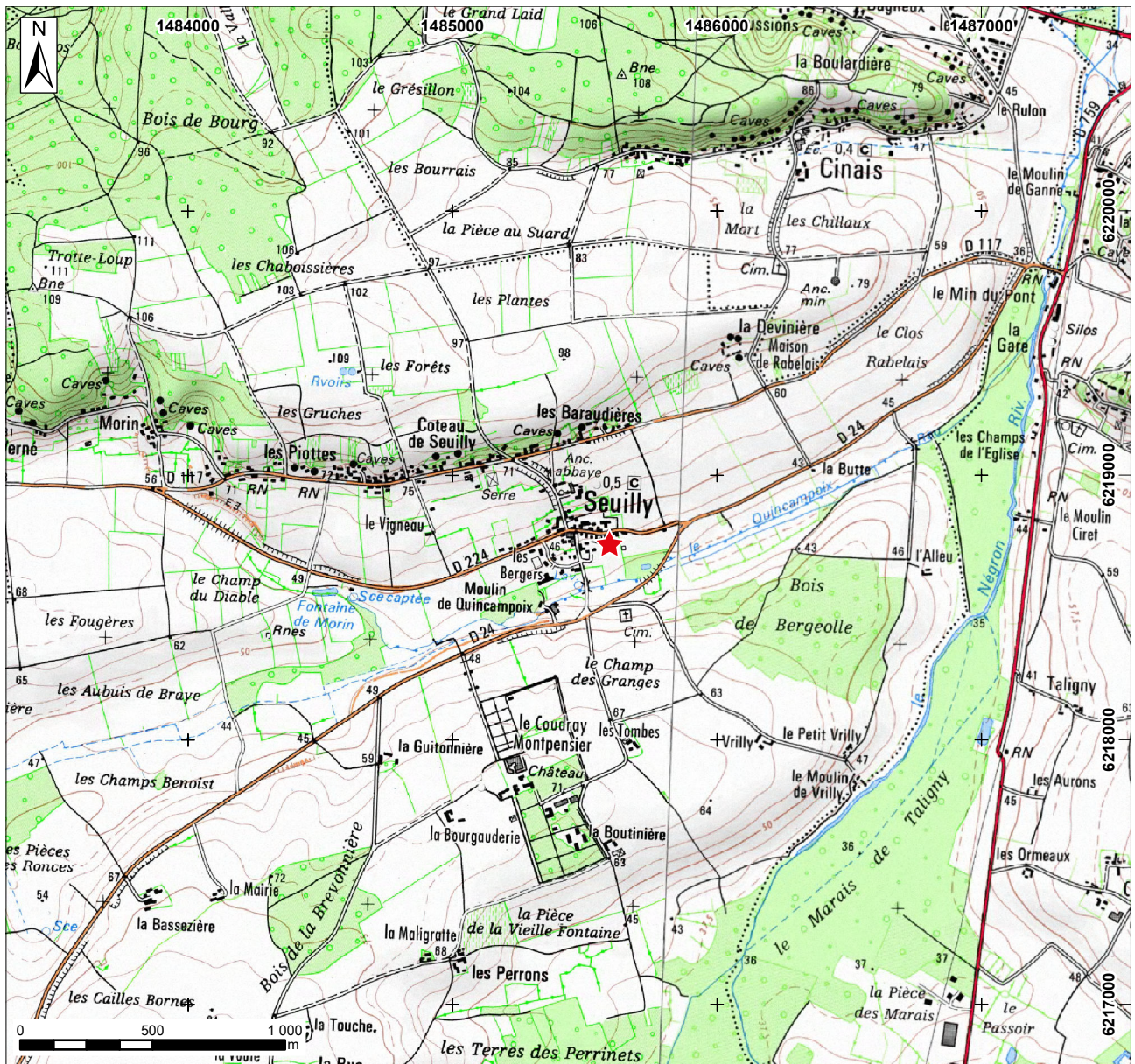
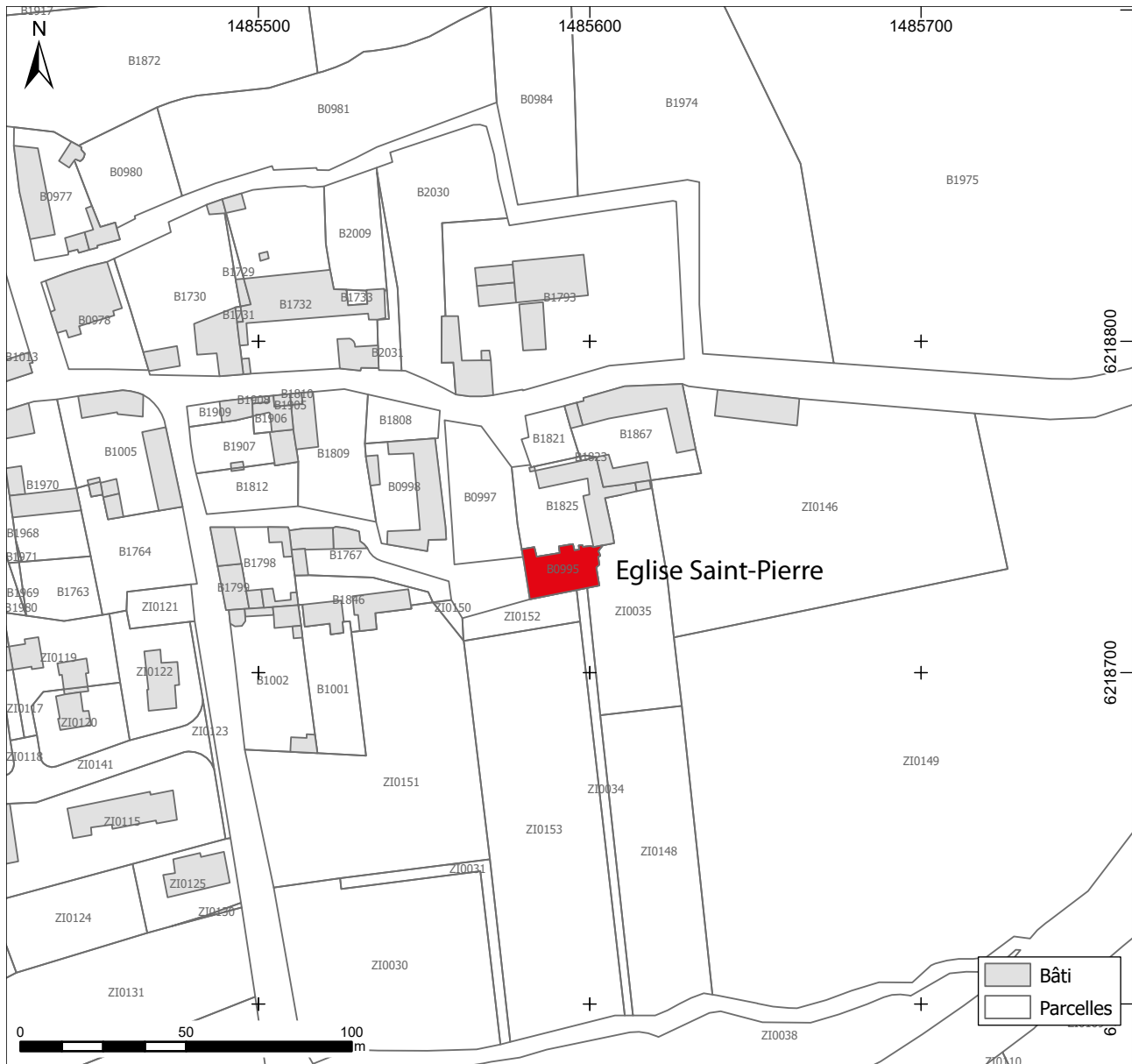


Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000°



**Figure 2** : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000<sup>e</sup>  
 (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)



**Figure 3** : Localisation de l'opération sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction générale des Impôts)



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Arrêté n° 23/0025 Du 05/01/2023

portant autorisation de sondage.

La Préfète de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 22.170 du 8 décembre 2022 de la Préfète de la région Centre-Val de Loire portant délégation de signature à Madame Christine DIACON, Directrice régionale des affaires culturelles, notamment en matière d'administration générale ;

Vu la décision n° 2023-01-03 de la Directrice régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 03 janvier 2023, donnant subdélégation de signature à Monsieur Christian VERJUX, Conservateur régional de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR242023000010, de demande d'opération archéologique arrivé le 4 janvier 2023 ;

#### ARRÊTE

**Article 1** - Monsieur Pierre PAPIN est autorisé(e), en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 5 février 2023, sise en :

RÉGION : CENTRE-VAL-DE-LOIRE

- DEPARTEMENT : INDRE-ET-LOIRE  
COMMUNE : SEUILLY  
Adresse / Lieu-Dit : Eglise Saint-Pierre - Caveau

Intitulé de l'opération : Eglise St-Pierre de Seuilly - caveau.  
Programme de recherche : Axe 8. Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité.  
Code de l'opération : **0613200**

#### **Article 2** - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.



**Article 3 - destination du matériel archéologique découvert**

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

**Article 4 - versement des archives de fouilles**

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

**Article 5 - prescriptions particulières**


L'opération se limitera à une étude documentaire et au relevé photogrammétrique du caveau.

**Article 6** - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Pierre PAPIN.

Fait à ORLEANS, le 05 janvier 2023

Pour la Préfète de la Région Centre-Val de Loire,  
et par subdélégation,

Le Conservateur régional de l'archéologie



Christian VERJUX

**Destinataire :**

Monsieur Pierre PAPIN

**Copies :**

Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (Sadi)

CRMH

Préfecture d'Indre-et-Loire

Mairie de Seuilly

Gendarmerie d'Indre-et-Loire

# III.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION  
ET DES RÉSULTATS

# 1. PRÉSENTATION

## 1.1. CIRCONSTANCES DE L'OPÉRATION

Ce rapport présente les résultats d'une opération de sondage archéologique réalisée à Seuilly (Indre-et-Loire), autorisée par l'arrêté n° 23/0025 (Fig. 1, 2 et 3). Celui-ci a été émis à l'occasion d'une découverte fortuite, effectuée lors de travaux dans l'église paroissiale Saint-Pierre, sise dans le bourg de Seuilly. Cet édifice a fait l'objet, à partir du mois de novembre 2022, de travaux de réfection quasi complète de ses sols (Fig. 4). N'étant ni classée, ni inscrite aux Monuments Historiques, aucune demande préalable n'a été effectuée. Ces



Figure 4 : Vue de l'intérieur de l'église de Seuilly après dépose du sol. Au premier plan, l'entrée du caveau découvert fortuitement en décembre 2022

travaux ont été entrepris en raison d'affaissements intervenus après la sécheresse estivale et les fortes précipitations de l'automne. La décision a donc été prise par la Mairie de déposer le carrelage actuel, de niveler les trous, avant la pose d'une nouvelle chape et la repose à l'identique des carreaux réemployables.

Or, c'est lors de ces travaux, en date du 1<sup>er</sup> décembre 2022, que l'entreprise mandatée par la Mairie a mis au jour, immédiatement sous le sol actuel, une dalle en calcaire. Les ouvriers, constatant des vides sous la pierre, et voyant, par les interstices, la présence d'un départ d'escalier au-dessous, ont pris la décision de la soulever. Celle-ci a alors été basculée sur le côté, dévoilant l'escalier susmentionné, descendant dans une petite pièce voûtée contenant plusieurs sépultures, notamment des cercueils de plomb. Posé sur l'un des cercueils, se trouvait également un objet en plomb couvert d'inscriptions, qui s'est révélé être un cardiotope.

Le maire de Seuilly, averti, a alors pris la décision, en concertation avec ses adjoints et le curé de la paroisse, de stopper les travaux. Dès le lendemain, il a prévenu dans un premier temps l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) d'Indre-et-Loire. Suite à l'appel téléphonique, son interlocuteur à l'UDAP lui a demandé de l'avertir par écrit, chose faite selon le maire, le jour même. Cependant, il n'a plus reçu de nouvelle ni d'instruction par la suite. Le maire aurait également, au cours du mois de décembre, informé l'ADAC37<sup>1</sup> qui lui ont dit « s'en occuper », mais sans réaction immédiate non plus.

<sup>1</sup> Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales, destinée à porter assistance aux collectivités qui en font la demande, d'un point de vue technique, juridique et financier en matière d'aménagement du territoire.

Durant ce temps, plusieurs personnes auraient visité le caveau au cours du mois de décembre. Or, le 21 décembre, le maire a constaté la disparition, sans effraction apparente, du cardiotaphe<sup>2</sup>. Une plainte pour vol a été déposée à la gendarmerie le 23 décembre.

En fin de compte, le Service Régional de l'Archéologie a été prévenu par l'UDAP37 de la découverte du caveau seulement le 28 décembre. Et ce n'est qu'après les congés de fin d'année, le 4 janvier 2023, que le SRA a pris l'attache du Service de l'Archéologie Départementale d'Indre-et-Loire afin d'aller sur place réaliser un premier constat

<sup>2</sup> L'une des personnes ayant visité le caveau, avec qui nous avons pris contact par la suite, avait toutefois pris de nombreuses photographies de l'objet en question avant sa disparition, que nous avons pu récupérer.

d'état. Une visite par un agent du Sadil (Pierre Papin) a été réalisée dès le lendemain, 5 janvier, et un compte rendu a été transmis au SRA le 6 janvier.

Après cette première visite, en concertation avec le SRA, il a été décidé qu'une autorisation de sondage serait émise, essentiellement afin que la découverte puisse être documentée *a minima*, et consignée dans un rapport.

Au final, le cardiotaphe dérobé a été rendu de manière anonyme au maire de Seuilly dans la nuit du 21 au 22 janvier 2022. Ouvert et « nettoyé », il ne comportait plus aucune trace d'un éventuel contenu. Nous avons toutefois pu observer l'objet après sa restitution. Celui-ci a été replacé dans le caveau avant sa refermeture, au mois de mars 2022. La maire de Seuilly a finalement abandonné la plainte.

## 1.2. OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET MÉTHODE D'INTERVENTION

L'objectif scientifique de l'intervention était donc de documenter cette découverte fortuite du caveau funéraire de l'église de Seuilly. Aussi, dans le cadre d'une simple autorisation de sondage, aucune prescription ni consigne méthodologique particulière n'a été émise. Néanmoins, le Sadil prenant entièrement en charge l'intervention, il a est d'emblée admis, en concertation avec le SRA, que celle-ci resterait limitée. Il ne s'agissait en effet par de fouiller le caveau, ni d'y prélever les sépultures, notamment les cercueils de plomb, ce qui aurait généré des implications scientifiques, techniques et logistiques, tant sur le terrain qu'en phase d'études, qui auraient été bien trop coûteuses en moyens humains et financiers.

Ainsi, il a été décidé de borner le travail de terrain et d'études à :

1 – la réalisation d'une photogrammétrie du caveau, afin d'effectuer, à partir du modèle 3D, des orthophotographies qui permettraient de dresser un plan et des coupes ;

2 – des observations réalisées sur place par Matthieu Gaultier, archéanthropologue au Sadil, notamment sur une série d'ossements en position secondaire présents de manière éparse dans le

caveau, afin notamment d'estimer un Nombre Minimum d'Individus inhumés ;

3 – la réalisation d'une étude documentaire et archivistique permettant de contextualiser la découverte, et le cas échéant, d'identifier les occupants de ce caveau funéraire.

En outre, dans ce monument ni classé ni inscrit et qui n'a donc pas bénéficié de travaux récents d'architecte, un plan de l'église, inexistant à ce jour a été réalisé à partir de relevés sommaires. Enfin, une photogrammétrie du cardiotaphe a été effectuée après sa restitution, à titre conservatoire.

Les orthophotographies issues de la photogrammétrie du caveau ont ainsi permis de dresser un plan de la structure mis au net sur le logiciel Illustrator au 20<sup>e</sup>, ainsi que des profils du caveau mis au net au 50<sup>e</sup>.

Au cours de l'intervention, des relevés topographiques de localisation des points de repère de la photogrammétrie ont été effectués à l'aide d'un GPS et d'un tachéomètre laser par Nicolas Marchau (Conseil Départemental de l'Indre-et-Loire, pôle Maîtrise d'œuvre et ouvrages d'art).

L'enregistrement des données a été effectué selon une méthode que nous qualifierons de « sommaire »,

dans le cadre de cette intervention particulière. Le bâti du caveau, homogène, a été enregistré par Unités Architecturales de manière relativement classique. En revanche, seuls quelques numéros de faits et d'US ont été donnés aux principaux éléments présents dans le caveau, à savoir aux cinq sépultures « en place », et à quelques éléments identifiables : un vase, le cardiotaphe, des éléments architecturaux particuliers comme le support en pierre des sépultures, des gravats, des restes de

cercueil, l'ensemble des ossements en position secondaire... L'objectif n'était pas tant de mener un enregistrement exhaustif et stratigraphique *stricto sensu*, mais surtout afin que les découvertes soient dûment enregistrées dans la base de données FileMaker du Sadil. La documentation (photographies, orthophotographies) a été enregistrée de manière classique (cf. inventaires en **annexe**). Aucun mobilier n'a été prélevé.

### 1.3. CALENDRIER ET MOYENS ALLOUÉS À L'OPÉRATION

Les moyens consacrés à cette opération sont donc restés restreints. Pour le terrain, outre la journée de la première visite du 5 janvier, une seconde journée le 17 janvier 2022 a été consacrée à la prise de vues pour réaliser la photogrammétrie du caveau et les observations anthropologiques, avec deux agents du Sadil (Pierre Papin et Matthieu Gaultier). Enfin une troisième journée le 24 janvier a été nécessaire pour réaliser le levé topographique des points de référence, ainsi que les relevés sommaires de l'église. En tout, ce sont donc seulement cinq jours/homme tout compris qui ont été consacrés aux observations de terrain.

La phase d'étude a commencé en parallèle et a été poursuivie à la suite. Une demi-journée a

été nécessaire à l'anthropologue afin de rédiger un texte concernant les sépultures (intégré et complété dans le corps de ce rapport). L'étude documentaire a été assurée par le responsable d'opération, aidé de Christophe Lebrun (pour 4 jours). Le responsable d'opération s'est chargé de l'ensemble des tâches restantes : enregistrement, réalisation des photogrammétries, DAO, rédaction du rapport et PAO. Cette phase s'est déroulée en discontinue sur les mois de février et mars 2022, à raison d'environ 35 jours/homme de travail. Environ 40 jours/homme ont donc été utilisés pour la phase d'étude. Aucun moyen d'analyse ni d'étude de mobilier n'a été nécessaire pour cette opération.

### 1.4. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Seuilly, en Indre-et-Loire, est une petite commune rurale peuplée d'environ 350 habitants, située à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Tours et à 6 km au sud-ouest de Chinon, en limite avec le département de la Vienne (**Fig. 1, 2, 3**). Le bourg de Seuilly se développe au fond du vallon d'un ruisseau nommé le Quincampoix, rive gauche, affluent de la rivière le Négron, qui se jette dans la Vienne à 4,5 km au nord-est.

Le réseau hydrographique entaille ici principalement les formations calcaires du Turonien, et notamment les tuffeaux jaune et blanc (C3b et C3c), principales pourvoyeuses en matériaux de construction de la région, comme en témoigne notamment à Seuilly, les nombreuses caves-

carrières jalonnant le versant nord du Quincampoix (**Fig 5**). Ces formations sont recouvertes au nord de la commune par des conglomérats à silex et spongiaires du Sénonien remaniés (« perrons », eP) et de limons de Plateau (LP).

Le bourg même de Seuilly et l'église Saint-Pierre en particulier, en partie basse de versant, se situe selon la carte géologique du BRGM, sur les craies blanches du Turonien inférieur (C3a). Néanmoins, dans ce contexte de fond de vallon, des formations superficielles plus meubles de colluvions ou d'alluvions sont probablement présentes, expliquant d'ailleurs certainement les désordres structurels que connaît actuellement l'église paroissiale (affaissements de sols, fissures...).

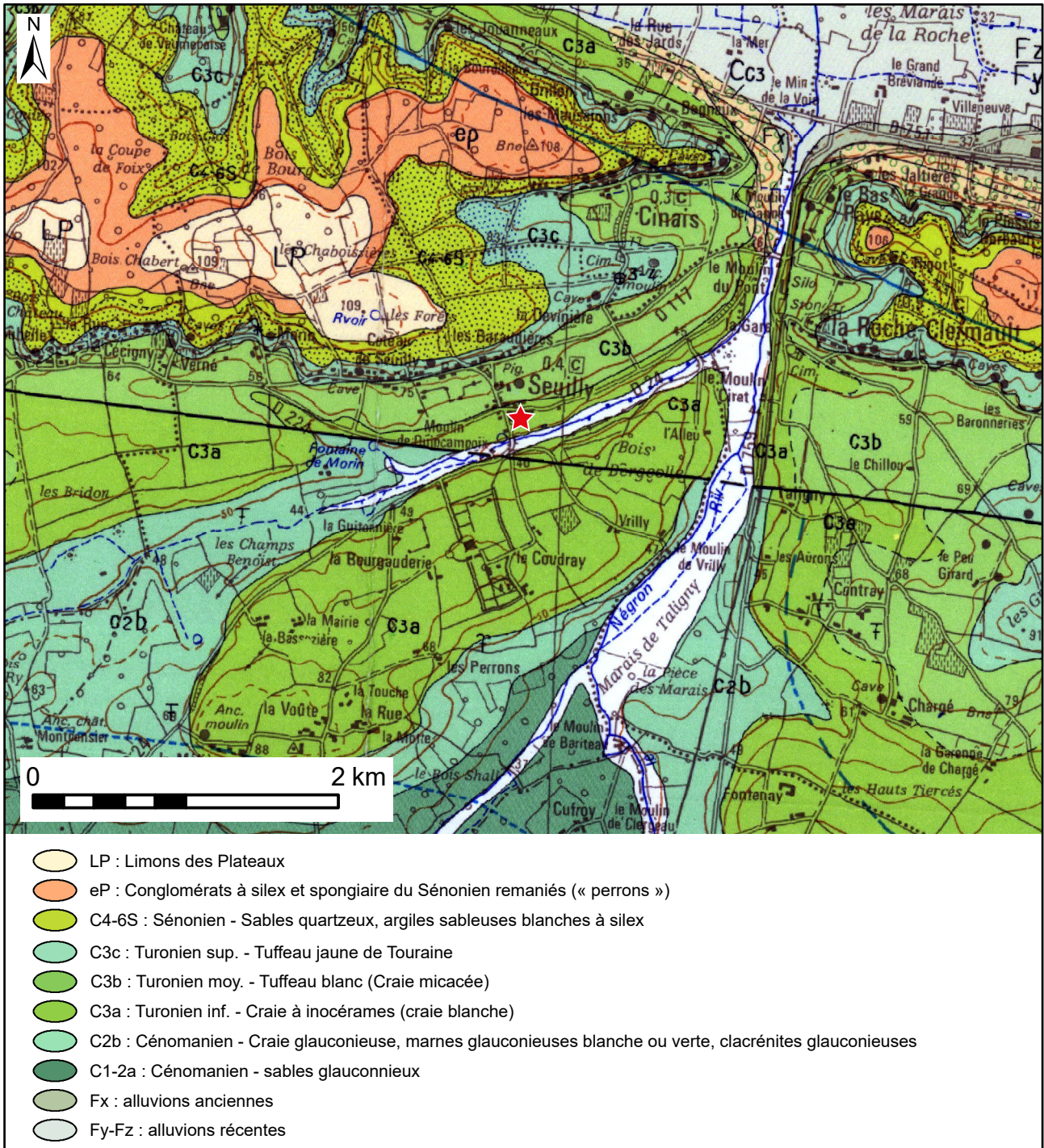


Figure 5 : Carte géologique de la zone d'intervention

## 1.5. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE SEUILLY (AVEC LA COLLABORATION DE S. RIOU)

La carte archéologique de Seuilly est très pauvre. La commune n'a connu en effet que très peu d'observations anciennes, et aucune intervention récente dans le cadre de l'archéologie préventive. Tout au plus peut-on signaler des opérations de sauvetage réalisées dans les années 1980 sur le site de l'Abbaye de Seuilly au nord du bourg, dont les résultats sont uniquement rapportés dans de brèves notices (Hubert 1982, Feuillet 1985, 1986, 1987 et

1988). Aucune découverte de la préhistoire, de la protohistoire ou de l'époque gallo-romaine n'est ainsi référencée à ce jour à Seuilly. La commune est tout juste mentionnée dans la Carte archéologique de la Gaule pour l'existence, douteuse et non précisément localisée, de « puits funéraires », non datés, qui auraient été identifiés au 19<sup>e</sup> siècle (Provost 1988 : 54).

### 1.5.1. Les sources de l'étude documentaire

En 2019, un « bilan documentaire » sur l'abbaye de Seuilly a été réalisé par Samuel Riou (du Sadil), dans le cadre des prémices d'un projet de réaménagement du site. Le CAUE Touraine (ancien nom de l'ADAC 37) avait en effet sollicité le Service de l'Archéologie d'Indre-et-Loire pour connaître la sensibilité archéologique du site<sup>3</sup>. Le document produit, resté à ce jour confidentiel, a le mérite de ne pas se cantonner strictement à l'abbaye de Seuilly, mais étend plus généralement les réflexions sur la topographie historique du bourg. Nous reprendrons et compléterons dans les paragraphes suivants les principales informations de ce bilan.

Outre les opérations limitées de sauvetage sur l'abbaye évoquées plus haut, les informations concernant les origines de Seuilly sont donc avant tout d'ordre historique. À ce titre, la recherche documentaire effectuée dans le cadre de ce rapport, s'appuiera principalement sur les travaux d'illustres anciens membres de la Société Archéologique de Touraine : J.-X. Carré de Busserolles et surtout L.-A. Bossebœuf (Carré de Busserolles 1879 et 1884 ; Bossebœuf 1899). En effet, ces deux érudits ont eu le mérite, non seulement de s'appuyer sur un grand nombre de documents émanant d'établissements

religieux<sup>4</sup> et autres archives nationales ou départementales, mais aussi d'avoir eu accès à une collection d'archives aujourd'hui en grande partie disparue, celle du château de Coudray-Montpensier, seigneurie de Seuilly. Cette documentation va, on y reviendra largement, prendre une place capitale dans le cadre de la présente découverte fortuite.

Ces archives à l'origine privées ont été en partie versées aux Archives départementales en 1924 par la propriétaire du château de l'époque, et (ré)inventoriées en 2002. Elle est actuellement constituée de 26 articles, représentant 2 m linéaires, mais comptait à l'origine notamment quelques 3000 à 3500 titres, reliés en 26 volumes (il n'en subsiste aujourd'hui que 6, le reste ayant été dispersé). Dans le cadre de la phase d'étude, nous avons consulté ce qui reste de ce fond, surtout afin de vérifier, par comparaisons ciblées, si les informations livrées notamment par L.-A. Bossebœuf, dans son style dix-neuviémiste typique teinté de lyrisme, étaient bien fiables. Ces tests se sont avérés concluants, et il semble que tout ce que nous disent les auteurs du 19<sup>e</sup> siècle à propos de ces archives du Coudray

<sup>3</sup> Ce projet, bien qu'en sommeil depuis 2019, n'a pas été abonné à l'heure actuelle.

<sup>4</sup> Appuyés notamment sur les notes manuscrites de la collection de Dom Housseau, moine bénédictin de Marmoutier qui vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, a parcouru les trois provinces d'Anjou du Maine et de la Touraine, dépouillé de nombreuses archives et effectué de nombreuses copies et transcriptions d'actes aujourd'hui disparus, catalogués pour la Touraine par E. Mabille (Mabille 1863). Le fonds Dom Housseau est aujourd'hui entièrement numérisé et disponible sur le site de la BnF.

est tout à fait crédible. Toutefois, certaines de leurs interprétations, notamment concernant les origines de Seuilley, de l'Abbaye ou de la seigneurie du Coudray, quelque peu simplistes<sup>5</sup>, seront le cas échéant corrigées et complétées dans les paragraphes suivants.

<sup>5</sup> Et reprises par la suite sans critique dans la littérature généraliste : Couderc 1987 : 800-804 ; Montoux 1986 ; ou encore dans les notices de M.-P. Feuillet.

### 1.5.2. Topographie historique de Seuilley

Cette partie contextuelle sur les origines et l'évolution de Seuilley va se concentrer sur le bourg et ses environs, où différents éléments sont étroitement liés (Fig. 6).

Deux pôles principaux d'habitations existent aujourd'hui sur le territoire : un premier sur le versant nord de la petite vallée du Quincampoix, qui forme le bourg actuel avec l'église paroissiale Saint-Pierre ; un second, fixé plus au nord, le long d'un axe routier (peut-être ancien) aménagé en

Par ailleurs, nos recherches se sont également concentrées sur les seigneurs du Coudray Montpensier des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, dont il sera grandement question dans ce rapport, notamment à travers un dépouillement de Registres paroissiaux de Seuilley et d'ailleurs. Ces informations seront surtout réutilisées dans le corps du rapport, afin d'identifier les occupants du caveau découvert (cf. *infra*, chap. 2.3.).

bord de coteau et reliant les villages de Lerné à La Roche-Clermault (actuels lieux-dits des « Coteaux de Seuilley », « Les Baraudière » et les « Piottes », voir Fig. 2). L'abbaye Notre-Dame se situe entre ces deux pôles, à environ 50 m au nord des premières maisons du bourg. Plus loin, à environ 800 m au sud-ouest du bourg, sur l'autre versant du vallon de Quincampoix, se situe le château médiéval du Coudray-Montpensier.

### 1.5.3. Les origines médiévales de Seuilley

La première mention de Seuilley remonte à la toute fin du 10<sup>e</sup> siècle dans une charte de l'abbaye de Bourgueil, signée de l'archevêque de Tours (alors un certain Archambault de Seuilley). Le document évoque, en 999, le don à l'abbaye de Bourgueil par Corbon des Roches<sup>6</sup>, de prés et de terres, situés « *in curte Suliacensi, in vicaria Caynonensi* » (dans la *curtis* de Seuilley, viguerie de Chinon : Carré de Busserolles 1884 : 73 ; Bosseboeuf 1899 : 100). Cette mention d'une *curtis* à Seuilley dès la fin du 10<sup>e</sup> siècle rend certain qu'un ou plusieurs de pôles d'habitats existent déjà, le terme *curtis* renvoyant assurément à une occupation humaine organisée. Dire où elle se situait et à quoi elle correspondait exactement est cependant plus difficile, car ce terme peut renvoyer à des réalités bien différentes. Pour L.-A. Bosseboeuf, en 1899, les choses sont apparues

très claires : cette *curtis* de Seuilley correspondait à la résidence, cossue et protégée, du seigneur du lieu (Bosseboeuf 1899 : 100). Et de là, il propose qu'elle soit située à l'endroit actuel du château du Coudray-Montpensier. Les seigneurs du lieu auraient alors fait exploiter leurs terres par des hommes non libres, installés un peu à l'écart du château, ce qui aurait donné naissance au village actuel.

Même si cette hypothèse peut paraître recevable, car la notion de résidence seigneuriale est un des dérivés possibles du terme *curtis* (Zotz 1996), les travaux menés récemment sur la Touraine indiquent cependant que le terme pourrait tout autant renvoyer à la classique « *villa* carolingienne comme domaine foncier biparti, constitué d'une réserve seigneuriale exploitée grâce aux corvées exigées des manses », qu'à un « village, [ou encore à] des exploitations paysannes dispersées » (Zadora-Rio 2008 : 84-85). C'est ce qui semble être le cas, par exemple, de la *Curte Sorignaco* (Sorigny) en Touraine, qui est assez bien décrite dans un document de

<sup>6</sup> Que l'on dit à l'origine du château de Rochecorbon au nord-est de Tours (Carré de Busserolle 1883 : 372)



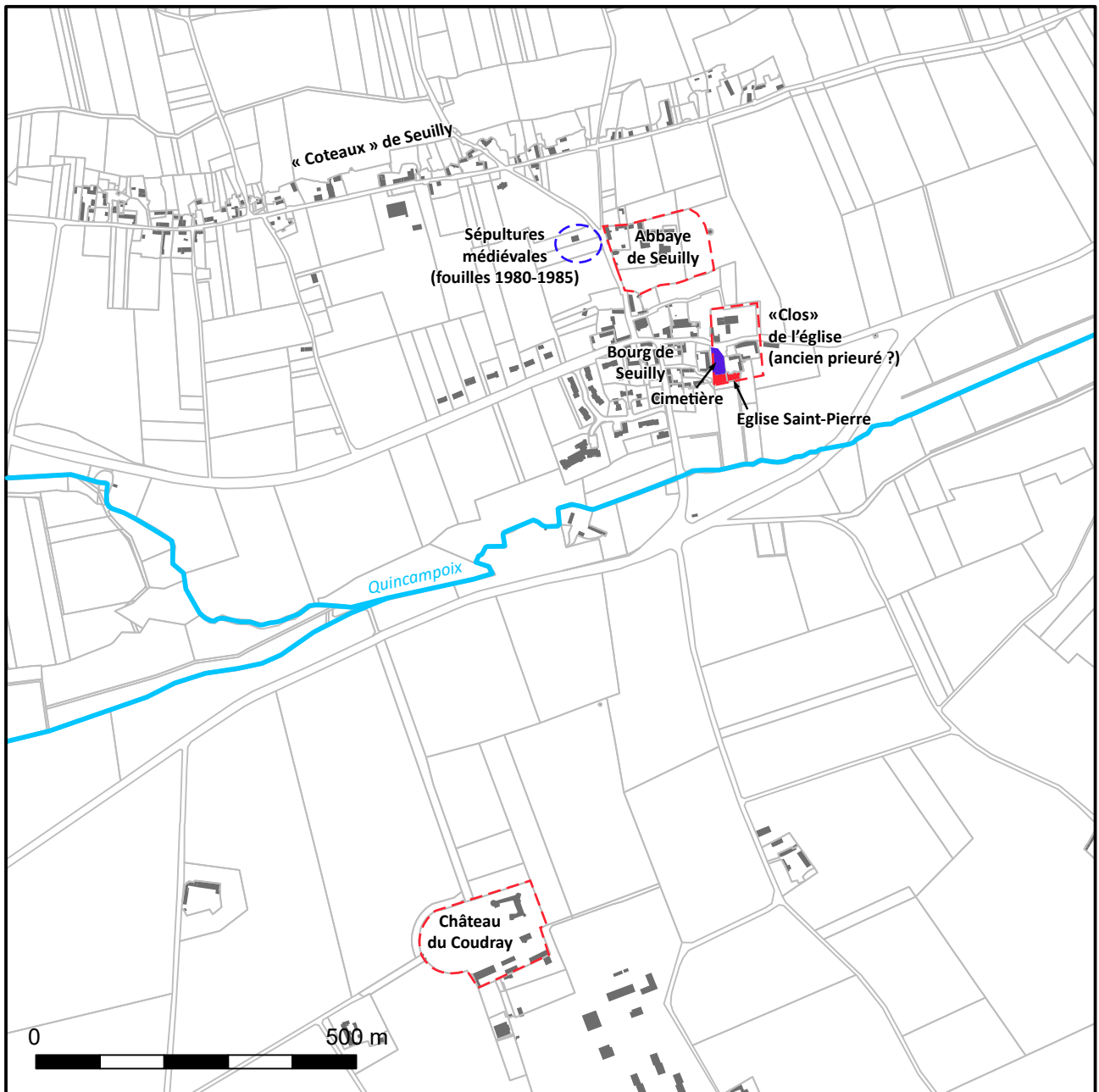


Figure 6 : Topographie historique de Seuilly, bourg et environs immédiats

1007<sup>7</sup>. Ce terme de *curtis* renvoie alors à tout un domaine : autour d'une église dédiée à Saint-Pierre, la donation fait mention de vignes, de prés, de bois, d'étangs, de moulins et de terres cultes et incultes, mais ne mentionnent pas de résidence seigneuriale.

<sup>7</sup> *Gallia Christiana*, XIV, Inst., n° 43. Charte évoquant le don du lieu à l'abbaye de Beaumont-lès-Tours, lors de sa fondation par Robert-le-Pieux (cité par E. Lorans, 1996 : 128).

Cette volonté de L.-A. Bosseboeuf de raccrocher les origines de Seuilly à une initiative laïque et seigneuriale est donc loin d'être sûre, et semble surtout marquée par l'application des paradigmes de l'époque. La naissance du village actuel a tout aussi bien pu se faire selon d'autres schémas, et notamment selon la grille de lecture désormais bien établie de *l'inecclesiamento*, théorisée par M. Lauwers (Lauwers 2005), et que l'archéologie ne

contredit pas, bien au contraire<sup>8</sup>. Il se pourrait ainsi que le village de Seully se soit classiquement établi autour d'un lieu de culte altomédiéval, polarisant progressivement les sépultures des habitants d'un

<sup>8</sup> Voir Papin *et. al.* 2005, Zadora-Rio, Galinié 2020, ou encore Papin 2022, pour quelques exemples bien documentés en Touraine.

#### 1.5.4. Saint-Pierre, Saint Sépulcre et Notre-Dame de Seully

Les premières mentions des différents édifices de cultes de Seully interviennent entre la fin du 11<sup>e</sup> siècle et le début du 13<sup>e</sup> siècle. Là encore, l'interprétation de ces textes par les auteurs du 19<sup>e</sup> siècle a donné lieu à de vraisemblables confusions, voire des erreurs manifestes d'appréciation. Listons d'abord ces sources et les événements associés :

- Selon des documents du Cartulaire de l'abbaye de Saint-Étienne de Vaux<sup>9</sup> (en Saintonge), ce serait en 1092, que daterait la première mention d'une église Saint-Pierre de Seully. Celle-ci aurait alors été donnée aux moines bénédictins de Saint-Étienne de Vaux, avec une métairie proche, la moitié des droits du Moulin de Vrilly et les droits de sépultures. Ce don aurait été fait par le seigneur Guillaume I<sup>er</sup> de Montsoreau<sup>10</sup> (Bosseboeuf 1899 : 101).

- Avant 1114 (cf. *infra*) daterait assurément la fondation de l'abbaye de Seully. En effet, L.-A. Bosseboeuf, citant une charte de l'abbaye de Fontevrault datant de 1105, indique la présence comme témoin de l'abbé de Seully<sup>11</sup> (Bosseboeuf 1899 : 104). Il place donc la fondation de l'abbaye, vers 1100.

- En 1114, une autre charte de Fontevrault à propos d'un accord sur des droits sur des bois, passé avec l'abbé de Seully, mentionne en tout

ressort territorial autour de celui-ci, à l'origine de la paroisse telle qu'elle sera formellement constituée au cours du second Moyen-Âge. Il est vraisemblable que ce pôle originel soit bien à l'emplacement de l'actuelle église Saint-Pierre, vocable qui, soit dit en passant, renvoie souvent à une origine ancienne du lieu de culte (Zadora-Rio 2008 : 50). Et c'est cet édifice qui deviendra dans la très grande majorité des cas le chef-lieu de paroisse.

cas clairement une « église du Saint-Sépulcre » (*Ecclesia S. Sepulcri*) à Seully, dont le fondateur aurait été Gautier de Montsoreau, fils de Guillaume I<sup>er</sup> (Carré de Busserolles, 1884 : 73-74 ; Bosseboeuf 1899 : 105).

- Vers 1150, selon des documents de l'abbaye Saint-Étienne des Vaux cités par L.-A. Bosseboeuf, les religieux de Seully se placent sous l'autorité de l'abbaye Saint-Pierre de Maillezais en Vendée (Bosseboeuf 1899 : 106)<sup>12</sup>. Deux actes de 1217 et 1234 confirment cette nouvelle dépendance. Ce serait également les premières mentions d'une église abbatiale « Notre-Dame de Seully ».

- Au 13<sup>e</sup> siècle apparaissent les premières mentions de la *Parrochia de Sulleio* (Carré de Busserolles 1884 : 74).

À partir de ces éléments, les auteurs du 19<sup>e</sup> siècle (Carré de Busserolles 1884 : 74, Bosseboeuf 1899 : 105-106) et ceux du 20<sup>e</sup> siècle à leur suite (Ranjard 1930 : 651 ; Montoux 1986 ; Couderc 1987 : 800), ont tous affirmé la chose suivante : à l'origine, l'abbaye de Seully ne fut qu'un « simple prieuré », fondé par Guillaume de Montsoreau en 1092, placé sous le vocable de Saint-Pierre, puis donné à l'abbaye de Saint-Étienne des Vaux et érigé en Abbaye vers 1100, alors placé sous le vocable du Saint-Sépulcre. En cela, l'ensemble de ces auteurs voyaient ainsi dans l'église Saint-Pierre et l'Abbaye, dédiée d'abord au Saint-Sépulcre, un seul et même site.

Or, il est tout à fait possible de voir les choses différemment. En effet, il apparaît d'emblée pour

<sup>9</sup> En fait, il s'agirait d'une copie collationnée des archives du château du Coudray (Mabille 1863 : 103).

<sup>10</sup> Montsoreau, château situé en Maine-et-Loire en limite avec l'Indre-et-Loire, à une douzaine de kilomètres au nord-ouest de Seully.

<sup>11</sup> Indiquons que Fontevrault se trouve seulement à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Seully.

<sup>12</sup> Curieusement, selon Carré de Busserolles, ce serait sous la juridiction de l'abbaye de Saint-Maixent (Carré de Busserolles 1884).

le moins étonnant que l'ensemble de ces auteurs ne fassent alors aucun cas du vocable de l'église paroissiale du bourg de Seuilly, qui est justement Saint-Pierre. En outre, le document de 1092 mentionne un don de cette église aux moines de Saint-Étienne, ce qui implique qu'elle existe déjà (et qu'il ne s'agit donc pas d'une fondation). Enfin, nous avons vu plus haut qu'il est fort probable que la *curtis* mentionnée à la fin du 10<sup>e</sup> siècle, renvoie à un pôle d'habitat déjà constitué autour d'un lieu de culte, à l'origine de la paroisse de Seuilly.

Aussi, il nous paraît plus évident que l'église Saint-Pierre donnée en 1092 par Guillaume de Montsoreau aux moines de Saint-Étienne de Vaux, corresponde très certainement à l'église paroissiale actuelle. Cela signifie qu'au début de l'implantation des moines, il était convenu que ceux-ci officient d'abord dans l'église du village – et y résident sans doute aussi – avant qu'on leur construise une abbaye et des annexes à ses marges. Dans ces conditions, la mention de la première église Saint-Pierre ne renvoie donc pas à des structures ayant existé sur le site actuel de l'abbaye, mais bien plutôt



Figure 7 : Détail du plan terrier de 1782 (ADIL 11J4)



Cette hypothèse d'un premier établissement monastique au sein du village, installé dans une église préexistante, nous permet en tous cas de mieux comprendre la mention d'une fondation d'une église sous le vocable du Saint-Sépulcre, par Gautier de Montsoreau, moins de vingt-cinq ans après l'implantation des moines (première mention en 1114). Il s'agirait donc d'une nouvelle église et n'ont pas d'un simple changement de vocable de l'église Saint-Pierre<sup>13</sup>. Le droit de transformer le prieuré de Seuilly en une abbaye, obtenu vers 1100, ne doit donc pas être considéré comme un simple acte administratif, mais bien plutôt comme l'acte de fondation d'un nouvel établissement, sur le site actuel de l'abbaye, aux marges du village, dans un endroit plus idéalement placé à l'écart de l'habitat préexistant, donc plus conforme aux prescriptions bénédictines et clunisiennes. Cette église du Saint-Sépulcre serait donc la deuxième église à être construite sur le territoire : elle a été faite pour les moines ; tandis que l'église Saint-Pierre demeurait utilisée par la population.

Sans qu'elle l'énonce clairement, Marie-Pierre Feuillet (responsable des fouilles de sauvetages sur le site de l'abbaye dans les années 1980) semble avoir relié l'église du Saint-Sépulcre mentionnée par les textes à la première phase de construction de l'abbatiale découverte lors des fouilles de 1985 (Feuillet 1987 : 218) : on ne voit en effet pas autrement son hypothèse d'une datation du début du 12<sup>e</sup> siècle pour cette étape. Les arguments de datation qu'elle évoque (les céramiques du 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> siècle retrouvés dans la tombe posée contre la façade et le style des décors floraux de chapiteaux) semblent toutefois bien flous, voire contradictoires. À notre avis, le glissement d'une datation de l'édifice découvert vers le début du 12<sup>e</sup> siècle a été simplement dicté par l'envie de recoller aux éléments historiques alors admis. Il apparaît plus probable que l'église découverte soit légèrement plus récente, de la seconde moitié du 12<sup>e</sup> siècle, et qu'il ne s'agirait donc pas de l'église du Saint-Sépulcre, mais plutôt d'une troisième église (la

seconde à être construite sur le site de l'abbaye) : celle de l'abbatiale Notre-Dame dont le vocable apparaît au début du 13<sup>e</sup> siècle. Elle correspondrait alors à une reconstruction plus vaste d'une église abbatiale, alors que l'abbaye est en plein essor. Cette même église que l'on sait avoir été agrandie à la fin du 15<sup>e</sup> siècle après un incendie, qui fut dessinée par Louis Boudan pour la collection de Gaignières en 1699, et détruite entre 1751 et 1795 (Fig. 9) (Carré de Buserolles 1884 : 74, Ranjard 1930 : 79). Elle aurait été en tout cas construite avant 1180 puisqu'un certain abbé nommé Hugues y a été enterré près du chœur, dans une tombe connue grâce au dessin de son enfeu, toujours dans la collection de Gaignières en 1699 (Bosseboeuf 1899 : 105). Enfin, ajoutons qu'à l'heure actuelle, aucun élément architectural subsistant des anciens bâtiments de l'abbaye ne semble remonter au-delà de la fin du 12<sup>e</sup> siècle, voire du 13<sup>e</sup> siècle.<sup>14</sup> De même, aucune sépulture découverte entre 1980 et 1985, notamment à l'ouest de l'abbaye, ne semble remonter au-delà du 13<sup>e</sup> siècle en l'état actuel de données (Hubert 1982 ; Feuillet 1985).

Ainsi, dans ce bref bilan de nos connaissances sur Seuilly, on note que la reprise des sources, même succincte et rapide, apporte d'emblée de nouvelles interprétations topohistoriques. Comme cela n'est cependant pas le cœur de notre sujet d'étude, il ne s'agissait pas dans ce rapport d'aller plus loin. Il faudrait notamment tenter, tant que faire se pourrait, un retour aux sources pour éclairer certaines zones d'ombre.

<sup>13</sup> D'ailleurs, E. Zadora-Rio constate que les changements de vocable des églises au Moyen-Âge étaient extrêmement rares : seulement 4 cas attestés sur 307 paroisses en Touraine (Zadora-Rio 2008 : 51).

<sup>14</sup> Il s'agit probablement de l'ancienne salle capitulaire, salle rectangulaire de deux travées, voûtées en pierre dans un second temps, au 13<sup>e</sup> siècle, sur croisées d'ogives (Ranjard 1930 : 653, Montoux 1986 : 1405).



Figure 9 : Vue de l'abbaye Notre Dame de Sully par L. Boudan pour la collection R. de Gaignière - 1699 (source : gallica - BnF)

### 1.5.5. L'église Saint-Pierre de Seully : état ancien et état actuel

Retenons donc que l'église Saint-Pierre de Seully, dans son état originel disparu, est probablement bien antérieure à sa première mention en 1092. Les parties les plus anciennes conservées sont toutefois vraisemblablement du 12<sup>e</sup> siècle (Fig. 10). On peut d'ailleurs se demander dans quelle mesure cette construction ne serait pas directement consécutive à la donation de l'église aux moines de Saint-Étienne de Vaux.

Quoiqu'il en soit, l'édifice médiéval a entièrement perdu sa nef, détruite d'après la littérature en 1562, durant les Guerres de Religion (Carré de Busserolles 1884 ; Ranjard 1930). Les parties romanes conservées correspondent en fait à l'ancien transept et à la croisée, surmontée du clocher (servant actuellement de porche, Fig. 11), ainsi qu'au mur nord de l'ancien chœur (actuelle nef). Sur ce dernier, une porte bouchée surmontée d'un arc de décharge en ogive, ainsi qu'une belle baie romane en plein cintre, dont l'arc retombe sur deux colonnettes à chapiteaux ornés de feuillages, sont encore conservées (Fig. 12).

Une partie basse du mur sud du collatéral actuel semble également ancienne, et pourrait correspondre à une chapelle accolée originellement au chœur, encore visible sur un plan de la fin du 17<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup> (chapelle Saint-Laurent, puis Saint-Roch, Fig. 13). Selon la restitution que l'on peut faire de la totalité du monument médiéval, il s'agissait donc d'une église assez vaste, approchant sans doute les 40 m de long, et dotée d'un vaste chœur. Comme nous l'avons évoquée plus haut, cette configuration pourrait être le vestige de son ancienne fonction monastique originelle. Cette église présentait, jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, un chevet plat.

Les parties sommitales de l'église, notamment le clocher, auraient été remaniées au 17<sup>e</sup> siècle et aussi probablement l'intérieur. En témoigne notamment le fait que les représentations anciennes de l'église à la fin du 17<sup>e</sup> siècle font état de la présence à divers endroits de l'église, des armes de la famille d'Escoubleau, alors seigneurs

<sup>15</sup> ADIL 1119.

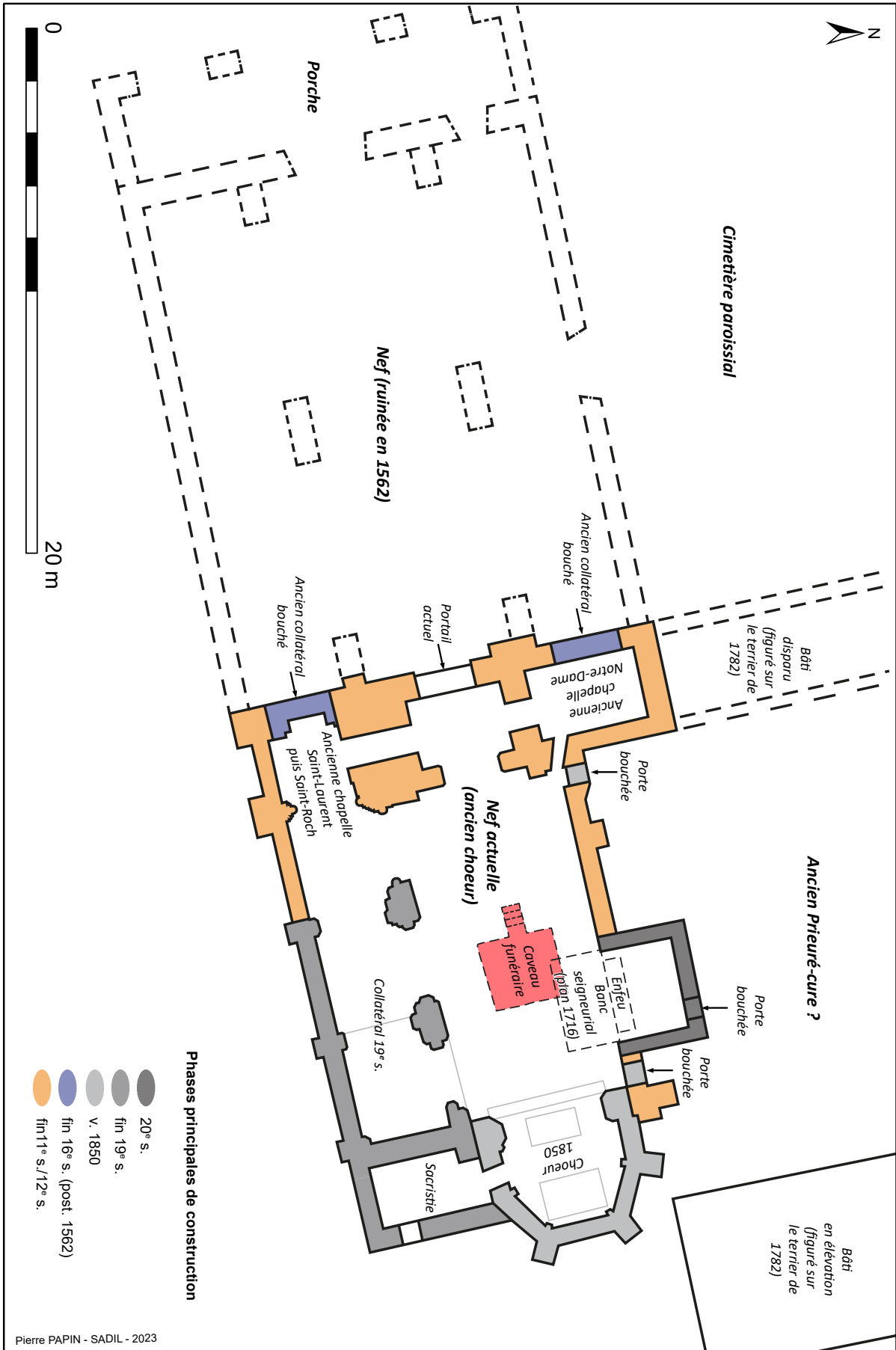


Figure 10 : Plan de l'église Saint-Pierre de Seuilly



Figure 11 : Facade actuelle de l'église Saint-Pierre (ancien transept roman). A gauche et à droite du portail, les départs des anciens collatéraux bouchés.



Figure 12 : Mur nord de l'église Saint-Pierre (ancien mur du chœur roman)



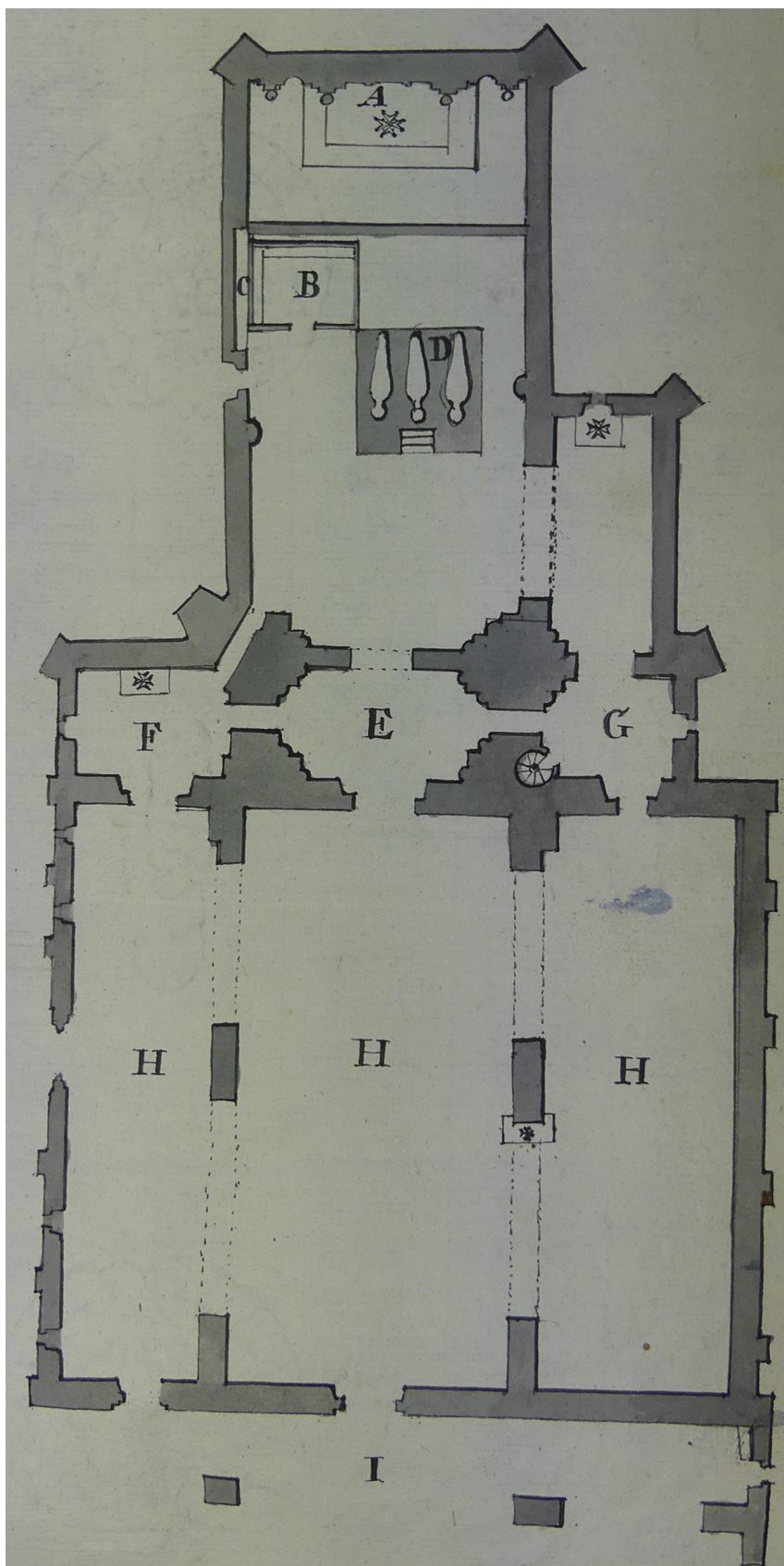
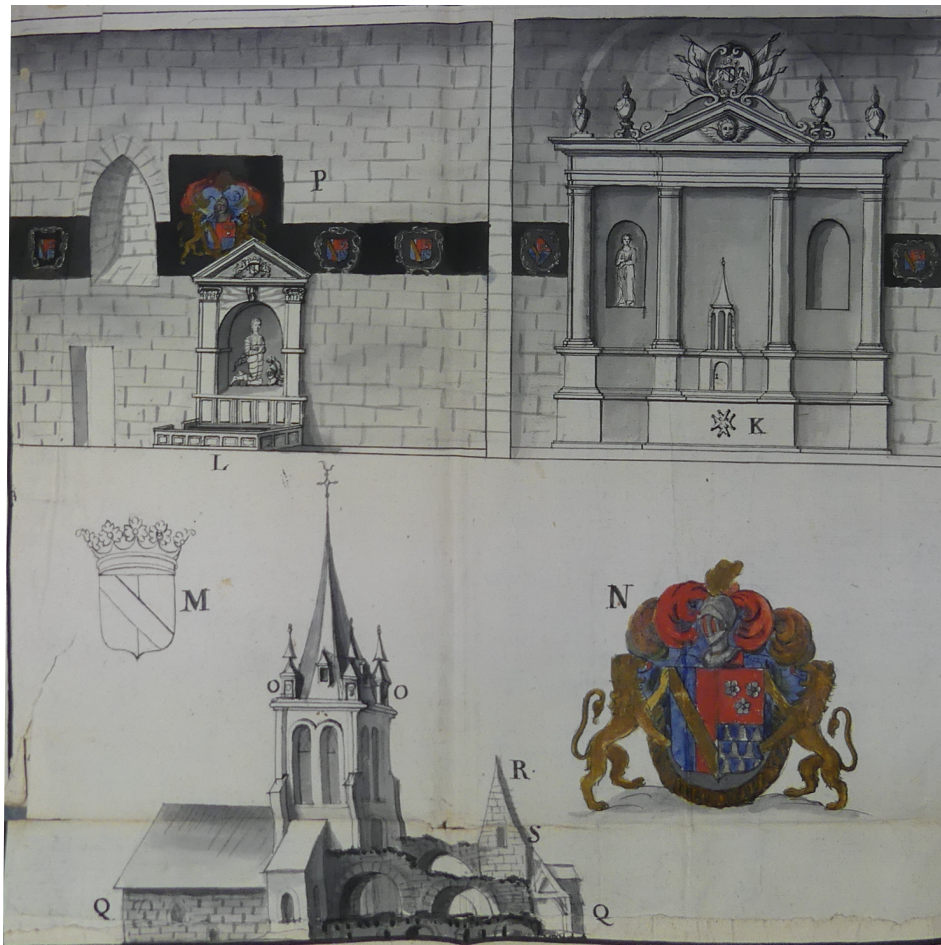


Figure 13a : Plan de l'église Saint-Pierre de 1716 (copie collationnée d'un document de 1687), détail, issu des archives du Coudray-Montpensier (ADIL 11J9)



### Transcription des légendes et du texte accompagnant le document :

#### Remarques pour l'intelligence du plan de l'Eglise St Pierre de Suly

**A** est dans le plan qui denotte le grand Hostel ; **B** est le banc des seigneurs du Coudray Monpensier ; **C** est le mausolée des seigneurs du Coudray ; **D** est le charnier ou il y a trois cercueils de plomb ; **E** est le dessous du clocher ; **H** est la nef ; **I** est le porche ; **G** est la chapelle St Laurent aujourd'hui St Roch

#### Autres Remarques pour l'orthographe de ladite Eglise

**K** est le grand hostel quil a fallu faire plus grand affin de faire paroistre l'objet plus sensible aussy bien que partye du Cœur marqué **P** dans lequel se voit l'Effigie de Escoubleau Seigneur du Coudray Monpensier ; **Q** est la scenographie d'Icelle esglise et aupieds destaux qui font le finiment du clocher sont les armes posées aux lieux marqué **O** semblables a celles marquée **M** ; **R** est le pignon de laditte esglise ruiné ainsi que la nef et au dessous de la fenestre marqué **S** sont les armes semblables a celle marquée **N**.

Le troisième décembre mil six cent quatre vingt sept Je Pierre Brizard certiffie mestre transporté au lieu appelé Suly Labaye ou le lendemain quatre du dit mois après avoir presté le serment au cas requis nous aurions avec le sieur Pierre fourneau peintre et en la présence de Mr le Sénéchal de Saumur visité l'esglise de St Pierre de Suly paroisse du dit lieu ou nous aurions remarqué les armes cy-dessus représetées par la lettre N sur les littres de noir qui sont autour de la ditte esglise lesquelles armes sont parties de deux traits au premier dazur et de gueulle a la bande dor brochante sur le tout qui sont d'escoubleau sourdis, au deuzième coupe au premier de gueulle a trois quinte feuilles ou roses dargent, au deusieme Buffroy de vair qui sont de brives lesquelles armes nous paroissent avoir esté peintes il y plus d'un ciecle et le dit jour nous nous serions aussy transportés au chasteau du coudray ou nous aurions remarques semblables armes que celle-ci-dessus alleguees tant sur les portes au tympan des frontons des fenestres qu'arcs boutants ou contre-fronts des tours qui flanke Iceluy chasteau les armes de France à la barre brochantes qui nous marquent avoir esté faites il y peut avoir envrion trois ciecles duquel contenus nous certiffions estre veritable fait et aresté le vingt neuvieme decembre mil six cent quatre vingt sept moy Pierre Brizard certiffie avoir collationné cette copie et est semblable a l'originale en foy de quoi je signe cette coppie et ay rendu loriginal audit seigneur du coudray. Fait a Saumur le vingt troisième octobre mil sept cent seize.

**Figure 13b** : Représentations de l'église Saint-Pierre de 1716 (copie collationnée d'un document de 1687), détail, issu des archives du Coudray-Montpensier (ADIL 11J9)

du Coudray-Montpensier (on y reviendra). Elles indiquent également la présence d'un enfeu dédié aux Escoubleau le long du mur nord, ainsi qu'une litre seigneuriale peinte aux armoiries de la famille le long des murs de la nef et du chevet (cette dernière serait toutefois plus ancienne, marquée aux armes des Escoubleau et de Brives, et donc remontant à Jean d'Escoubleau, seigneur de 1545 à 1572, marié à Antoinette de Brives). Dom Housseau précise même directement que le seigneur d'alors « fit rétablir ce clocher et y apposa ses armes » et que « l'autel a été fait par ses libéralités »<sup>16</sup>. Cela dénote donc probablement un financement d'une restauration conséquente de l'édifice par cette famille au 17<sup>e</sup> siècle.

Après la ruine de la nef au 16<sup>e</sup> siècle, les départs des collatéraux (encore bien visibles) ont donc vraisemblablement été bouchés, et l'ancien chœur transformé en nef, la partie dédiée au sanctuaire ayant été réduite à un petit espace le long du chevet plat. Toutefois, ainsi qu'on peut le constater sur les représentations de la fin du 17<sup>e</sup> siècle, et encore sur le plan terrier de 1782<sup>17</sup>, la nef due restée très longtemps en ruine, et une grande partie des murs encore largement apparents (Fig. 7 et 13). Ils ne furent sans doute rasés qu'au 19<sup>e</sup> siècle. Ils n'apparaissent en tout cas plus sur le cadastre de 1837<sup>18</sup> (Fig. 8). Il est en outre intéressant de noter que dans les Registres paroissiaux de Seuilly, certaines mentions d'inhumations aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles sont indiquées dans la « nef fondue » de l'église<sup>19</sup>.

L'église fut également largement remaniée au 19<sup>e</sup> siècle : un nouveau chœur est d'abord ajouté (Fig. 14), avec abside à trois pans, dont la voûte est timbrée des Armoiries d'Alexandre de La Motte de

Baracé<sup>20</sup> et de sa femme Thérèse de Virieu, mariés en 1850, de même que les vitraux qui portent les mêmes noms. Enfin, les ajouts d'un nouveau collatéral au sud dans un style néo-gothique, puis d'une sacristie, interviennent sans doute peu après (Fig. 14 et 15), ce dont témoigne le fait que cette dernière vient clairement englober un des contreforts du chœur du milieu du 19<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, la découverte du caveau funéraire, objet du présent rapport, se situe dans l'actuelle nef, qui était donc, de fait, l'ancien chœur de l'église médiévale. Ce caveau est parfaitement représenté sur le plan du 17<sup>e</sup> siècle. Précisons que ce document émanant des archives du Coudray-Montpensier, heureusement encore conservé aux AD37, est l'une des pièces d'un dossier relatif au règlement d'un conflit entre les seigneurs d'alors (Henri d'Escoubleau) et l'abbé de Seuilly à propos de droits sur l'église paroissiale. En effet, si l'abbé de Seuilly avait les droits de présentation sur le titre curial, les seigneurs du Coudray, dès le Moyen-Âge, possédaient les titres honorifiques, qu'ils ont âprement conservés jusqu'à la Révolution. Ainsi le plan de 1687 fait partie d'un dossier, qui, nous dit Bosseboeuf, fait suite au fait que, « depuis 10 ou 12 ans » (en l'absence du seigneur parti à la guerre), poussé par l'abbé de Seuilly, le curé refusait de dire les messes et prières nominales aux seigneurs, pour lesquelles lui et ses ancêtres avaient fait de nombreux dons à la paroisse. En témoigne également un autre document de 1686 (probablement relavant du même dossier, mais non placé dans le même registre), encore conservé et que nous avons pu consulter dans les archives du Coudray déposés aux AD37. Celui-ci liste très précisément les dons, et les messes, prières et oraisons funèbres que le curé devait faire à la mémoire des seigneurs défunts<sup>21</sup>. L'affaire a en tout cas été portée devant la Cour, et une enquête fut menée, à l'occasion de laquelle le plan a été dressé.

Nous y reviendrons plus en détail dans la partie consacrée à l'identification des occupants du caveau,

<sup>16</sup> Extraits (notes, analyses et copies) tirés de cartulaires et d'archives, Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Touraine, Anjou, tome 12 (notes n° 4866 à 6387). Les n° 5402 et + concernent les notes prises à partir des archives du Coudray-Montpensier.

<sup>17</sup> ADIL 11J4.

<sup>18</sup> Numérisé : Cote ADIL 6NUM10/248/005.

<sup>19</sup> Les registres paroissiaux de Seuilly sont conservés, avec quelques lacunes, à partir de 1615. Cote numérisée : 6NUM7/248/001 à 080.

<sup>20</sup> Les « La Motte Baracé » furent les derniers seigneurs du Coudray-Montpensier à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. La famille était encore en possession du château jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle.

<sup>21</sup> ADIL 11J12.



Figure 14 : Vue du chevet actuel de l'église Saint-Pierre, avec son choeur ajouté en 1850 (à droite) et la sacristie ajoutée durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> s. (à gauche)



Figure 15 : Vue du collatéral ajouté durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> s. depuis l'intérieur

mais précisons dès à présent que ces documents indiquent d'emblée le lien entre étroit entre les seigneurs du Coudray et la cure de Seuilly, et surtout, la destination du caveau découvert redécouverte en 2022 : celui d'accueillir les corps des Seigneurs du Coudray-Montpensier. Il se trouvait donc dans

le chœur de l'église, et comme l'indique le plan de 1687, non loin du banc seigneurial et d'un enfeu dédié à la famille (détruit au cours du 19<sup>e</sup> siècle, maladroitement remplacé par une petite extension latérale). Le chapitre suivant propose de détailler l'origine et l'histoire de cette seigneurie.

### 1.5.6. Le château du Coudray-Montpensier et ses seigneurs

Comme nous l'avons vu plus haut, L.-A. Bosseboeuf, fait remonter l'origine de la seigneurie du Coudray au 10<sup>e</sup> siècle, c'est à dire à la première mention de la « *curtis* » de Seuilly (Bosseboeuf 1899 : 100). Pour lui, le premier seigneur du Coudray connu est ainsi Foulque de Montsoreau, seigneur dudit lieu vivant au moment de la mention de la *curtis* de Seuilly en 999, en dépit du fait que ce dernier ne soit en rien cité dans le document. Quoi qu'il en soit, c'est bien son descendant, Guillaume I<sup>er</sup>, qui, en 1092, fit don de l'église Saint-Pierre de Seuilly à l'abbaye Saint-Étienne de Vaux (cf. *supra*). Cette idée d'une origine ancienne de la seigneurie du Coudray est également suggérée avant L.-A. Bosseboeuf par J.-X. Carré de Busserolles, qui, s'il ne remonte pas à Foulque de Montsoreau, cite en revanche bien Guillaume I<sup>er</sup> comme premier seigneur connu du Coudray (Carré de Busserolles 1879 : 374).

De fait, il ne fait aucun doute que les seigneurs de Montsoreau ont alors, à la fin du 11<sup>e</sup> siècle, la mainmise sur le territoire de Seuilly, puisque Guillaume I<sup>er</sup> en use comme bon lui semble en donnant l'église Saint-Pierre, métairie, moulins et autres terres aux moines de Saint-Étienne des Vaux. Cependant, le fait de relier les Montsoreau à l'origine de la seigneurie et du château du Coudray dès le 11<sup>e</sup> siècle (voire le 10<sup>e</sup> siècle pour L.-A. Bosseboeuf) est un raccourci à prendre avec prudence.

En effet, la première mention du lieu du Coudray (*Codreium*) et de son seigneur ne date en réalité que du milieu du 13<sup>e</sup> siècle. C'est à l'occasion d'un partage d'héritage entre deux frères, Guillaume et Bouchard de Marmande, que le nom apparaît en

1256<sup>22</sup>. Certes, les Montsoreau ne sont pas loin, le document indiquant que le père de Guillaume et Bouchard de Marmande, Jean de Marmande, n'était autre que l'époux de la fille de Guillaume II de Montsoreau (fils de Gautier I<sup>er</sup>, petit-fils de Guillaume I<sup>er</sup>). Or, celui-ci n'ayant pas d'héritier mâle, ses terres vont donc passer aux Marmande, par l'intermédiaire de sa fille. C'est donc à l'occasion du partage de l'héritage que Bouchard de Marmande va donner à son frère Guillaume, selon les termes de la note de Dom Housseau, « *pour partie l'héritage de leur père et mère et à ses héritiers, le Coudray et ses appartenances, du mariage de leur mère* ».

Ainsi le Coudray apparaît-il seulement en 1256, et encore le document évoque les « terres » et non pas la résidence seigneuriale. Celle-ci apparaît un peu plus tard encore, en 1311, lors de la fondation de « chapelle du Coudray », par la femme du seigneur d'alors, Hugues de Brizay. Il est alors à peu près certain qu'il s'agit de la chapelle castrale du château. De plus, il convient de noter que le château du Coudray dans son état actuel ne possède pas, à défaut d'étude de bâti ou de fouilles qui prouve le contraire, de parties plus anciennes conservées que de la première moitié du 15<sup>e</sup> siècle (Fig. 16).

Aussi convient-il de relativiser les approches régressives des auteurs du 19<sup>e</sup> siècle faisant remonter la seigneurie du Coudray au 10<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> siècle. Il apparaît en effet tout à fait possible que les Montsoreau possèdent à cette date ces terres sans y avoir de résidence. Quant à la mention de 1256, si elle semble alors acter que les « terres » du Coudray et donc de Seuilly vont désormais constituer

<sup>22</sup> Ce document était dans les archives du Coudray, mais a disparu aujourd'hui. Il est notamment cité par Dom Housseau (cf. *supra* note 16), et aussi par Bosseboeuf et Carré de Busserolles.



Figure 15 : Photographie du château du Coudray-Montpensier datant de 1953 (ADIL 45Fi537165)

une seigneurie à part entière, il est possible que la résidence ne soit alors pas nécessairement à l'endroit du château actuel.

Quoiqu'il en soit, retenons donc plutôt comme premier seigneur attesté et certain du Coudray Guillaume de Marmande. Chevalier, il figure encore dans une charte de Hugues, abbé de Seuilley en 1259 et dans une charte de Fontevault en 1270. Ce seigneur du Coudray rend donc hommage à son frère pour ces terres. Par la suite et jusqu'à la Révolution, la seigneurie du Coudray fera partie de la baronnie de Montsoreau, à foi et hommage lige.

La liste complète des seigneurs du Coudray est par la suite très bien livrée par J.-X. Carré de Busserolles et L.-A. Bosseboeuf, dont les informations se recoupent et se complètent.

Guillaume de Marmande meurt vers 1272 et n'a qu'une fille, nommée (curieusement) Philippe, qui a épousé Hugues de Brizay (seigneurie du sud Touraine). Ce dernier devient donc seigneur du Coudray du chef de sa femme. Il serait mort avant 1311, sans enfant. La terre passe alors entre les

maines de la famille de Sainte-Maure, peut-être nous dit Bosseboeuf, par l'intermédiaire de Mahaut de Marmande, sœur de Philippe (femme de Hugues de Brizay). Elle est en effet l'épouse de Pierre I<sup>er</sup> de Sainte-Maure, cité en tout cas clairement en 1316 comme seigneur du Coudray dans un document des archives du château.

À sa mort vers 1324, il laisse ses terres à son fils Pierre II de Sainte-Maure, mentionné comme seigneur du Coudray en 1338. Elles passent ensuite un des héritiers de Pierre II, Charles d'Artois, également comte de Pézenas et de Longueville. Il est mentionné en possession du Coudray en 1375. Victime d'une disgrâce, il fut contraint de vendre ses terres.

Celles-ci sont rachetées en 1380 par un illustre personnage : Louis de France, plus connu sous le nom de Louis I<sup>er</sup> d'Anjou. Il n'est autre que le fils cadet du Roi Jean le Bon, et frère de Charles V, duc de Touraine, d'Anjou, de Pouille et de la Calabre, roi de Sicile et de Jérusalem, comte du Maine, de Provence, de Piémont et de Forcalquier, seigneur de

Champigny et donc du Coudray. Il épouse Marie de Châtillon en 1360, qui conserva la terre du Coudray, après la mort de Louis en 1384. Marie de Châtillon cède par la suite le Coudray à Pierre de Bournan, en 1399.

Ce dernier, écuyer, qualifié dans un acte de 1426 de « maître d'hôtel du Roy » (on parle alors du roi René d'Anjou), est seigneur du Coudray jusqu'à sa mort en 1458. Ce serait, selon certains auteurs, à lui que l'on doit la reconstruction du château dont est héritée la configuration actuelle. Son fils, Louis de Bournan, également qualifié de maître d'hôtel et conseiller du roi René, hérite du domaine. À sa mort entre 1470 et 1473, le Coudray passe à son fils Charles, mais celui-ci vend la terre du Coudray en 1481, à un autre illustre personnage : Louis dit le « bâtard de Bourbon ».

Ce dernier est le fils de Charles I<sup>er</sup>, duc de Bourbon et d'Auvergne, qu'il eut de sa maîtresse qui n'était autre que Jeanne de Bournan (fille de Louis de Bournan, sœur de Charles de Bournan). Louis « le bâtard » est légitimé en 1463. Il est comte du Roussillon et amiral de France et épouse en 1466 Jeanne, dite également « bâtarde de France » (fille légitimée née hors mariage de Louis XI), dame de Mirebeau et de la Roche-Clermault (près de Seuilly). Louis « le bâtard » achète aussi la terre de Montpensier, voisine directe du Coudray (mais dans le département actuel de la Vienne), et accole alors les deux noms.

Louis meurt en 1486, sans héritier mâle. Le domaine demeura à Jeanne de France, sa femme. Cette période voit de nombreuses constructions au château, comme en témoignent des comptes de travaux de 1489 à 1492. Louis et Jeanne laissent deux filles, dont Suzanne, épouse de Charles de Boulainvilliers. À la mort de Jeanne de France en 1515, Charles de Boulainvilliers devient seigneur du Coudray. Mais celui-ci, endetté, vend la terre dès 1520 à un certain Guillaume Poyet.

Guillaume Poyet est prêtre, président au Parlement et chancelier de France. Accusé d'exactions et concussion, il est privé de ses offices en 1545. Pour acquitter l'amende, il vend la terre du Coudray au roi François I<sup>er</sup>, qui la donne alors en récompense de bons et loyaux services à Jean d'Escoubleau, qui porte la titulature de « seigneur

du Coudray-Montpensier et de la Chapelle Bellouin, maître de la garde-robe du Roi, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes, gouverneur de Blois ». Il meurt en 1572 et inhumé dans l'église de Jouy-en-Josas dont il était également le seigneur. Louis d'Escoubleau, fils du précédent, chambellan et chevalier de l'ordre du Roi, hérite du domaine du Coudray-Montpensier, puis à sa suite, vers 1614, son fils Claude d'Escoubleau, qui porte les mêmes titres. Ce dernier épouse Charlotte Pot de Rhodes, dame de Fontmorand (fille de Charles Pot et de Marguerite de la Trémoille). Claude meurt en 1656 et sa femme en 1658.

Puis vient Henri d'Escoubleau, fils du précédent, chevalier, seigneur du Coudray-Montpensier, qui est notamment dit « conseiller d'État et lieutenant-général des armées du Roi ». Il épouse Madeleine Malleset de Chastelus-Malvaleix. Henri (†1688) et Madeleine (†1696) laissent un fils unique, Paul-François-Benoît. Ce dernier ne posséda pas longtemps le Coudray : il meurt en 1693 à la bataille de Nerwinde, en Flandre (Belgique actuelle). Le domaine échoit « par bénéfice d'inventaire » à son cousin germain, Henri-François de Bouex. Il est en effet le fils de Robert du Bouex (seigneur de Villemort et de Méré) et de Marie d'Escoubleau, sœur d'Henri d'Escoubleau.

Henri-François de Bouex est entre autres « gentilhomme de la grande fauconnerie de France ». En 1714, il vend les terres du Coudray à Henri de la Vallière. Ce dernier est chevalier, gouverneur d'Annecy en Savoie, lieutenant des maréchaux de France à Saumur. Il épouse en 1693 une certaine Hélène Le Gras. Sans enfants à sa mort en 1723, il lègue la terre du Coudray à son neveu, Claude-Philippe-René, comte de la Motte de Baracé.

Ce dernier eut une brillante carrière militaire : il fut nommé dès 1712 (il avait 13 ans) lieutenant provincial de l'artillerie en Basse-Normandie ; en 1720, capitaine au régiment de la Ferronnays ; en 1732, lieutenant des maréchaux de France au département de Saumur ; en 1736, chevalier de Saint-Louis ; en 1752, « premier capitaine de cavalerie au régiment de Crussol » ; et en 1754, lieutenant-colonel du même régiment. Il meurt en 1762.

Le dernier seigneur du Coudray, son fils, Alexandre de la Motte de Baracé, est quant à lui capitaine de vaisseaux, chevalier de Malte et de Saint-Louis et lieutenant des maréchaux de France. Il comparait en 1789 à l'Assemblée de la noblesse de Touraine, puis part un temps en exil durant la Révolution. Il revient en France à la Restauration et récupère ses terres du Coudray. Nous avons notamment mentionné plus haut que son fils finança en 1850 la construction du nouveau chœur de l'église de Seuilly. Ainsi, même après la Révolution, les châtelains gardaient-ils une influence sur la vie locale de la paroisse. Les de la Motte de Baracé restèrent propriétaires du Coudray jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle.

Si cette liste est un peu fastidieuse, elle nous apparaît néanmoins nécessaire pour voir la trajectoire des seigneurs du Coudray et comment elles arrivent entre les mains des Escoubleau à la fin du 16<sup>e</sup> siècle, puis des La Vallière et enfin des de la Motte de Baracé. En effet, dans le cadre de l'étude du caveau, les derniers seigneurs, aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, vont particulièrement nous intéresser.



## 2. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION

Dans cette partie, nous décrivons dans un premier temps les vestiges découverts fortuitement en décembre 2022 (chap. 2.1), avant de livrer les éléments qui permettent l'identification des défunts (chap. 2.2), et enfin quelques éléments de comparaison (chap. 2.3).

Le caveau découvert prend donc place au sein de l'actuelle nef de l'église, mais ancien chœur de l'édifice médiéval, sensiblement centré dans le vaisseau, quoique très légèrement décalé

vers le nord (**Fig. 10**). La dalle qui en recouvrait l'entrée était recouverte du sol récent de l'église, principalement constitué de tomettes en terre cuite, à l'exception de rares parties en dalles de tuffeau (probablement anciennes) qui ont été laissées en place. Seule la sous-couche de mortier portant les traces de négatifs des tomettes était encore visible au moment de l'intervention. Ce sol remonte sans doute, dans son ensemble, à des réfections du 19<sup>e</sup> et/ou 20<sup>e</sup> siècle.

### 2.1. DESCRIPTION DU CAVEAU FUNÉRAIRE

La dalle qui couvrait l'entrée du caveau, en calcaire dur, soulevée par les ouvriers de l'entreprise en charge des travaux, a été basculée et déposée immédiatement sur le côté (**Fig. 17**). Elle était donc retournée lors de notre intervention, et non déplaçable. La surface n'était donc pas visible.



Figure 17 : Vue de l'entrée du caveau

Cependant, de ce que nous pouvions en voir, et selon les dires de M. le Maire de Seuilly, celle-ci était totalement lisse et vierge. À noter qu'une seconde dalle (sans inscription également), encore en place (possible marquage d'une tombe), se trouve immédiatement à l'ouest de celle qui recouvrait l'entrée du caveau.

#### 2.1.1. L'architecture du caveau

L'accès au caveau se fait par un escalier de cinq marches, se développant sur une longueur de 1,20 m et d'une largeur de 0,60 à 0,65 m (**Fig. 18, 19**). Les marches sont hautes et irrégulières (plus de 35 cm de haut pour les plus importantes), constituées principalement de blocs de tuffeux blancs, liés au mortier de chaux. Seules deux des marches possèdent des appuis en dalle de schiste ardoisier. Cet escalier permet de descendre de 2 m depuis le sol de l'église jusqu'au sol du caveau. Au vu de la différence d'altitude entre le sol du caveau (dont on perçoit le niveau au fond, le long du mur oriental), et celui de la première marche de l'escalier, d'une hauteur d'environ 65 cm, une sixième marche (peut-être une simple dalle) est probablement présente hors œuvre à l'entrée, mais recouverte par un cône de gravats (1011).



Figure 18 : Vue zénithale de l'escalier menant au caveau

Le caveau est constitué d'une unique petite salle voûtée rectangulaire de 2,50 m sur 2,90 m, orientée nord-sud, et dont la voûte culmine à 1,70 m de hauteur au plus haut (Fig. 19, 20, 21, 22). Les murs latéraux (1005, 1006, 1007 et 1008) comme les murs d'échiffres de l'escalier (1002, 1003) sont homogènes, composés principalement de blocs et de moellons équarris de tuffeau blanc plus ou moins assisés. Seul l'encadrement de la porte d'accès est en pierres plus soigneusement taillées de calcaire dur

et de tuffeau blanc (1004) (Fig. 23). Certaines pierres apparaissent clairement en réemplois comme en témoigne la retaille grossière de certains éléments à la polka. Les murs nord et sud reposent sur un léger ressaut de maçonnerie de 25 cm de hauteur. La voûte (1010), cintrée, apparaît en revanche plus soigneusement réalisée, entièrement composée de claveaux de moyen appareil de tuffeau blanc. Le tout est maçonné avec un liant argilo-sableux de couleur marron.

### 2.1.2. Les vestiges funéraires (avec la collaboration de M. Gaultier)

Au premier coup d'œil à l'intérieur du caveau, et bien que le maire nous indique que rien n'a été déplacé après l'ouverture (à l'exception du cardiotaphe dérobé sur lequel on reviendra), on note un certain « désordre » dans les éléments présents. Ceux-ci témoignent, d'une part de la manipulation

de sépultures tout au long de l'utilisation funéraire du caveau, et d'autre part de revisites postérieures. Celles-ci ont notamment peut-être eu lieu lors des restaurations des sols de l'église au 19<sup>e</sup> siècle et/ou 20<sup>e</sup> siècle. En effet, on constate d'emblée que l'entrée du caveau apparaît partiellement comblée

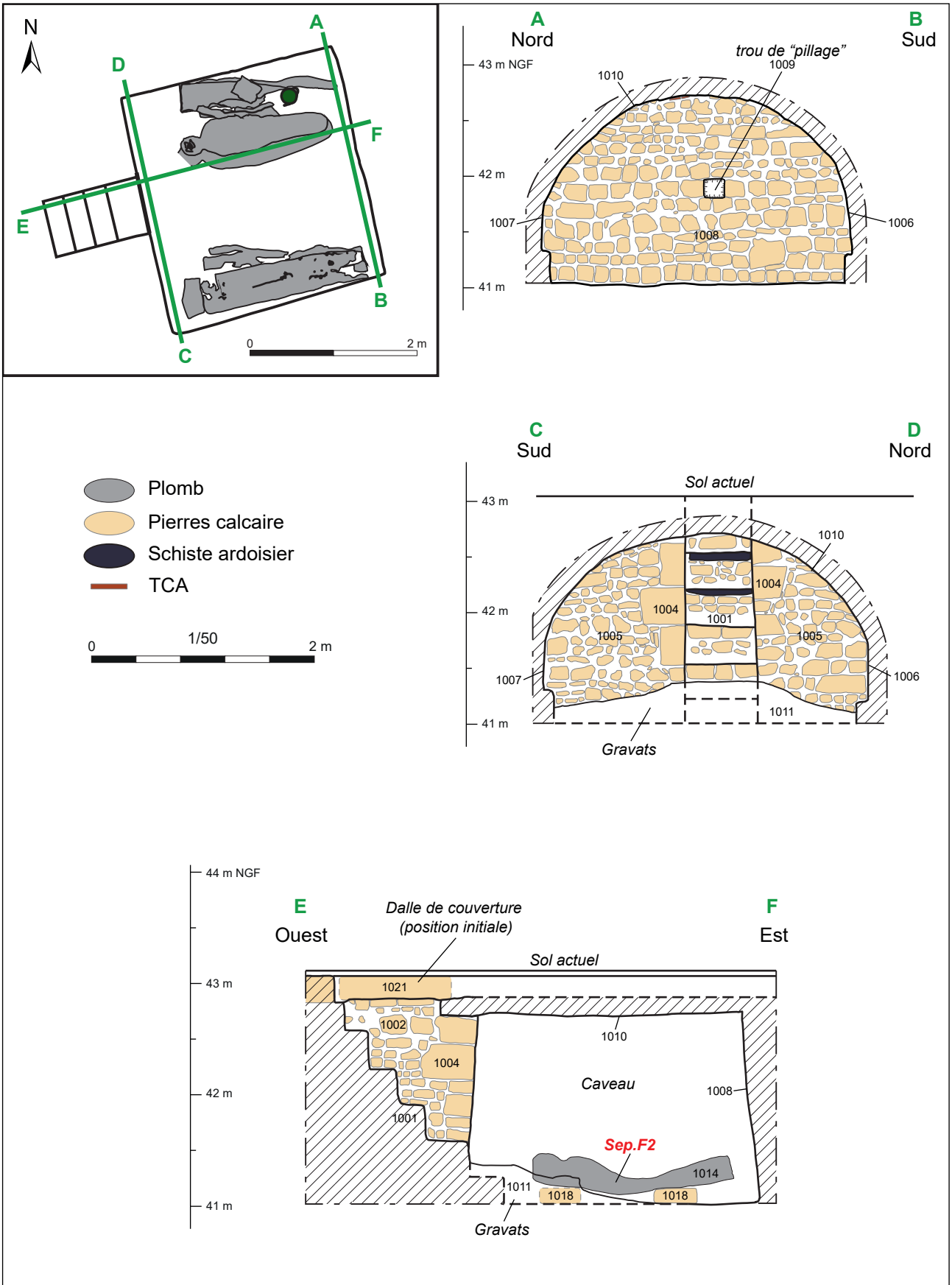


Figure 19 : Coupes du caveau au 1/50, à partir des orthophotographies issues de la photogrammétrie

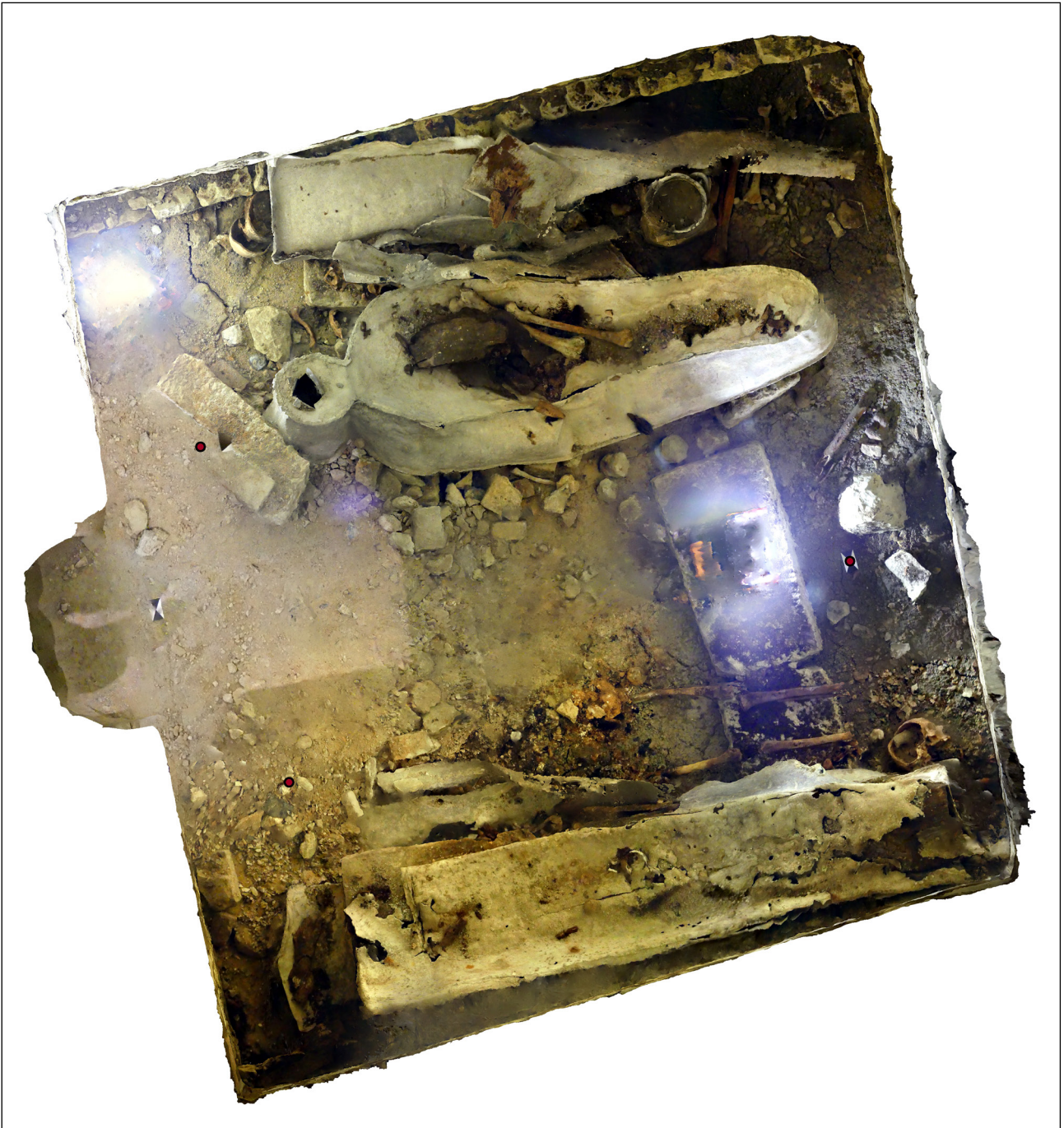


Figure 20 : Orthophotographie zénithale du caveau à partir du relevé photogrammétrique

d'un cône de gravats (1011), probablement issu des réouvertures successives du caveau. Certaines sépultures sont par ailleurs clairement perturbées, tout ou partiellement (cf. *infra*). Enfin, on observe nettement un trou de « pillage » (1009) dans le mur oriental du caveau, où un moellon a été clairement enlevé, dénotant une (vaine) tentative d'y découvrir

une autre pièce derrière (Fig. 22). Le moellon en question apparaît encore au pied du mur.

Les observations permettent de dénombrer en l'état cinq sépultures conservées, plus ou moins « en place » (Fig. 20, 21). Celles-ci ont été numérotées de F1 à F5, que nous décrivons dans l'ordre de leur numérotation. Les quatre premières sépultures sont des cercueils de plomb. Deux se trouvent l'une

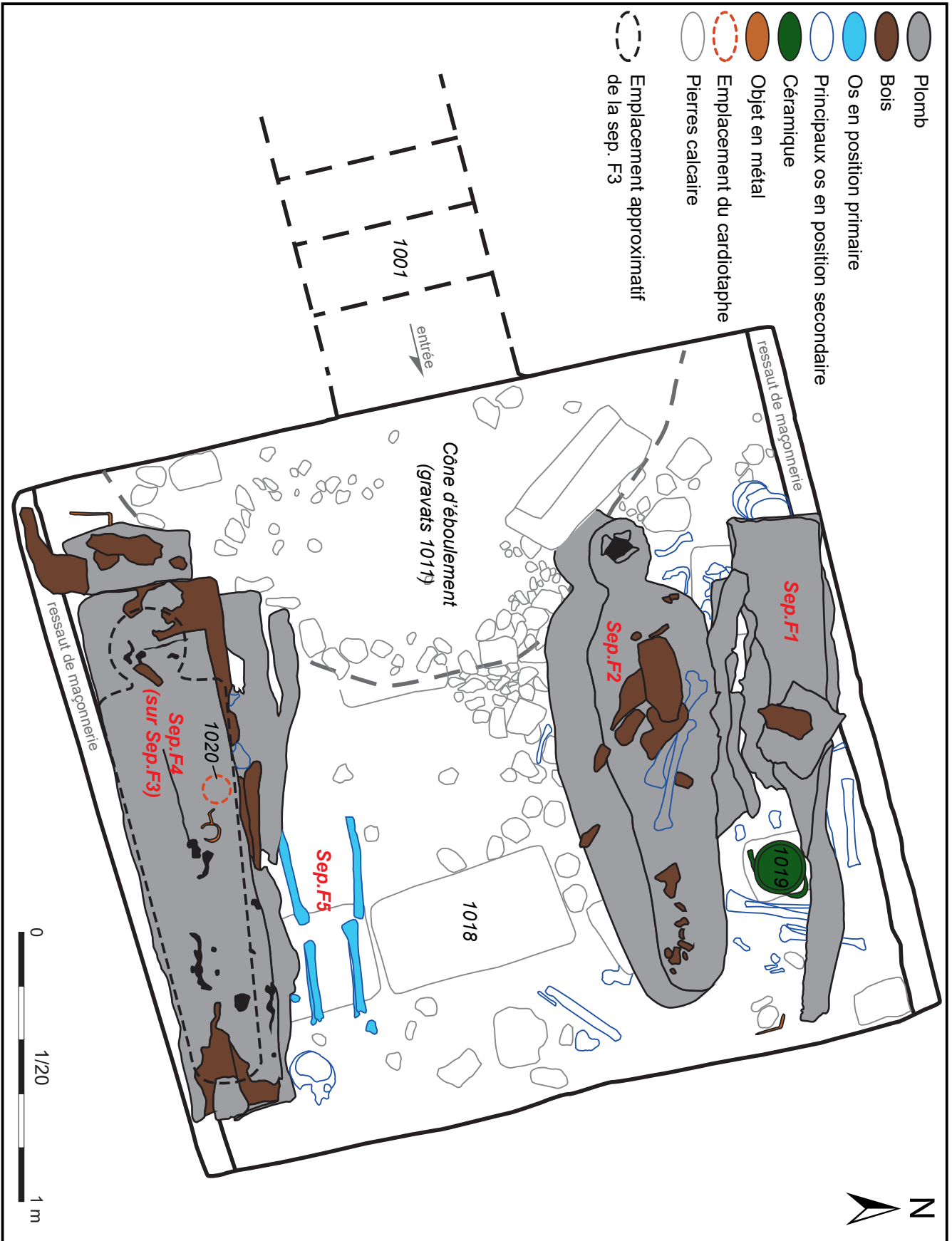


Figure 21 : Plan général du caveau, à partir du relevé photogrammétrique



Figure 22 : Vue du mur oriental du caveau



Figure 23 : Vue du mur occidental du caveau, avec la porte d'entrée

à côté de l'autre à gauche de l'entrée (F1 et F2, **Fig. 24, 25**) ; et deux sont superposées à droite de l'entrée (F3 et F4, **Fig. 31 à 33**, *infra*). La dernière est un reste d'ossements en position primaire reposant à même le fond du caveau (F5).

On relève que ces sépultures ne reposaient pas directement sur le fond du caveau, mais sur un support constitué de deux séries de dalles de tuffeau alignées formant des traverses, certaines encore bien en place, d'autres déplacées (1018). La série de pierres située à l'ouest est en outre largement recouverte des gravats (1011).

#### *La sépulture F1 et le vase 1019*

Le cercueil de plomb situé le plus près du mur nord (F1), apparaît en très mauvais état de conservation : totalement « éventré », une partie du contenant manque et la feuille formant le fond, vrillée, a été disposée sur des ossements en position secondaire. Des parties des feuilles de plomb formant le côté et le pied (ou la tête) ont été

disposées sur le côté et dessus. De ce qu'il en reste, on peut cependant clairement voir que ce cercueil était de forme rectangulaire ou trapézoïdale.

Il y a donc eu une perturbation importante de cette sépulture. Celle-ci a pu avoir en partie lieu durant le laps de temps pendant lequel le caveau a été utilisé par ses propriétaires (déplacements du cercueil pour « faire de la place »). Mais les principaux dérangements ont certainement surtout eu lieu lors d'une (ou plusieurs) visite(s) postérieure(s). Et compte tenu de ce qu'il subsiste du cercueil de plomb, une partie en a vraisemblablement été récupérée.

Des ossements en position secondaire sont visibles partout autour du cercueil de plomb perturbé, dont on peut penser qu'ils appartiennent en grande partie à son occupant. Sous la plus grande feuille de plomb, on observe que les ossements sont fortement en désordre, mais que la localisation des éléments des grandes régions anatomiques



Figure 24 : Vue des cercueils F1 et F2 et du vase 1019 (vers le nord)



Figure 25 : Vue des cercueils F1 et F2 et du vase 1019 (vers l'ouest)

est globalement respectée : crâne et mandibule, clavicules, vertèbres cervicales, éléments du thorax à l'ouest ; membres inférieurs à l'est (Fig. 26, 27 et 28). Cet état de fait semble aller dans le sens d'une perturbation de F1 à son emplacement. On note également que les tibias et fibulas sont en connexions lâches, orientés perpendiculairement à l'axe initial de la disposition du corps. Ce maintien partiel des connexions indique que la perturbation du squelette a eu lieu à un moment où les contiguités articulaires entre ces os étaient encore préservées (processus de momification localisé ?).

Peu d'informations biologiques ont été relevées sur le squelette de F1, car nous ne nous sommes livrés qu'à des observations sur les éléments visibles sans toucher aux vestiges. On peut toutefois noter qu'il s'agit d'un squelette d'adulte dont la calotte crânienne a été sciée horizontalement (parallèlement au plan de Francfort), ce qui indique que le corps a été traité pour un embaumement.

Enfin, un récipient en céramique (1019) apparaît posé sur une des dalles en pierre de support des sépultures (1018), approximativement à l'emplacement des genoux de F1 (Fig. 21, 25 et



Figure 26 : Vue du crâne scié à l'ouest de F1



Figure 27 : Mandibule, clavicules et cervicales, à l'ouest de F1





Figure 28 : Tibias/fibulas à l'est de F1 et vase 1019

28). Au vu de son emplacement, on peut penser que ce vase a été placé ici postérieurement à la perturbation du cercueil, et pourrait donc être sans lien particulier avec la sépulture F1. Il pourrait tout autant avoir accompagné un autre dépôt dans le caveau. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un pot à anses en céramique quasi complet (seule une anse est manquante). Celui-ci est en pâte sombre, glaçuré vert à l'intérieur. Selon l'avis du céramologue Philippe Husi, auquel nous avons montré les photographies, celui-ci est sans aucun doute moderne au vu de sa facture. Toutefois, chose assez curieuse, la forme observée, notamment avec ses anses disposées à l'horizontale, apparaît atypique et serait non référencée à l'heure actuelle dans la base ICERAMM. Quoi qu'il en soit, il apparaît totalement vide (absence notamment de charbons), et pourrait donc avoir été employé plutôt pour de l'eau bénite

au moment de la cérémonie funéraire de l'une des sépultures présentes dans le caveau.

#### *La sépulture F2*

L'intégrité de ce cercueil de plomb, de forme anthropomorphe, apparaît globalement préservée (Fig. 21, 24, 25). Il reposait, comme les autres contenants, sur les deux traverses de dalles aménagées en surplomb par rapport au sol du caveau (1018), et s'est déformé au centre, vraisemblablement sous l'influence de son poids. Le côté droit (méridional) de la cuve s'est plié au point de toucher le sol.

On observe également un « trou de visite » pratiqué à l'emplacement de la tête, sans aucun doute lors d'une réouverture récente du caveau, postérieurement à son utilisation primaire (Fig. 29) : deux incisions en croix ont été pratiquées, puis les quatre « triangles » ainsi créés ont été écartés



Figure 29 : Vue du trou de visite au niveau de la tête de F2



Figure 30 : Vue du crâne scié à l'intérieur de F2

révélant le crâne du défunt. Celui-ci est encore bien visible à l'intérieur (Fig. 30). L'individu est un adulte dont le crâne a également été scié dans un plan horizontal pour embaumement.

#### *Les sépultures F3 et F4*

Pour les deux cercueils en plomb situés à droite de l'entrée (F3 et F4), contre le mur sud du caveau, ils apparaissent donc placés l'un au-dessus de l'autre (Fig. 31). De ce que l'on peut voir de celui qui est placé en dessous (F3), celui-ci est de forme anthropomorphe, et apparaît a priori bien conservé (Fig. 32). D'après la taille de la cuve, F3 contient un individu adulte.

Celui du dessus (F4) est de forme trapézoïdale, et apparaît dans un état de conservation médiocre (très déformé et partiellement démembré). Cependant, on observe clairement que cette sépulture était en coffre de bois, dont les planches sont assez bien conservées, qui a été doublé de feuilles de plomb. D'après les dimensions observables des deux contenants, il semble que les feuilles de plomb aient

été façonnées et assemblées sur le cercueil de bois. En effet, les dimensions observables de la planche supérieure du cercueil de bois et du contenant de plomb sont très proches. Par ailleurs, la feuille de plomb supérieure apparaît très dégradée. On observe une forte oxydation du métal provoquant des boursouflures, de l'effritement voire des perforations. Cette dégradation du plomb a pu être provoquée par le contact avec le bois (réaction avec les tanins) et les perforations peuvent résulter du contact entre le plomb et les clous d'assemblages du cercueil de bois sous-jacent.

La dégradation de cette double enveloppe de bois et de plomb s'est soldée par un affaissement du cercueil (chute des planches supérieure au contact des os et de la planche de fond). Le squelette est donc assez peu observable. On peut toutefois noter que quelques ossements ont basculé au nord du contenant après son effondrement : le sacrum, une lombaire et une côte. De plus, un os long (fémur), est visible coincé entre la planche inférieure et la



Figure 31 : Vue des cercueils F3 et F4, et de la sépulture F5



Figure 32 : Détail des cercueils F3 et F4, superposés

planche supérieure effondrée. Selon les dimensions du contenant et les ossements observables, il s'agit également d'un adulte.

#### *La sépulture F5*

De l'individu noté F5, seuls les membres inférieurs de ce défunt sont encore en place (diaphyses des fémurs et tibias/fibulas), reposant donc directement en partie sur les supports de pierre (1018), et en partie au fond du caveau (Fig. 34). Ceux-ci appartiennent à un adulte de sexe indéterminé. Le reste du corps a été perturbé sans que l'on puisse déterminer si les éléments sont toujours dans le caveau ou s'ils en ont été retirés. Des traces sombres de bois putréfié et des clous disposés non loin de ce corps témoignent clairement d'une sépulture effectuée en cercueil de bois.

La perturbation d'une grande partie de cet individu F5 est un témoignage complémentaire de l'existence d'une ou plusieurs visites du caveau après son dernier usage funéraire.



Figure 33 : Vue de détail des cercueils F3 et F4, et de la sépulture F5 et d'un crâne en position secondaire



Figure 34 : Vue de détail de la sépulture F5 et d'un crâne en position secondaire

### *Les ossements en position secondaire 1012 et les restes de bois et de ferrures 1021*

En plus de ces 5 individus plus ou moins en place, nous avons pu noter la présence d'ossements en position secondaire de manière éparse à divers endroits du caveau (en dehors de ceux déjà décrits appartenant sans doute au cercueil de plomb F1, **Fig. 20, 21**).

Parmi ceux-ci, on signalera particulièrement :

- Un crâne découvert au pied de F5 (**Fig. 33, 34**). L'os repose sur son côté gauche sur le sol du caveau à proximité de diaphyse d'os longs (dont une ulna). Il est endommagé : toute la partie droite de la calotte est manquante (temporal, une grande partie du pariétal, une partie du frontal et de l'écaille de l'occipital).

- Deux fémurs surnuméraires presque complets posés sur le cercueil en plomb de F2 : un gauche robuste et un droit plus gracile (**Fig. 35**). À ces deux fémurs, s'ajoutent les fragments d'un troisième, robuste, droit, reposant sur le sol du caveau au pied de F2.

- Enfin on peut mentionner un tibia droit surnuméraire assez robuste entre F1 et la paroi du caveau (**Fig. 28**).

Si l'on se fonde sur le comptage des fémurs en position secondaire qui viennent s'ajouter à ceux des individus en place, on peut estimer à 7 le nombre minimum d'individus présents dans le caveau. On notera toutefois que les deux individus identifiés grâce à ces os longs en position secondaire sont très mal représentés, peut-être parce que les restes squelettiques de ces individus initialement déposés dans le caveau ont été fortement perturbés (voire déplacés) lors de la succession de visites qui y ont été réalisées pendant le temps de son usage funéraire ou après sa fermeture.

À noter également la présence, toujours de manière aussi éparse, de restes de bois et d'au moins deux éléments de ferrures, provenant certainement de cercueils totalement perturbés.



Figure 35 : Détail des restes de bois et des deux fémurs posés sur le cercueil F2

### 2.1.3. Le cardiotaphe 1020

Le dernier élément que nous pouvons décrire présent dans ce caveau funéraire est l'objet en plomb dérobé lors des visites successives en décembre 2022 et finalement restitué en janvier 2023.

Comme l'indiquent les photographies qui nous ont été communiquées avant sa disparition, cette capse en plomb était posée sur le cercueil F4 (Fig. 21, 36). Il est donc probable qu'il ne s'agisse pas de sa position primaire, mais que celui-ci a été déposé ici, soit pendant les manipulations postérieures des sépultures au sein du caveau, voire lors des revisites postérieures.

Lorsque nous avons pu l'observer après sa restitution, l'objet se présentait dans un coffre en bois, calé avec des mouchoirs en papier. Il a été totalement vidé et nettoyé, bourré de mouchoirs et restitué ainsi (Fig. 37). La capse a donc manifestement été ouverte après son vol, le dessous de l'objet totalement désolidarisé de sa partie supérieure. Toutefois, de ce que l'on peut en voir sur les photographies prises avant sa disparition, il est possible que le disque formant la base de l'objet était déjà partiellement détaché. Aussi, les restes organiques qui étaient déposés à l'intérieur étaient alors peut-être déjà décomposés. Aucune autre dégradation n'était visible, l'objet en lui-même reste en bon état de conservation.

Il s'agit donc d'une capse en plomb, de forme ogivale. Elle est constituée d'un disque d'une douzaine de centimètres de diamètre à la base et de cinq « panneaux » triangulaires soudés pour la partie supérieure, pour une vingtaine de centimètres de hauteur (Fig. 38). Cette dernière partie est couverte d'inscriptions gravées, parfaitement lisibles. Celle-



Figure 36 : Vue de la capse en plomb en place, avant sa disparition, posée sur F4



Figure 37 : Vue de la capse en plomb à sa restitution

ci sont sans appel : la capse est le cardiotaphe de Marguerite de la Trémoille, mère de Charlotte Pot, elle-même femme de Henri d'Escoubleau, seigneur du Coudray Montpensier. Cette identification constitue le premier indice éloquent de la destination du caveau funéraire (cf. *infra*).

### 2.1.4. Conclusions sur les vestiges funéraires

L'ensemble des éléments visibles dans le caveau dénotent donc une utilisation répétée de la structure au cours de sa fonction funéraire. Le caveau a ainsi connu quatre ouvertures pour les dépôts des cercueils de plomb, et une cinquième pour la sépulture F5, en contenant de bois disparu et dont il ne reste que les membres inférieurs en

place. De plus, à partir des ossements en position secondaire, il est possible de déterminer la présence de deux individus supplémentaires, représentés par des fémurs en surnuméraires, mais totalement perturbées et/ou déplacées lors de revisites récentes.

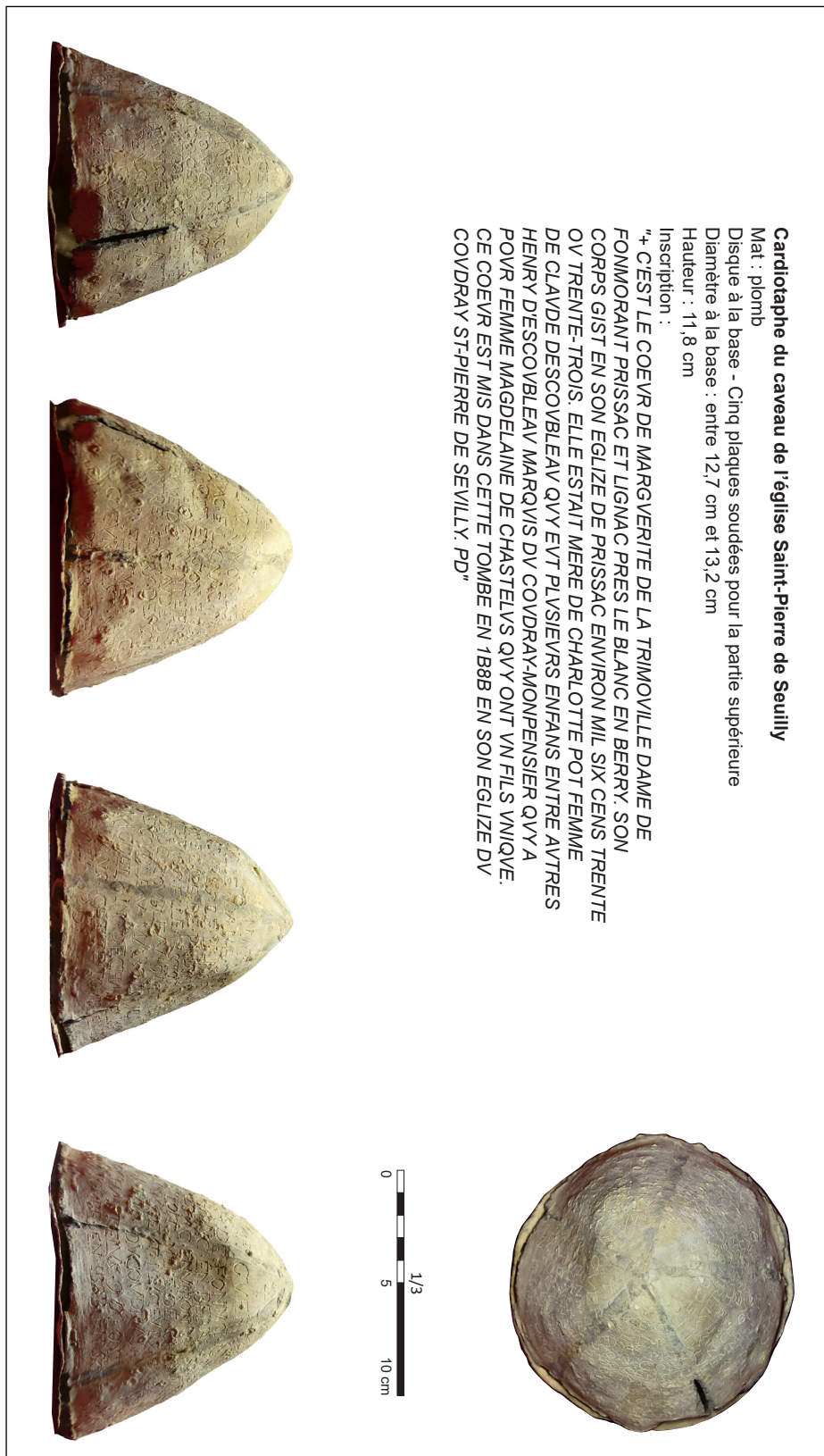


Figure 38 : Vues redressées de la capse en plomb à partir de la photogrammétrie

Ainsi, il est possible que trois sépultures en contenant de bois (F5, plus deux individus totalement perturbés), viennent s'ajouter aux quatre cercueils de plomb (F1 à F4), soit au moins sept utilisations successives du caveau pour des dépôts de corps, uniquement d'adultes. À cela vient s'ajouter une huitième ouverture pour le cardiotope de Marguerite de la Trémoille.

On peut ainsi sans doute penser que, selon le scénario le plus probable, les premières sépultures déposées dans le caveau furent les cercueils de plomb, disposés certainement régulièrement les uns à côté des autres. Puis, elles ont été dans un deuxième temps, poussés le long du mur nord pour les uns (F1 et F2), superposées le long de la paroi

sud pour les autres (F3 et F4), pour venir libérer une place au centre, pour le dépôt de trois nouvelles sépultures en cercueil de bois, dont une seule est encore partiellement en place (F5).

Enfin, ces manipulations successives, puis la ou les visites plus récentes au 19<sup>e</sup> s., ont provoqué des dérangements supplémentaires : un cône de gravats s'est accumulé à l'entrée du caveau ; le cardiotope a été déplacé et déposé sur F4 ; la sépulture F1 a été totalement éventrée ; le vase 1019 certainement aussi déplacé ; un trou de visite a été réalisé au niveau de la tête de la sépulture F2 ; deux sépultures en partie centrale ont été totalement perturbées et les ossements dispersés ; et un trou de pillage a été pratiqué dans le mur oriental du caveau...

## 2.2 DATATION DE L'ENSEMBLE ET IDENTIFICATION DES DÉFUNTS

De manière générale la pratique de l'inhumation en caveau collectif au sein des églises, de même que l'usage du cercueil de plomb, indiquent d'emblée une datation de l'ensemble de la période moderne (cf. *infra*, chap. 2.5). Il en est de même de la datation large du vase 1019. L'élément matériel le plus

déterminant est en outre l'inscription portée sur le cardiotope en plomb, indiquant une datation du 17<sup>e</sup> siècle, et un premier indice concernant le lien direct entre le caveau et la famille d'Escoubleau, alors seigneurs du Coudray-Montpensier.

### 2.2.1. L'identification des défunts à l'aide des archives

Le reste des éléments de datation fine sont livrés par l'étude documentaire. L'un des documents décisifs est le plan de l'église déjà présenté dans la partie contextuelle (cf. *supra*, chap. 1.5.5, **Fig. 13**). Celui-ci est une copie de 1716, collationnée dans le registre d'archives du château du Coudray-Montpensier, d'un plan de 1687. Comme indiqué plus haut, ce document faisait partie d'un ensemble composant un dossier en grande partie disparu, mais qui figurait intégralement dans les archives du château avant son dépôt partiel aux ADIL. Ce dossier était relatif au règlement d'un conflit, porté devant la Cour, qui opposait le seigneur d'alors, Henri d'Escoubleau, à l'abbé de Seuilly. Même si aujourd'hui le dossier est incomplet, les principaux éléments manquants ont toutefois été rapportés par L.-A. Bosseboeuf dans son ouvrage de 1899.

Voulant faire valoir ses droits honorifiques sur l'église paroissiale, Henri d'Escoubleau fait donc

dresser, accompagnant des procès-verbaux, ce plan de l'église, indiquant notamment la présence en plusieurs points des armoiries de sa famille (qui a financé une restauration de l'édifice), dont une litre seigneuriale peinte ornant les murs du chœur (dont il ne reste plus aucune trace aujourd'hui). Il figure en outre le banc seigneurial (noté « B »), à proximité duquel se trouve un monument funéraire, marqué sur le plan de la lettre « C », renvoyant en légende à : « *Mausolée des seigneurs du Coudray Montpensier* ». Celui-ci est également représenté en élévation, où l'on voit un enfeu, figurant un homme agenouillé, en armure, dans une niche agrémentée d'un monument à fronton triangulaire de style classique, marqué « P », et renvoyant en légende à : « *partie de la paroi du chœur [...] dans lequel se voit l'effigie de Escoubleaux seigneurs du Coudray Montpensier* ».



Mais aussi, ce plan de 1687 représente très distinctement le fameux caveau funéraire, marqué de la lettre « D », avec indiqué en légende : « *charnier où il y a trois cercueils de plomb* ».

Le reste, à propos de ce dossier, nous est donné par L.-A. Bosseboeuf, parmi les éléments qu'il a pu consulter dans les archives aujourd'hui disparues du Coudray-Montpensier. Il cite notamment à propos de ce dossier de 1686-1687, un « mémoire », rédigé par les châtelains qui établit « l'ancienneté et la légitimité des droits honorifiques et privilèges dont ils jouissent ». Ce document indiquerait que le propriétaire de la châtellenie est « de temps immémorial en possession de toutes les marques de seigneurie de paroisse ». Les seigneurs possèdent « la litre ou ceinture funèbre, le banc dans le chœur et les armes sur la principale porte et autres endroits », ainsi que « les sépultures et tombes des ancêtres du sieur d'Escoubleau » (Bosseboeuf 1899 : 231-233).

Poursuivant sa citation du procès-verbal, L.-A. Bosseboeuf indique que « près la balustrade du sanctuaire, du côté de l'évangile, est le banc seigneurial, et, tout près dans le mur, on voit l'effigie de Claude d'Escoubleau, mort en 1656, date gravée sur le casque, et au-dessus les armes pareilles à celles de la litre. Les anciens seigneurs étaient enterrés dans le chœur, et c'est plus de 30 ans avant cette enquête que le Sr d'Escoubleau a fait ouvrir un caveau pour mettre à l'avenir les corps des seigneurs du Coudray ».

Ainsi, à partir des archives du Coudray-Montpensier citées par L.-A. Bosseboeuf, on connaît donc l'identité de celui qui est à l'origine de la construction du caveau (et de l'enfeu) : Claude d'Escoubleau, mort en 1656, père de Henri d'Escoubleau. L'indication donnée dans les documents de 1686-1687 que le caveau a été construit plus de « trente ans en ça », nous ramène donc peu avant la mort de Claude. L'ensemble de ces informations apparaissent donc cohérentes et crédibles.

Le premier des seigneurs du Coudray à avoir été inhumé dans le caveau est donc Claude d'Escoubleau, en 1656. Nous avons vu lors de la description des vestiges funéraires présents dans le caveau que selon toute vraisemblance, celui-ci a été

utilisé à sept reprises au cours de son utilisation. À partir de là, nous avons effectué un dépouillement systématique des Registres paroissiaux de Seuilly qui sont conservés à partir de 1615. Ces éléments viennent en complément d'autres informations livrées par L.-A. Bosseboeuf. L'ensemble de ces données permettent d'établir avec précision l'identité et le pédigrée de chacun des défunts qui furent inhumés dans le caveau.

Nous avons ainsi retrouvé, en premier lieu, l'acte de décès de Claude d'Escoubleau, dans le registre de l'année 1656 (Fig. 39). Celui-ci n'est cependant guère loquace :

« *Le mercredy 25 octobre mille six cent cinquante six est décédé à Chinon messire Claude d'Escoubleau sieur du Coudré Monpensier âgé de soixante et dix ans et inhumé en l'église de Seuilly le vingt sixième dudit mois et an.* ».

Si l'acte n'indique pas clairement qu'il est inhumé dans le caveau, il permet néanmoins de certifier que Claude a bien été enterré dans l'église. Par ailleurs, nous avons vu que les documents plus tardifs de 1686-1687 établissent clairement que le caveau est celui des « ancêtres » de Henri d'Escoubleau, son fils, ce qui semble indiquer qu'il y a alors déjà plusieurs sépultures.

Or, la seconde candidate la plus probable est sans aucun doute Charlotte Pot, femme de Claude, dame de Fontmorand, qui était la fille unique de Charles Pot, seigneur de Chemaux et de Chambon, et de Marguerite de la Trémoille. Charlotte meurt moins de deux ans après son mari, en 1658. Son acte de décès figure également dans les registres de Seuilly :

« *Le mercredy 31 juillet fut inhumé haute et puissante dame Charlotte Pot dame du Coudré qui décéda à Yevre la ville en gatinais le 29 juin mille six cent cinquante huit.* ».

On y apprend donc qu'elle meurt loin de Touraine, à Yèvres-la-ville, seigneurie située en Gatinais (Loiret actuel), au nord de Monbernaume, qui était en la possession des Escoubleau. Son corps fut donc apporté à Seuilly, et inhumé plus d'un mois après sa mort. Il apparaît alors à peu près certain que Charlotte Pot repose également dans le caveau, près de son défunt mari. Voici donc sûrement les deux premiers occupants du caveau funéraire.

Puis vient Henri d'Escoubleau, fils de Claude. Celui-ci meurt en 1688, donc peu après le différend qui l'opposa à l'abbé de Seuilley à propos des droits dont jouissaient les seigneurs sur l'église paroissiale. L.-A. Bosseboeuf indique ainsi que « au cours du différend (...), le seigneur du Coudray était allé de vie à trépas. Ses restes, bénéficiant des droits qu'il avait défendus, furent inhumés dans l'église paroissiale<sup>23</sup> » (Bosseboeuf 1899 : 234). En effet, l'acte de sépulture qui apparaît dans les registres paroissiaux le confirme :

*« Le 22 Octobre 1688 mourut en sa terre de Faumorant messire Henry d'Escoubleau en son vivant Seigneur marquis du Coudray Montpensier Artenai, Bournan, Vessiere, Laboulardière, Cinnier, comte du chastelus seigneur de Mombernaume et Rougemont et aultres places, lieutenant général des armées du Roy en son camps, a esté aporté en l'église de St Pierre de Seuilley pour estre inhumé dans la sépulture de ses ancestres dans une voulte qui est en ladite église et la cérémonie en a este fait ce huitième de novembre par monsieur Sablé de Paris en présence de messieurs les curés circonvoysins et leurs vicaires et les officiers et serviteurs de la maison du Coudray et de moy curé sousigné. Constantin. »*

Ainsi, Henri se fait bien inhumé, selon ses volontés, « dans la sépulture de ses ancestres dans une voulte qui est en ladite église », ce qui en tout état de cause, désigne bien le caveau des seigneurs. Au passage, l'acte confirme également que ses parents sont bien inhumés au même endroit.

Et c'est donc probablement Henri qui a fait rapporter dans le caveau, peu de temps avant sa mort, le cœur de sa grand-mère. En effet, nous avons vu que Claude d'Escoubleau, père d'Henri, prit pour femme Charlotte Pot, fille de Marguerite de la Trémoille. Celle-ci est décédée, selon l'inscription sur le cardiotaphe, en 1630 ou 1633, et inhumée en l'église de Prissac, en Berry (Fig. 38). Mais son cœur fut apporté à Seuilley bien plus tard. La date est néanmoins curieusement inscrite sur la capse de plomb : « 1B8B », probablement 1686, dans la mesure où Henri d'Escoubleau, nommé

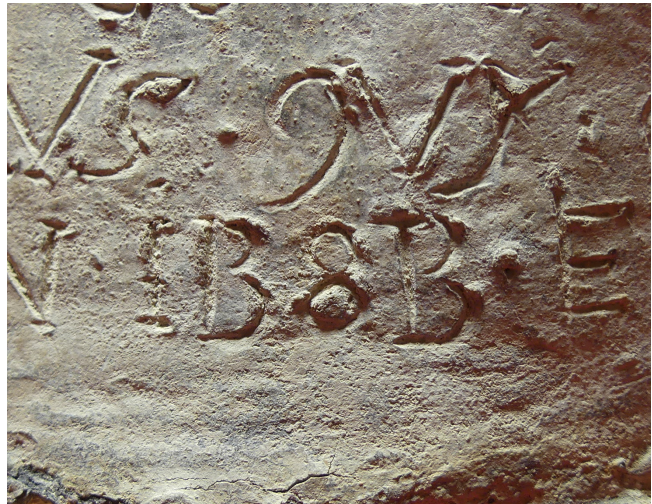


Figure 39 : Détail de la date inscrite sur la capse en plomb «1B8B»

dans l'inscription, est alors déjà marié à Madeleine de Chastellus (en 1665), et ont déjà un fils (né vers 1669) (Fig. 39). Henri décédant en 1688, la date de 1686 paraît donc la plus plausible. Ce cardiotaphe aurait donc été apporté dans l'église de Seuilley plus de 30 ans après la mort de Marguerite de la Trémoille, à l'initiative de son petit-fils Henri.

La femme d'Henri, Madeleine Malleset de Chastellus-Malvaleix, meurt en 1696. L'acte de son décès ne précise pas directement l'emplacement de sa sépulture :

*« [en marge : mort de madame la Marquise Ducoudray Monpensier]. Le quinzième octobre mil six cent quatre vingt seize jay conduit à Seuilley le corps de haute et puissante dame de Malleset veuve du defunt messire henry d'escoubleau marquis du coudray monpensier Lieutenant général des armées du Roy, Laquelle est décédée le quatorzième du mesme moy en la paroisse de Tavant après avoir reçu les derniers sacremens et enterrée par messire Alexis bargolt de Moussy docteur en sorbonnes et assisté de maître François Lafachu prestre prier de Tavant et monsieur mangot, sacristain du Roy secrétaire testamentaire de Lad. defunte en foy de quoi jay signé ».*

On y apprend donc qu'elle est décédée à Tavant (commune située dans la vallée de la Vienne en aval de Chinon, à 15 km de Seuilley), et que son corps a été conduit à Seuilley. Cependant, chose rare, les registres paroissiaux de Seuilley ont également reproduit une

<sup>23</sup> En revanche, Bosseboeuf se trompe (et se contredit) en affirmant plus loin que le mausolée avec la statue des Escoubleau a été fait à l'initiative de Henri. Comme on l'a vu, il s'agit certainement de Claude.

copie de son testament, qui, complété par d'autres archives du château du Coudray rapportées par L.-A. Bosseboeuf (1899 : 234-235), permet de prendre connaissance des circonstances exactes de sa mort. Madeleine fut notamment condamnée en 1695, à la suite d'une contestation, à payer 3 000 livres pour le droit de rachat à la terre de Montsoreau, et 950 livres pour les intérêts. La dame du Coudray serait alors allée « confier ses tristesses » au prier de Tavant. Le 21 septembre 1696, se trouvant malade et atteinte d'une paralysie, Madeleine Malessot fit son testament, nous dit-on, « en pleine liberté d'esprit » et « sans aucune suggestion », par-devant Lecourt, notaire à Chinon. Le document commence par annoncer classiquement qu'elle recommande son âme à Dieu, à la Vierge et aux saints, en particulier à sa patronne, puis elle arrête ses volontés : son corps sera conduit par le curé de la paroisse où elle décèdera, dans l'église de Seuilly « pour y estre enterré proche et dans le tombeau du defunt sieur du Coudroy son mary, sans aucune pompe ». Ainsi, il ne fait nul doute qu'en 1696, Madeleine a été inhumée dans le caveau, près de son mari.

Seule petite contradiction à ce tableau des quatre premiers occupants du caveau : le plan de l'église de 1687, qui indique que se trouvent alors « 3 cercueils de plomb ». Or, normalement à cette date, ce sont seulement deux sépultures qui devaient s'y trouver, puisque Henri d'Escoubleau meurt l'année suivante, en 1688. Mais gardons à l'esprit que le document est une copie de 1716 d'un plan original de 1687. Cependant, à cette date, c'est quatre inhumations qui devaient s'y trouver (Claude et Charlotte, Henri et Madeleine). En bref, cela laisse ainsi une latitude d'erreur de la part du copiste du plan, et il faut probablement plus se fonder sur les Registres pour appréhender la chronologie fine de l'utilisation du caveau.

Par la suite, comme nous l'avons vu en listant les seigneurs du Coudray-Montpensier (cf. *supra* chap. 1.5.6.), Henri et Madeleine n'ont qu'un fils unique, Paul-François-Benoît, mais ce dernier meurt

avant sa mère en 1693, à la bataille de Nerwinde<sup>24</sup>, du côté de la Flandre (Belgique actuelle). Il ne fut donc pas enterré près de ses parents à Seuilly. Le domaine échoit ensuite à son cousin germain, Henri-François de Bouex, fils de Robert du Bouex et de Marie, sœur d'Henri d'Escoubleau. Mais celui-ci n'est également pas enterré à Seuilly, puisque, en 1714, il vend les terres du Coudray à Henri de Vallière.

L.-A. Bosseboeuf rapporte les éléments de l'acte de vente du domaine, passé devant notaire à Saumur où il demeurait, paroisse Saint-Nicolas, le 8 février 1714 (Bosseboeuf 1899 : 258). Henri de Vallière, « *chevalier, cy devant gouverneur d'Annecy et lieutenant des maréchaux de France* », avec son épouse Hélène Le Gras, achètent ainsi les « *terres et châtelainie de Coudray, Montpensier, la dixme en dépendant, la Boulardière, Cinais, le Vignau, Artenay et la dixme qui en dépend, la seigneurie de Bourg en Bournan, et la maison de Ponsay avec toutes les appartenances, circonstances et dependances des maisons cy dessus expliquées, tant en bois taillis, haultes fustaias, moulins, terres labourables, prés, cens, rentes, tant nobles féodales que foncières, les fiefs, hommes sujets et vassaux, droits et achats, bornages, lots et vantes, présentation et nomination d'un prestre pour faire le service, les seigneuries des paroisses de Cinais, Seuilly-l'Abbaye, Bournan et autres droits utiles et honorifiques, y compris les domaines et rentes en roture* ».

Il est donc intéressant de noter que l'acte de vente comprend « les droits utiles et honorifiques », notamment sur la paroisse de Seuilly, ce qui sous-entend ceux de la sépulture des seigneurs du Coudray.

Aussi, dans leur testament daté du 5 janvier 1718, là encore cité par L.-A. Bosseboeuf, Henri de Vallière et Hélène Le Gras indiquent clairement que : « *S'ils décèdent dans cette paroisse [Saint-Nicolas de Saumur], ils laissent à leur survivant le soin de les faire enterrer en tel endroit qu'il lui plaira, et s'ils décèdent au Coudray, ils demandent*

<sup>24</sup> Bataille qui eut lieu dans le cadre de la guerre de la Ligue d'Augsbourg le 29 juillet 1693 entre l'armée française sous le commandement du maréchal de Luxembourg et les forces « alliées » (anglaises, espagnoles et Impériales) sous les ordres de Guillaume d'Orange.

à être inhumés dans l'endroit destiné pour les seigneurs » (Bosseboeuf 1899 : 261-262). Au passage, c'est également dans ce document que, sans enfants, ils établissent le legs à « René Philippe de la Motte-Barassé, petit-neveu dudit seigneur, les terres du Coudray, Montpensier, Cinais, Seuilly et autres domaines, cens, rentes, fiefs, hommes, sujets et vassaux et généralement tout ce qui est compris dans l'acte d'acquêt du 8 février 1714 ».

Mais revenons d'abord à Henri de Vallière et à sa femme Hélène Le Gras. Le premier meurt le 22 décembre 1723, et est enterré, non pas à Seuilly, mais en l'église de Saint-Nicolas de Saumur. En revanche, sa femme est bien morte et enterrée à Seuilly, en l'église Saint-Pierre. Voici son acte de sépulture en date du 26 octobre 1726 :

« Le vingt cinquième octobre mil sept cent vingt six est décédée après avoir reçue les sacrements et le vingt-six fut inhumée dans le chœur de cette église âgée d'environ soixante et dix-huit ans Dame Hélène Le Gras, veuve de messire Henry de Vallière, seigneur du Coudray Monpensier, la Boulardièrre et Cinais ; bourg du Bournan et autres lieux ; gouverneur d'Annecy, Lieutenant de Messieurs les maréchaux de France et chevalier de l'ordre militaire de St-Louis. Les cérémonies du convoi faites, du consentement du Sieur Curé par maître gilles Thibault, prêtre curé de ?? Soussigné en présence des dits curés et de plusieurs autres. »

Ainsi, l'acte désigne distinctement le « chœur de cette église », il apparaît donc que ses volontés de se faire inhumer, selon son testament, « dans l'endroit destiné pour les seigneurs » furent bien respectées. Hélène Le Gras est donc la cinquième personne à avoir été enterrée dans le caveau.

Et c'est donc le neveu, Claude-Philippe-René, comte de la Motte-Baracé qui hérite alors du Coudray. De ce personnage, dont nous avons énuméré dans la partie contextuelle la carrière militaire pléthorique, L.-A. Bosseboeuf nous dit qu'il se retira sur « cette belle terre [du Coudray], en 1759, après quarante-sept ans de service et vécut en faisant le bien » (Bosseboeuf 1899 : 269). Sa mort intervient en 1768, et voici son acte de sépulture figurant dans les registres de Seuilly :

« Le vingtième jour de juillet mil sept cent soixante huit a été inhumé dans le caveau sous

le chœur l'église de cette paroisse par nous curé soussigné le corps de messire philippe claudé rené de la motte baracé chevalier seigneur du coudray montpensier Seuilly Sinais bournan et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, ancien lieutenant colonel de cavalerie au régiments de crussol et lieutenant de nos seigneurs les maréchaux de France, décédé d'hyer après avoir reçu les sacrements agé de soixante neuf ans moins deux mois, a laquelle sépulture ont assisté messire antoine charles achard de la hayes chevalier seigneur capitaine aide major de la première brigade du régiment des carabiniers seigneur de la grand haye St Sylvestre de la petite haye st christophe du mesnil, merlot et autres lieux en quartier à la flèche, diocèse d'angers gendre de feu lesusdit seigneur de la motte baracé ; ont aussi assisté maître pierre précieux prestre vicaire de Thizay, maître martin salle prestre vicaire de la paroisse de Sinais, maître martin bruère prestre vicaire de cette paroisse, maître antoine Sallae pestre chapelain de la baye de Seuilly maître jaques elie thibault chambault pestre curé de cette dite paroisse de Seuilly qui ont signé avec nous. »

Cette fois-ci, les mots employés sont on ne peut plus clairs : « dans le caveau sous le chœur l'église ». Il ne fait donc aucun doute que nous sommes en présence de la sixième sépulture de notre caveau. En revanche, les registres ne portent pas la trace de la mort de sa femme, Catherine Guillot de la Bardouillère, qui apparaît cependant en tant que témoin dans plusieurs actes (mariages ou baptêmes) postérieurs à la mort de son mari, ce qui indique qu'elle résidait bien au château du Coudray. Les actes ayant été dépouillés jusqu'en 1792, soit elle est décédée après cette date (à plus de 90 ans donc), soit est-elle enterrée ailleurs. En tout cas, elle ne fut pas inhumée près de son mari.

Enfin, le dernier seigneur du Coudray fut donc Alexandre de la Motte de Baracé, fils de Claude-Philippe-René, exilé à la Révolution, et de nouveau en possession du Coudray à la Restauration. Celui-ci décède en 1822, à un moment où le caveau, comme l'église en général, n'est plus utilisé en tant que lieu d'inhumation. En revanche, Alexandre de la Motte de Baracé se marie en 1772 à une certaine Marie-Mélanie d'Escajeuls. Or, celle-ci meurt jeune, dès

1775, à l'âge de seulement 23 ans, et son acte de décès figure dans les registres de Seuilly :

« *Le vingtième jour de septembre mil sept cent soixante quinze a été enterrée dans le caveau sous le chœur de l'église de cette paroisse dame marie descajeuls épouse de messire alexandre de la motte baracé chevalier seigneur du coudray montpensier Seuilly Sinais bournan et autre lieux chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis colonel d'infanterie décédée d'hier âgée de vingt trois ans ou environ, ont assisté a laditte sépulture messire*

*alexandre de la motte baracé chevalier non prestre de l'ordre de st jean de jerusalem, messire antoine charles achard de la haye seigneur de verrue passay et autre lieux beaufils de la défunte, maître etienne pierre marie seguin chevalier de piegon, messire henri proust chevalier seigneur de couleine qui avec les nommés dessus ont signé ».* Là encore, la mention est limpide : *enterrée dans le caveau sous le chœur de l'église de cette paroisse.* Il s'agit donc de la septième et dernière inhumation réalisée dans le caveau de Seuilly.

### 2.2.2. Bilan sur les inhumations du caveau

En d'autres termes, les données livrées par les recherches documentaires et archivistiques semblent parfaitement corroborer les observations archéologiques réalisées dans le caveau découvert dans l'église Saint-Pierre de Seuilly. Ce dernier a donc été construit vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle à l'initiative des seigneurs du Coudray-Montpensier, et utilisé jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle ;

Auraient ainsi été inhumés dans le caveau :

- Claude d'Escoubleau en 1656, qui est à l'initiative de la construction du caveau, à l'âge de 70 ans.
- Charlotte Pot de Rhodes en 1658 (femme de Claude), qui se fit inhumér près de son mari, à un âge inconnu, sans doute plus de 60 ans.
- Henri d'Escoubleau en 1688 (fils de Claude et Charlotte), celui-ci étant très clairement inhumé « dans la sépulture de ses ancêtres dans une voulte qui est en ladite église », à un âge inconnu, sans doute plus de 60 ans.
- Madeleine Mallesset de Chastelus-Malvaleix en 1696 (femme d'Henri), inhumée selon ses volontés testamentaires, dans le caveau près de son mari, à un âge inconnu, sans doute plus de 60 ans.
- Hélène Le Gras en 1726, veuve de Henri de La Vallière (lui-même mort et enterré à Saumur), âgée de 78 ans et inhumée « dans la sépulture réservée aux seigneurs » et « dans le chœur de cette église »
- Claude-Philippe-René de la Motte de Baracé en 1768, petit neveu de Henri de La Vallière,

âgé de 68 ans. L'indication dans les registres est nette : « dans le caveau sous le chœur l'église ».

- Enfin Marie-Mélanie D'Escajeuls en 1775, épouse de Alexandre de la Motte de Baracé, âgée de 23 ans et inhumée également « dans le caveau sous le chœur de l'église ».

Au total ce sont donc bien sept personnes (4 femmes et 3 hommes), tous adultes âgés de plus de 60 ans (à l'exception de Marie-Mélanie d'Escajeuls à 23 ans) qui sont inhumés dans le caveau entre 1656 et 1775, ce qui correspond parfaitement aux sept Nombre Minimum d'Individus, identifiés par nos observations.

On peut alors conjecturer que les quatre premières inhumations des Escoubleau étaient sans doute celles en cercueils de plomb, et que ceux-ci ont ensuite été « poussés » pour accueillir les trois suivantes, en cercueils de bois, dont deux ont été totalement perturbées lors de visites récentes.

À cette liste de sept personnes, il faut donc ajouter le cardiotaphe de Marguerite de la Trémoille, mère de Charlotte Pot, dont l'écrin de cœur a très certainement été rapporté à Seuilly par son petit-fils Henri d'Escoubleau, en 1686, et mis dans le caveau familial.

Une autre fait intéressant peut être avancé à travers les observations archéologiques et les données documentaires. En effet, si des enfants des familles des seigneurs morts en bas âge apparaissent bien dans les registres paroissiaux de Seuilly, ils sont tous dits inhumés « dans l'église », mais pas dans le caveau. C'est le cas de deux enfants de Claude-Philippe-René de la Motte de Baracé : Samson

Chevalier en 1739, âgé de 11 mois, et d'un « enfant femelle » (ondoyée mais non baptisée) en 1745, âgé de 3 mois. Ce que semble d'ailleurs confirmer nos observations, puisqu'aucun ossement d'immaturation n'apparaît présent dans le caveau. Il est donc intéressant de constater que le caveau était donc réservé, soit aux seigneurs, soit à leurs femmes, mais que les enfants en étaient manifestement exclus.

Enfin, nous terminerons ce chapitre par un dernier élément qui mérite d'être évoqué. Après la fin de l'utilisation du caveau funéraire, d'autres membres de la famille des de La Motte de Baracé décèderont par la suite à Seully, mais ils seront inhumés au cimetière, qui encore aujourd'hui, est présent près de l'église Saint-Pierre (Fig. 40)<sup>25</sup>. C'est le cas par exemple de Marie Thérèse de la Motte Baracé (petite fille d'Alexandre), née en 1844 et morte au château du Coudray en 1880, et dont la plaque est encore visible actuellement dans le cimetière bordant l'église, partiellement effacée, mais sur laquelle on peut lire quelques mots : « La Motte Baracé », « Russell » (elle était en effet

mariée à un certain Frank Russell-Killough) ; et une date « 3 octobre 1844 », celle de sa naissance... Cette sépulture des de La Motte de Baracé se situe en plein centre du cimetière, près de la croix centrale, dans un monument aujourd'hui couvert de végétation, mais qui devait de loin être la plus « spectaculaire » du lieu (Fig. 41, 42). Les châtelains, qui financent également des restaurations de l'église au 19<sup>e</sup> siècle, gardaient donc à Seully, une place privilégiée dans la paroisse, même après la Révolution...

<sup>25</sup> Il cesse d'être utilisé dans les années 1970, remplacé par un nouveau cimetière. Mais son paysage étonnant, hérité du Moyen-Âge, est encore bien observable aujourd'hui, ce qui est rare, dans la mesure où la majeure partie des cimetières paroissiaux ont été déplacés entre la fin du 18<sup>e</sup> siècle et le 19<sup>e</sup> siècle.



Figure 40 : Vue du cimetière de Seully, près de l'église abandonné dans les années 1970



Figure 41 : Tombe des De la Motte de Baracé du 19<sup>e</sup> s., dans le cimetière de Seuilly



Figure 42 : Détail de la plaque de Marie-Thérèse de la Motte de Baracé (1844-1880)

## 2.3. QUELQUES ÉLÉMENTS DE COMPARAISONS ET DE MISE EN PERSPECTIVE

### 2.3.1. Un caveau funéraire seigneurial

La découverte fortuite effectuée à Seully en décembre 2022, s'inscrit dans une typologie et une pratique funéraire particulière. Il s'agit donc d'un caveau funéraire, entendu comme une « construction maçonnée souterraine, susceptible de recevoir plusieurs sépultures simultanées ou consécutives » (Esquieu 1996 : 206). Il est communément admis que ce type de sépulture apparaît au 13<sup>e</sup> siècle, et se multiplie surtout au cours de l'époque moderne, dans tous types d'établissements religieux, à l'intérieur ou dans l'environnement des églises. Aussi J-Y Esquieu place-t-il la diffusion de cette pratique en relation avec « un intérêt plus grand porté au défunt après le moment des funérailles ; l'idée désormais ancrée que la grande majorité des âmes séjournent au purgatoire (...) entraîne le développement des services pour le repos des âmes », et notamment les messes anniversaires. Pour le cas de Seully, on ne saurait en effet voir autrement le fait que, en 1686, lorsqu'en conflit avec le curé et l'abbé, Henri D'Escoubleau fait valoir ses droits sur l'église : il rappelle dans un document établi devant notaire, l'ensemble des messes et oraisons funèbres dont le curé de Seully était dans l'obligation de faire tous les dimanches, mais aussi tous les trois mois au 25, ainsi que le 25 octobre, date anniversaire de la mort de son père Claude d'Escoubleau, pour sa mémoire et celle de sa femme Charlotte Pot (tous deux inhumés dans le caveau), mais également de ses parents<sup>26</sup>.

Ainsi ce type de sépultures, « spectaculaire », dont la mise en œuvre est couteuse, sont dans la majorité des cas interprétés comme des lieux d'inhumations « privilégiés ». On les trouve aussi bien en contexte paroissiaux, dans les cas de caveaux seigneuriaux comme à Seully, que dans

certains établissements religieux tels que les chapitres cathédraux, collégiales ou monastères, pour les sépultures d'évêques, abbés (et abbesses) ou chanoines (Esquieu 1996 ; Prigent, Hunot 1996 : 78). D'autres cas existent néanmoins, tels les « caveaux ossuaires » ou « pourrissoirs » présents dans certains établissements monastiques, et qui ne sont pas spécifiquement réservés à une « élite » (Hervieu, Herscher, Collardelle 2008).

Pour le cas de Seully, que ce soit par l'emplacement particulier du caveau (en plein centre du chœur), que par les éléments formels livrés par l'étude documentaire, il ne fait donc aucun doute que nous soyons typiquement dans le cas d'une sépulture privilégiée, à savoir celle des seigneurs du Coudray-Montpensier. Comme pour nombre de ces caveaux, nous avons donc affaire à une tombe destinée à un regroupement, non seulement social, mais aussi familial.

Même si de nombreux cas de caveaux seigneuriaux sont connus à travers les archives ou la bibliographie, rares sont toutefois ceux à avoir bénéficié d'une étude exhaustive, et encore moins de publications scientifiques. On peut toutefois citer, en Région Centre-Val de Loire, le cas du caveau des ducs d'Epéron (Eure-et-Loir), étudié dans le cadre d'une fouille programmée en 2007, et publié en 2014 (Blanchard *et al.* 2014, **Fig. 43**). La découverte est en de nombreux points similaire à celle de Seully : placé en plein centre du chœur de l'église paroissiale Saint-Pierre d'Epéron, le caveau est une pièce rectangulaire d'environ 3,10 m par 2,90 m, d'une hauteur de 2,60 m, avec une voûte en berceau, accessible par un escalier qui débouche dans l'axe central de la nef. Sa chronologie et sa destination sont également proches : celui-ci aurait été aménagé selon l'étude documentaire dans les années 1660, à l'initiative de la famille de Goth, dont au moins quatre membres ont été inhumés à l'intérieur jusqu'en 1690. Abandonné, il est toutefois réinvesti en 1760 puis réouvert plusieurs fois aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, et sert alors d'ossuaire, puis de dépôt

<sup>26</sup> Document conservé dans les archives du château du Coudray-Montpensier versées aux Archives Départementales : ADIL 11J12



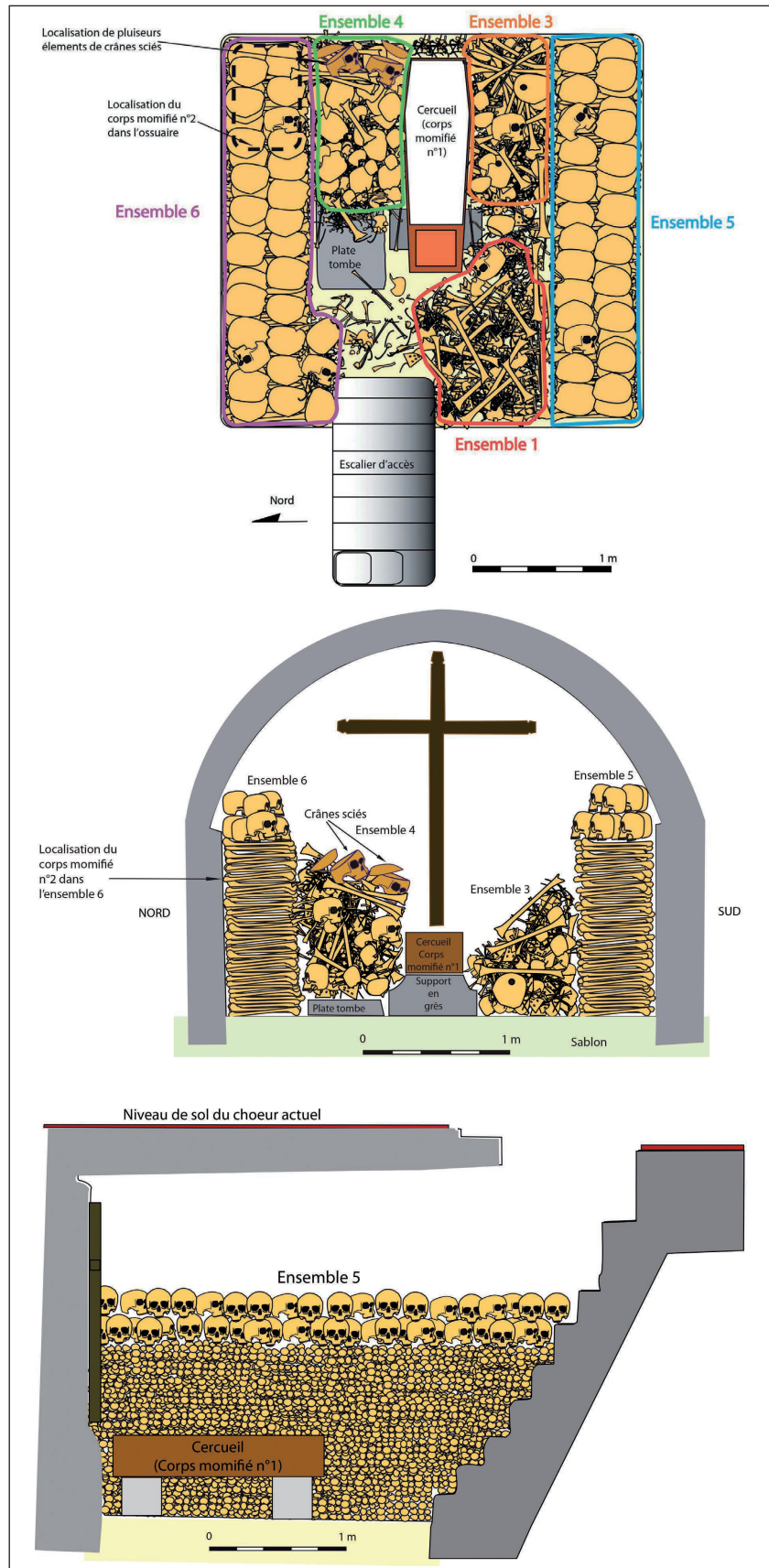


Figure 43 : Plan et profils du caveau des ducs d'Épernon (Eure-et-Loir), issus de Blanchard *et al.* 2014

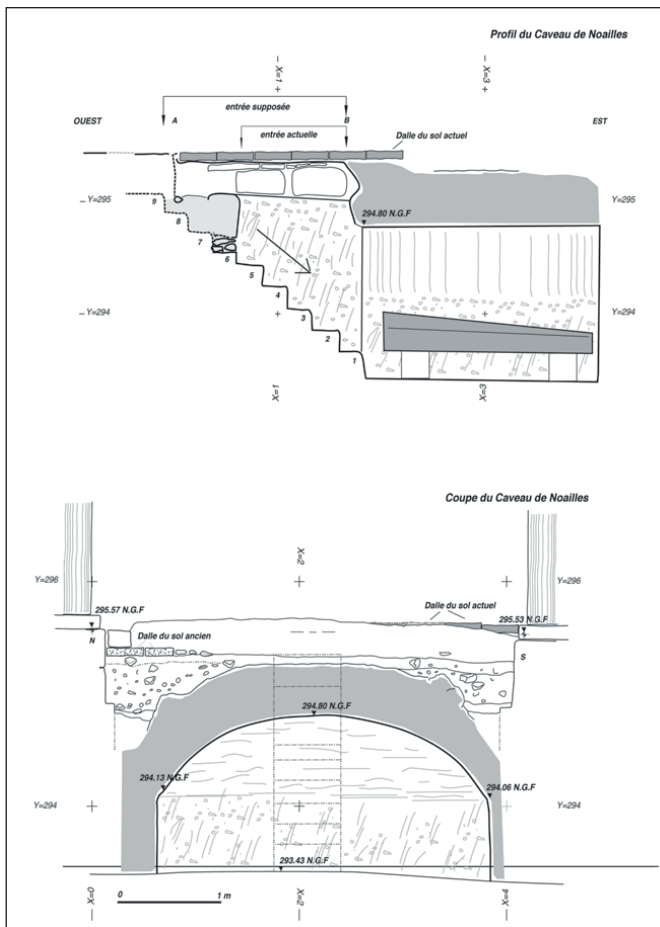


Figure 44 : Profils du caveau des seigneurs de Noailles (Corrèze), issus de Roger 2005

lapidaire. Aussi, la différence majeure avec Seully réside dans le fait que les sépultures « primaires » n'étaient plus en place : seul un corps partiellement momifié qui était à l'origine en cercueil de plomb (récupéré et « reconditionné » dans un coffre de bois au 20<sup>e</sup> siècle) est encore présent dans le monument.

On peut également évoquer l'exemple du caveau de l'église de Noailles (Corrèze), découvert à l'occasion d'un diagnostic, quoique celui-ci n'a été publié que sous la forme d'un bref encadré (Roger 2005, Fig. 44). On retrouve toutefois un contexte très similaire. Édifiée durant la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle, la construction est très proche de celles de Seully et d'Épernon : pièce de 2,20 m par 3,20 m, voûtée d'un arc surbaissé culminant à 1,50 m de hauteur, accessible depuis la nef par un escalier. Ce caveau contient six cercueils de plomb, reposant sur des traverses en pierre, dont certains à décors moulés, ainsi que trois capses en forme de cœur, appartenant à des membres de la famille des seigneurs de Noailles.

On mentionnera également, l'exemple remarquable par la rareté de son décor peint, du caveau du Plessis-Châtillon en Mayenne (Bureau, Colleter 2016, Fig. 45). La pièce, implantée dans le chœur, est longue de 2,67 m, a une largeur



Figure 45 : Photographie du caveau des seigneurs du Plessis-Châtillon (Mayenne), issus de Bureau, Colleter 2016

de 3,40 m et la voûte cintrée s'élève à 2,40 m de haut, toujours accessible à un escalier depuis la nef. L'espace souterrain renferme sept cercueils anthropomorphes en plomb, une capse cordiforme, un baril en plomb et des ossements humains. La date de la première inhumation dans le caveau, celle de René du Plessis-Châtillon, en mai 1629, est peinte sur le mur oriental. Il fut utilisé par les marquis du Plessis-Châtillon jusqu'en 1754.

### 2.3.2. Cercueils en plomb

En ce qui concerne le mode d'inhumation, un autre marqueur de l'aspect privilégié de la sépulture est l'usage du cercueil de plomb. Réservé aux puissants, ce mode d'inhumations reste toutefois très marginal, et ce type n'est d'ailleurs pas, ou que très peu évoqué dans les typochronologies (voire les typochronologies proposées dans Galinié, Zadora-Rio 1996, ou encore dans la récente publication du colloque du GAAF : Blanchard, Chimier, Gaultier, Verjux 2022). Il est cependant admis que les contenants en plomb, dont la pratique est attestée durant l'Antiquité, disparaît au cours du Moyen-Âge et revient « à la mode » au 16<sup>e</sup> siècle, pour devenir courante dans les milieux aisés aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles (Alexandre-Bidon, 1998 : 137-138 et 208 voir également Lorans 2000 : 211, ou Prigent, Hunot 1996 : 76-77). Ils peuvent être de différentes formes, trapézoïdaux ou anthropomorphes, dans quelques cas décorés d'incisions ou de décors moulés. Si les deux grands types de formes se retrouvent bien à Seuilly, aucun décor n'a toutefois été identifié. On signalera néanmoins que la pratique de la caisse en bois recouverte de feuilles de plomb (tel F4 à Seuilly) ne semble pas fréquente : aucun

On pourrait sans doute multiplier les exemples, mais constatons par ces quelques cas, tous issus de contexte de « modestes » églises paroissiales sur lesquelles des seigneurs (plutôt issus de la haute aristocratie, proche du pouvoir royal), possédaient des droits honorifiques, une certaine homogénéité des pratiques, tant architecturales que dans le mode d'inhumations et la chronologie de leur emploi, aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles.

cas similaire n'a été rencontré lors de nos lectures, quoique cependant non exhaustives...

Quoiqu'il en soit, les études pluridisciplinaires très poussées sur ce type de sépultures, dont le scellement dans le métal favorise particulièrement la conservation des restes organiques, se sont multipliées ces dernières années. Nous pouvons notamment citer les cas des tombes des seigneurs de Tonnerre mis au jour dans l'hôtel-Dieu (Maurel *et al.* 2012), d'un noble anglais mort de la peste en France et enterré dans le cimetière protestant de Charenton (Hadjouis *et al.* 2009), des tombes de comtes de Flers, mises au jour dans l'église paroissiale (Dupont *et al.* 2021), ou encore celle d'une noble bretonne inhumée au couvent des Jacobins de Rennes (Colleter *et al.* 2021). Ces études mettent systématiquement en évidence la présence d'une préparation complexe des corps avant leur dépôt : présence de tissus de linceul et/ou chemises mortuaires, disposition de plantes odoriférantes à l'intérieur des contenants, mais également, et cela va souvent (mais pas systématiquement) de pair : pratique de l'embaumement.

### 2.3.3. La pratique de l'embaumement

Si celle-ci était principalement réservée au Moyen-Âge à des rares personnages de la très haute aristocratie, ou aux rois (tels les cas de Louis XI ou de Agnès Sorel étudiés par Ph. Charlier et P. Georges), la pratique devient néanmoins très fréquente à l'époque moderne dans l'ensemble des milieux aisés (Charlier, Georges 2009 : 410). Cette pratique se distingue aisément la plupart du temps par

des traces d'éviscération, visibles par la présence d'incisions sur le squelette, mais surtout de crânes sciés. L'ouverture du crâne pour en extraire la masse cérébrale se réalisait en effet par un sciage sur tout son pourtour, après découpe préalable des chairs et décollage du cuir chevelu à l'aide d'un instrument tranchant tel qu'un scalpel. La présence à Seuilly de deux crânes sciés (F1 et F2) évoque naturellement

cette technique de l'embaumement, sur au moins deux des occupants du caveau, inhumés en cercueil de plomb. En revanche, un des crânes en position secondaire, probablement d'une sépulture plus récente (18<sup>e</sup> siècle) perturbée, en cercueil de bois, ne présente pas ce type de trace. Elle n'était donc pas systématiquement réalisée dans le cas des seigneurs du Coudray-Montpensier.

Par ailleurs, on sait que cette pratique de l'embaumement pouvait être pratiquée plus particulièrement pour les corps qui nécessitaient d'être déplacés sur de longues distances, et dont la putréfaction pouvait occasionner des gênes (l'un des cas les plus illustres, attesté par les textes étant l'embaumement de Saint-Louis, mort en croisade). Il en est notamment ainsi de Charlotte Pot, femme de Claude d'Escoubleau, décédée à Yèvre-la-Ville le 29 juin 1658, rapatriée et inhumée à Seuilly le 31 juillet, soit plus d'un mois plus tard. De même, Henri d'Escoubleau son fils, est mort à Prissac, en Berry, le 22 octobre et inhumé le 8 novembre, soit 16 jours plus tard. Pour ce cas, la pratique de l'embaumement est bien avérée. En effet, les recherches documentaires que nous avons effectuées ont permis de retrouver, non seulement son acte d'inhumation dans le caveau de Seuilly (cf. *supra*), mais également son acte de décès dans les registres paroissiaux de Prissac en Berry<sup>27</sup>. Or, cet acte nous indique la chose suivante :

*Aujourd'hui vingt-deux octobre 1688 haut est puissant seigneur messire henry descoubleau conseiller du Roy en son conseil d'estat lieutenant général de ses camps et armée chevalier marquis du coudray montpensier conte de chastelus seigneur d'artenai, poncai, seuilly les bourgs et bournan, laboulardière fontmoran prissac, rougemont montbernaume et autres places. Ce seigneur est*

<sup>27</sup> AD36 : 168/AC 09, Registres paroissiaux de Prissac, 1687-1735

#### 2.3.4. Un vase funéraire original ?

Enfin, un dernier élément concernant les pratiques funéraires observées dans le caveau de Seuilly, est la présence du vase 1019. La présence

*décédé dans son bourg de prissac. Ses entrailles ont esté par moi curé sousigné inhumées dans sa chapelle ardente dans ses tombaeaux de l'église paroissiale de prissac. Son corps conduit en ses tombeaux du coudray par son ordonnance et dernière volonté. Fait par moi pierre chanteclerc curé de la paroisse dudit prissac les jour et an que dessus.*

Il est donc certain que l'embaumement a été pratiqué pour Henri d'Escoubleau : ses entrailles sont donc restées à Prissac, tandis que son corps a été transporté à Seuilly, selon le principe bien attesté par ailleurs, du « partage » ou de la « dispersion » des restes, consistant au placement dans de multiples sépultures le corps et les viscères, afin de bénéficier de plusieurs intercessions pour gagner plus rapidement le paradis (Charlier Georges 2009 : 410).

En outre, cette éviscération concernait aussi le cœur, qui était en général placé dans une capse en plomb, et pouvait être déposé, soit dans une autre église, soit parfois directement sur le cercueil de plomb. Si aucun cardiotaphe des d'Escoubleau, La Vallière ou de la Motte Baracé n'a été découvert dans le caveau de Seuilly, il est possible que ceux-ci aient été ainsi placés ailleurs, comme c'est le cas notamment pour Henri d'Escoubleau vu ci-dessus.

En revanche, c'est celui de Margueritte de la Trémoille, mère de Charlotte Pot, femme du fondateur du caveau, Claude d'Escoubleau, qui a été retrouvé, répondant au principe évoqué ci-dessus de la dispersion des restes. En très grande majorité cordiforme, ces capsas pouvaient toutefois prendre des formes plus classiques de boîtes (comme celle de Charles VIII, découverte à Cléry : Charlier, Georges 2009 : 423). Ils étaient en général en plomb, rarement en métal plus précieux (on pense naturellement au remarquable « cœur reliquaire » en or d'Anne de Bretagne), et systématiquement inscrits. La forme du cardiotaphe de Margueritte de la Trémoille découvert à Seuilly se distingue ainsi surtout par sa forme ogivale, très originale.

d'un vase funéraire, en soit, pourrait ne pas sembler exceptionnelle, tant elle apparaît relativement

fréquente entre le 12<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> siècle en Région Centre (et ailleurs) (Gaultier, Husi 2017).

Néanmoins, d'un point de vue chronologique, les données sur la Région semblent démontrer que la pratique du dépôt de vases funéraires dans les tombes tend à disparaître au début du 17<sup>e</sup> siècle (date de l'un des derniers cas attestés régionalement, au prieuré Saint-Cosme, à La Riche, Indre-et-Loire). Or, à Seuilly, la présence de ce vase, assurément au moins de la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle, puisque le premier dépôt de corps dans le caveau se situe en 1656, apparaît probablement comme l'un des cas, si ce n'est le cas le plus tardif attesté archéologiquement dans la Région.

Autre fait intéressant, c'est que ce vase apparaît, en l'absence notable de charbons ou de tout

résidu de combustion ni même trace de chauffe à l'intérieur, très vraisemblablement comme un contenant à eau bénite. Or les vases funéraires dans le secteur de la vallée de la Loire moyenne sont quasi exclusivement des « pots à feu », c'est-à-dire à encens (à l'exception d'un cas possible d'une cruche dans le cimetière paroissial de Joué-lès-Tours). La pratique est en revanche différente en Berry, où les dépôts d'eau bénite sont nombreux sous la forme très particulière de petites bouteilles en céramique, encore que celles-ci soient chronologiquement attestées uniquement aux 13<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup> siècles.

La présence de ce vase 1019 dans le caveau de Seuilly apparaît donc assez atypique, impression renforcée par le fait que la forme du vase elle-même n'est actuellement pas référencée.

## CONCLUSION

Les observations réalisées dans l'église paroissiale Saint-Pierre de Seuilly, dans le cadre juridique d'une autorisation de sondage émise à l'occasion d'une découverte fortuite, ont donc permis de documenter un caveau funéraire, sis en plein centre de la nef actuelle de l'édifice (ancien chœur médiéval).

Les relevés effectués par photogrammétries ont ainsi permis de produire un plan et des profils transversaux et longitudinaux de la structure, située en plein centre de la nef actuelle de l'église. Même si aucune fouille ni prélèvements d'objets n'a été réalisé, les observations visuelles ont toutefois mis en évidence la présence de cinq individus tout ou partiellement en place, comprenant quatre inhumations en cercueils de plomb et une en cercueil de bois. En outre, les examens visuels sur les ossements en position secondaire ont permis de déterminer que deux autres inhumations, totalement perturbées, ont été effectuées dans ce caveau. La présence de deux crânes sciés atteste, pour au moins deux individus, de la pratique de l'embaumement. Par ailleurs, une capse en plomb, cardiotaphe inscrit, était également présent, ce qui permet de déduire qu'une huitième ouverture de la structure a été effectuée au cours de son utilisation primaire pour le dépôt de cet objet. Enfin, une ou plusieurs revisite(s) plus récente(s) (19<sup>e</sup> et/ou 20<sup>e</sup> siècle) ont été identifiées, qui ont occasionné des désordres dans le caveau.

Ces observations couplées à une étude documentaire et archivistiques poussée, ont permis de parfaitement identifier la destination du caveau, l'identité de chacun des inhumés, et la chronologie précise de son utilisation en tant que structure funéraire. Il s'agit ainsi très clairement du caveau des seigneurs du Coudray-Montpensier, château situé à quelques encablures du village de Seuilly,

qui possédaient les droits honorifiques sur l'édifice paroissial. Il a été construit à l'initiative de Claude d'Escoubleau au milieu du 17<sup>e</sup> s., qui, avec sa femme Charlotte Pot, furent les premiers inhumés dans la structure en 1656 et 1658. Par la suite, son fils Henri, fut vraisemblablement à l'initiative du rapatriement du cœur de sa grand-mère (Marguerite de la Trémoille, mère de Charlotte Pot), dans la capse en plomb, qui a été déposée en 1686. Peu de temps après, en 1688, Henri fut inhumé dans le caveau, puis sa femme, Madeleine Mallesset de Chastelus en 1696.

Les occupants suivants sont les successeurs des Escoubleau, par héritage ou revente de la seigneurie du Coudray : Hélène Le Gras (femme de Henri de La Vallière), en 1726 ; Claude-Philippe-René de la Motte de Baracé en 1768 ; enfin Marie-Mélanie D'Escajeuls en 1775, épouse de Alexandre de la Motte de Baracé, dernier seigneur du Coudray-Montpensier.

L'étude documentaire permet donc d'établir avec précision que sept personnes ont bien été inhumées dans le caveau, ce qui correspond parfaitement aux observations archéologiques, tous des adultes, six âgés de 60 ans ou plus, et un de 23 ans.

Cette découverte se place donc dans un type bien particulier de pratique funéraire bien attestée à l'époque moderne, c'est-à-dire celle du caveau funéraire destiné au regroupement des membres d'une famille aristocratique. De même l'usage du cercueil de plomb, ainsi que la pratique de l'embaumement (et du « partage des reste notamment par le biais de cardiotaphes), apparaissent fréquents dans les milieux aisés aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> s. Le caveau de Seuilly apparait donc comme un nouveau témoignage, désormais bien documenté, de ces traditions funéraires en usage dans l'aristocratie durant l'époque moderne.

## BIBLIOGRAPHIE

- ACALYDE 1978 : G. Alcaydé – *Carte Géologique France a 1/50 000 (n° 514), Sainte-Maure-de-Touraine. XVIII-24. Confluent Creuse-Vienne. Notice explicative*, Orléans, BRGM, 25 p.
- ALEXANDRE-BIDON 1998 : Alexandre-Bidon D. - *La mort au Moyen-Âge, XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.*, Paris, Hachette Littératures, 333 p.
- BUREAU, COLLETER 2016 : A. Bureau, R. Colleter - « La crypte funéraire du Plessis-Châtillon », *Revue 303, Arts et rites funéraires*, n° 142, p. 22-27.
- BLANCHARD et al. 2015 : P. Blanchard, S. Kacki, J. Rouquet et M. Gaultier - « Le caveau de l'église Saint-Pierre d'Épernon (Eure-et-Loir) et ses vestiges : protocole d'étude et premiers résultats », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 53 | 2014, mis en ligne le 15 avril 2015. URL : <http://journals.openedition.org/racf/2167>
- CHARLIER, GEORGES 2009 : Charlier P., Georges P. - « Technique de préparation du corps et d'embaumement à la fin du Moyen-Âge », in Alduc-Le Bagousse A. (dir.) – *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation. Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, publication des tables rondes du CRAHM, Caen : 405-437.
- CARRE DE BUSSEROLLES 1879 : J.X. Carré-de-Busserolles – *Dictionnaire géographique, historique et Biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine, Tome II*, Mém. de la Soc. Archéol. de Touraine, t. XXVIII, 440 p.
- CARRE DE BUSSEROLLES 1883 : J.X. Carré-de-Busserolles – *Dictionnaire géographique, historique et Biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine, Tome V*, Mém. de la Soc. Archéol. de Touraine, t. XXXI, 440 p.
- CARRE DE BUSSEROLLES 1884 : J.X. Carré-de-Busserolles – *Dictionnaire géographique, historique et Biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine, Tome VI*, Mém. de la Soc. Archéol. de Touraine, t. XXXII, 444 p.
- COLLETER, PICHOT, CRUBEZY 2021 : R. Colleter ; D. Pichot; É. Cruzéby. – *Louise de Quengo, une Bretonne du XVII<sup>e</sup> siècle : archéologie, anthropologie, histoire*, Presses universitaires de Rennes, 2021.
- COUDERC 1987 : J.-M. Couderc (dir.) – *Dictionnaire des Communes de Touraine*, C.L.D., Chambray-lès-Tours, 967 p.
- DUPONT et al. 2021 : H. Dupont, R. Lefebvre, C. Chapelain de Seréville-Niel, D. Bougault, G. Bazin, et al. – « Funérailles de la noblesse normande au début du XVIII<sup>e</sup> siècle Préparation des corps, embaumement et inhumation en cercueils en plomb à Flers (Orne), église paroissiale Saint-Germain », in COLLETER, PICHOT, CRUBEZY 2021 : 271-285.
- ESQUIEU 1996 : Esquieu J.-Y. – « Les caveaux funéraires », in Galinié, Zadora-Rio (dir.) 1996 : pp. 205-214.
- FEUILLET 1985 : Feuillet M.-P., *Les fouilles de l'abbaye de Seuilly*, notes extraites des archives du CPIE installé dans les locaux de l'abbaye, 4 pages.
- FEUILLET 1986 : Feuillet M.-P – « Seuilly (Indre-et-Loire), L'abbaye », *Archéologie médiévale*, 16, p. 244.
- FEUILLET 1987 : Feuillet M.-P – « Seuilly (Indre-et-Loire), L'abbaye », *Archéologie médiévale*, 17, pp. 217-218.
- FEUILLET 1988 : Feuillet M.-P – « Seuilly (Indre-et-Loire), L'abbaye », *Archéologie médiévale*, 18, p. 341.
- GAULTIER, HUSI 2017 – Gaultier M., Husi Ph. – « Des pots dans la tombe dans le Centre de la France : un état de la question », in, BOQUET-LIENARD et al 2017 : Boquet-Liénard A., Chapelain de Seréville-Niel C., Devrin S., Hincker V. – *Des pots dans la tombe (IX<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle). Regards croisés sur une pratique funéraire en Europe de l'Ouest*. Publication du CRAHAM, Caen : pp. 191-206

- HERVIEU, HERRSCHER, COLLARDELLE 2008 : Hervieu P., Herrscher E. et Collardelle R. – « Discussion autour du statut de structures funéraires particulières. Le cas des caveaux de Saint-Laurent de Grenoble », *Socio-anthropologie*, 22. [En ligne] mis en ligne le 14 octobre 2009. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/1146>
- HADJOUIS *et al.* 2009 : D. Hadjouis, R. Corbineau, M.-P. Ruas, P. Verdin – « Techniques d'embaumement sur un corps d'un noble anglais mort de la peste (Saint-Maurice, Val-de-Marne) », in Charlier Ph (dir) - *3<sup>e</sup> Colloque International de Pathographie*, Bourges, France : pp. 31-62.
- HUBERT 1982 : Hubert M. - « Un cimetière médiéval à Seully », *Bulletin de la Société des Amis du Vœux-Chinon*, 8-6, pp. 767-772.
- GALINIE, ZADORA-RIO 1996 : Galinié, H., Zadora-Rio E. (dir.) – *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2<sup>e</sup> colloque A.R.C.H.E.A., Orléans, 29 sept.-1<sup>er</sup> oct. 1994 (11<sup>e</sup> suppl. à la Revue archéologique du Centre de la France).
- LAUWERS 2005 : M. Lauwers – *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Broché, Paris, 393 p.
- LIVET *et al.* 2022 à paraître : J. Livet (dir.), M. Gaultier, P. Salé, S. Badey – « Nouveaux éléments pour la chronotypologie des tombes à inhumation en région Centre-Val de Loire et dans le département du Maine-et-Loire, de la Préhistoire à nos jours », in Chimier *et al.* - *Autour des typo-chronologies des tombes à inhumation*, publication des 11<sup>e</sup> rencontres du GAAF des 3, 4 et 5 juin 2019 à Tours.
- LORANS 2000 : Lorans E. – « Le monde des morts de l'Antiquité tardive à l'époque moderne », in Crubezy *et al.* – *Archéologie funéraire*, collection archéologiques, Errance, Paris : 177-234.
- MABILLE 1863 : E. Mabile – *Catalogue des diplômes, chartes et Actes relatifs à l'histoire de Touraine contenus dans la collection de Dom Housseau*, Mémoires de la Société Archéologique de Touraine, t. XIV, 748 p.
- MAUREL *et al.* 2012 : C. Maurel, V. Garcin, H. Duda, M. Kielb et M. Pernot - « Étude d'un des sarcophages en plomb d'Époque moderne de l'hôtel-Dieu de Tonnerre (Yonne) », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 60 | 2011, mis en ligne le 29 novembre 2012, URL : <http://journals.openedition.org/rae/6662>
- MONToux 1986 : Montoux, A. – « L'ancienne abbaye de Seully », *Bulletin de la Société des Amis du Vœux-Chinon*, 8-10, pp. 1403-1414.
- PAPIN *et al.* 2015 : P. Papin, J. Livet, C. Vanhove et F. Yvernault - « Contribution à la connaissance de la topographie d'un centre paroissial en milieu rural : le cas de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 54. URL : <http://journals.openedition.org/racf/2284>
- PAPIN 2022 : P. Papin (dir.) - *Pussigny (Indre-et-Loire) - Place de l'Église - Chemin du Port*. Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil départemental d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2022 : 243 p.
- PRIGENT, HUNOT 1996 : Prigent D., Hunot J.-Y. – *La mort : voyage au Pays des vivants. Pratiques funéraires en Anjou*, Catalogue d'exposition « À réveiller les morts, rites funéraires en Anjou », Association culturelle du département du Maine-et-Loire, Angers, 151 p.
- PROVOST 1988 : M. Provost – *Carte archéologique de la Gaule. Indre-et-Loire*, Publication de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 141 p.
- RANJARD 1930 : R. Ranjard – *La Touraine Archéologique*, Edition régionale de l'Ouest, Mayenne, 10<sup>e</sup> éd. 1994, 744 p.
- ROGER 2005 : Roger J. – « Autour des édifices religieux : quinze années d'archéologie préventive en Limousin », *Archéopages : archéologie & société*, 17, pp. 28-33.
- ZADORA-RIO 2008 : E. Zadora-Rio (dir.) – *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*. 34<sup>e</sup> suppl. à la RACF, FERACF, Tours, 2008 : 303 p.



ZADORA-RIO, GALINIE 2020 : E. Zadora-Rio, H. Galinié (dir.) - *L'église de Rigny et ses abords. De la colonia de Saint-Martin de Tours au transfert du centre paroissial (600-1865)*, [En ligne], publication logicienne, MRSH-Université de Caen : URL : [Rigny \(unicaen.fr\)](http://unicaen.fr).

ZOTZ 1996 : Zotz, T. – « *Palatium et curtis*. Aspects de la terminologie palatiale au Moyen-Âge », dans RENOUX Annie (dir.), *Palais princiers et royaux eu Moyen-Âge (actes du colloque du Mans, 6-8 octobre 1994)*, Le Mans, pp. 7-15.

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

<b>Figure 1</b> : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000 <sup>e</sup>	8
<b>Figure 2</b> : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000 <sup>e</sup> (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)	9
<b>Figure 3</b> : Localisation de l'opération sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction générale des Impôts)	10
<b>Figure 4</b> : Vue de l'intérieur de l'église de Seully après dépose du sol. Au premier plan, l'entrée du caveau découvert fortuitement en décembre 2022	14
<b>Figure 5</b> : Carte géologique de la zone d'intervention	17
<b>Figure 6</b> : Topographie historique de Seully, bourg et environs immédiats	20
<b>Figure 7</b> : Détail du plan terrier de 1782 (ADIL 11J4)	22
<b>Figure 8</b> : Détail du plan cadastre de 1837 (ADIL 3P2 248)	23
<b>Figure 9</b> : <i>Vue de l'abbaye Notre Dame de Sully</i> par L. Boudan pour la collection R. de Gaignière - 1699 (source : gallica - BnF)	25
<b>Figure 10</b> : Plan de l'église Saint-Pierre de Seully	26
<b>Figure 11</b> : Facade actuelle de l'église Saint-Pierre (ancien transept roman). A gauche et à droite du portail, les départs des anciens collatéraux bouchés.	27
<b>Figure 12</b> : Mur nord de l'église Saint-Pierre (ancien mur du choeur roman)	27
<b>Figure 13a</b> : Plan de l'église Saint-Pierre de 1716 (copie collationnée d'un document de 1687), détail, issu des archives du Coudray-Montpensier (ADIL 11J9)	28
<b>Figure 13b</b> : Représentations de l'église Saint-Pierre de 1716 (copie collationnée d'un document de 1687), détail, issu des archives du Coudray-Montpensier (ADIL 11J9)	29
<b>Figure 14</b> : Vue du chevet actuel de l'église Saint-Pierre, avec son choeur ajouté en 1850 (à droite) et la sacristie ajoutée durant la seconde moitié du 19 <sup>e</sup> s. (à gauche)	31
<b>Figure 15</b> : Vue du collatéral ajouté durant la seconde moitié du 19 <sup>e</sup> s. depuis l'intérieur	31
<b>Figure 15</b> : Photographie du château du Coudray-Montpensier datant de 1953 (ADIL 45Fi537165)	33
<b>Figure 17</b> : Vue de l'entrée du caveau	36
<b>Figure 18</b> : Vue zénithale de l'escalier menant au caveau	37
<b>Figure 19</b> : Coupes du caveau au 1/50, à partir des orthophotographies issues de la photogrammétrie	38
<b>Figure 20</b> : Orthophotographie zénithale du caveau à partir du relevé photogrammétrique	39
<b>Figure 21</b> : Plan général du caveau, à partir du relevé photogrammétrique	40
<b>Figure 22</b> : Vue du mur oriental du caveau	41
<b>Figure 23</b> : Vue du mur occidental du caveau, avec la porte d'entrée	41

<b>Figure 24</b> : Vue des cerceux F1 et F2 et du vase 1019 (vers le nord)	42
<b>Figure 25</b> : Vue des cerceux F1 et F2 et du vase 1019 (vers l'ouest)	43
<b>Figure 26</b> : Vue du crâne scié à l'ouest de F1	43
<b>Figure 27</b> : Mandibule, clavicules et cervicales, à l'ouest de F1	43
<b>Figure 28</b> : Tibias/fibulas à l'est de F1 et vase 1019	44
<b>Figure 29</b> : Vue du trou de visite au niveau de la tête de F2	45
<b>Figure 30</b> : Vue du crâne scié à l'intérieur de F2	45
<b>Figure 31</b> : Vue des cerceux F3 et F4, et de la sépulture F5	46
<b>Figure 32</b> : Détail des cerceux F3 et F4, superposés	46
<b>Figure 33</b> : Vue de détail des cerceux F3 et F4, et de la sépulture F5 et d'un crâne en position secondaire	47
<b>Figure 34</b> : Vue de détail de la sépulture F5 et d'un crâne en position secondaire	47
<b>Figure 35</b> : Détail des restes de bois et des deux fémurs posés sur le cerceuil F2	48
<b>Figure 36</b> : Vue de la capse en plomb en place, avant sa disparition, posée sur F4	49
<b>Figure 37</b> : Vue de la capse en plomb à sa restitution	49
<b>Figure 38</b> : Vues redressées de la capse en plomb à partir de la photogrammétrie	50
<b>Figure 39</b> : Détail de la date inscrite sur la capse en plomb «1B8B»	53
<b>Figure 40</b> : Vue du cimetière de Seuilly, près de l'église abandonné dans les années 1970	57
<b>Figure 41</b> : Tombe des De la Motte de Baracé du 19 <sup>e</sup> s., dans le cimetière de Seuilly	58
<b>Figure 42</b> : Détail de la plaque de Marie-Thérèse de la Motte de Baracé (1844-1880)	58
<b>Figure 43</b> : Plan et profils du caveau des ducs d'Épernon (Eure-et-Loir), issus de Blanchard <i>et al.</i> 2014	60
<b>Figure 44</b> : Profils du caveau des seigneurs de Noailles (Corrèze), issus de Roger 2005	61
<b>Figure 45</b> : Photographie du caveau des seigneurs du Plessis-Châtillon (Mayenne), issus de Bureau, Colleter 2016	61

III.

INVENTAIRES

US ou UA	Num US	Fait	type action	type US	Interprétation	Description physique	Période	Attrib chrono
US	1000		Construction	Creusement	Creusement pour l'installation du caveau	Creusement : US virtuelle non vue physiquement	Moderne	milieu 17e s.
UA	1001		Construction	Elévation	Escalier d'accès au caveau	Cinq marches (voir une sixième enfouie sous les gravats 1011), constituées essentiellement de blocs de calcaires grossièrement équarris, à l'exception de deux marches dont l'appui est en dalle de schiste ardoisier. Le tout est lié au mortier de chaux gris.	Moderne	milieu 17e s.
UA	1002		Construction	Elévation	Mur d'échiffre nord de l'escalier 1001	Moellons de calcaire plus ou moins assisés et de module très variable, liés avec une terre argilo-sableuse marron-brune. Présence de traces de taille : marteau taillant et polka	Moderne	milieu 17e s.
UA	1003		Construction	Elévation	Mur d'échiffre sud de l'escalier 1001	Moellons de calcaire plus ou moins assisés et de module très variable, liés avec une terre argilo-sableuse marron-brune. Présence de traces de taille : marteau taillant et polka	Moderne	milieu 17e s.
UA	1004		Construction	Elévation	Encadrement de la porte d'accès au caveau, aménagée dans le mur occidental 1005	Blocs de calcaire taillés probablement pour partie en réemploi, en moyen et grand appareil, liés avec une terre argilo-sableuse marron-brune. Présence de traces de taille : marteau taillant et polka	Moderne	milieu 17e s.
UA	1005		Construction	Elévation	Mur occidental du caveau	Moellons de calcaire plus ou moins assisés et de module très variable, liés avec une terre argilo-sableuse marron-brune. Présence de traces de taille : marteau taillant et polka	Moderne	milieu 17e s.
UA	1006		Construction	Elévation	Mur nord du caveau	Moellons de calcaire plus ou moins assisés et de module très variable, liés avec une terre argilo-sableuse marron-brune. Présence de traces de taille : marteau taillant et polka	Moderne	milieu 17e s.
UA	1007		Construction	Elévation	Mur sud du caveau	Moellons de calcaire plus ou moins assisés et de module très variable, liés avec une terre argilo-sableuse marron-brune. Présence de traces de taille : marteau taillant et polka	Moderne	milieu 17e s.
UA	1008		Construction	Elévation	Mur oriental du caveau	Moellons de calcaire plus ou moins assisés et de module très variable, liés avec une terre argilo-sableuse marron-brune. Présence de traces de taille : marteau taillant et polka	Moderne	milieu 17e s.
US	1009		Occupation	Creusement	Trou de « pillage » du 19e s., probablement pour vérifier si un autre pièce souterraine se trouvait derrière le mur oriental du caveau	Moellon enlevé du parement du mur 1008 (le moellon en question est encore au sol, le long du mur)	Moderne	19e s.
UA	1010		Construction	Elévation	Voûte du caveau	Moyen appareil de calcaire soigneusement taillé, lié à la terre argilo-sableuse marron-brune. trace de marteau taillant	Moderne	milieu 17e s.
US	1011		Occupation	Remblai	Accumulation de gravats liés aux ouvertures successives du caveau.	Remblais de terre et de nombreuses pierres calcaires, formant un « cône » d'éboulement devant la porte 1004. A noter la présence d'une pierre taillée qui pourrait provenir d'un encadrement de baie (présence d'une feuillure)	Contemporain	18-19e s.

US ou UA	Num US	Fait	type action	type US	Interprétation	Description physique	Période	Attrib chrono
US	1012		Abandon	Squelette	Ossements perturbés de 4 sépultures : une en sarcophage de plomb (totalement éventrée : F1), et probablement 3 sépultures en cercueil (dont seule une F5, apparaît partiellement encore en place)	Série d'ossements en position secondaire présents en différents endroits du caveau. A noter la présence de 4 NMI à partir de l'observation des différents fémurs visibles à l'oeil.	Contemporain	18-19e s.
US	1013	1	Occupation	Structure funéraire	Sépulture en cercueil de plomb perturbée, probablement au 19e s.	Restes d'un cercueil en plomb éventré : tôle du fond et d'un paroi au moins sont visible et vrillées, une des tôle de côté (pied ou tête est posées sur les premières). A noter qu'une partie des ossements en position secondaire autour proviennent de ce cercueil: crâne scié à l'ouest, mandibule cervicales et clavicules à côté et sous les feuilles de plomb, membres inférieurs à côté et au pied.	Moderne	seconde moit. 17e s.
US	1014	2	Occupation	Structure funéraire	Sépulture en cercueil de plomb	Sépulture en cercueil de plomb de forme anthropomorphe. Elle semble avoir globalement gardé son intégrité. Un trou a cependant été pratiqué à la tête : deux incisions en croix, les quatre triangles ainsi créés ont été écartés. La tête, au crâne scié, et encore en place à l'intérieur. A noter la présence de bois de cercueils et d'ossements en position secondaires posés sur cette sépulture.	Moderne	seconde moit. 17e s.
US	1015	3	Occupation	Structure funéraire	Sépulture en cercueil de plomb	Sépulture en cercueil de plomb de forme anthropomorphe. Elle est seulement partiellement visible sous la sépulture F4. Elle semble intacte.	Moderne	seconde moit. 17e s.
US	1016	4	Occupation	Structure funéraire	Sépulture en cercueil de plomb	Sépulture en cercueil de bois trapézoïdal; doublé par un cercueil de plomb. La feuille de plomb supérieure apparaît très dégradée; laissant apparaître le bois en dessous. Les contenants se sont effondrés sur eux même, la feuille et le bois du dessus reposant en partie à même la feuille du fond. Le squelette est encore en place entre les deux, des os long étant visibles dans l'interstice. Quelques ossements ont basculé au nord du contenant après son effondrement : le sacrum, une lombaire et une côte La feuille de tête et la paroi nord (partiellement) ont basculé vers l'extérieur. Seule la partie est, au niveau des pieds, a sensiblement conservé son volume initial.	Moderne	seconde moit. 17e s.
US	1017	5	Occupation	Squelette	Sépulture en cercueil de bois	Membres inférieurs d'un défunt encore en place (diaphyses des fémurs et tibias/fibulas). Le reste du corps a été perturbé. Des traces de bois putréfié et quelques clous sont encore visible sous et autour du corps.	Moderne	18e s.
US	1018		Construction	Maçonnerie	Supports de pierre sur lesquels ont été initialement placés les sépultures.	Deux séries de dalles de tuffeau disposées au fond du caveau, partiellement perturbées à l'est, et quasi complètement enfouie sous les gravats 1011 à l'ouest, formant deux traverses.	Moderne	seconde moit. 17e s.
US	1019		Occupation		Vase funéraire ? (Eau bénite ?)	Vase quasi complet posé au pied de F1. Forme non connue.	Moderne	seconde moit. 17e s. ou 18e s.

US ou UA	Num US	Fait	type action	type US	Interprétation	Description physique	Période	Attrib chrono
US	1020		Occupation		Cardiotaphe (objet dérobé avant intervention, puis restitué)	Boite en plomb inscrite, de forme ogivale. L'objet reposait lors de la découverte sur le cercueil de plomb F4. Il porte l'inscription : « C'EST LE COEUR DE MARGUERITE DE LA TRIMOUILLE DAME DE FONMORANT PRISSAC ET LIGNAC, PRES LE BLANC EN BERRY. SON CORPS GIST EN SON EGLIZE DE PRISSAC ENVIRON MIL SIX CENS TRENTE OU TRENTE-TROIS. ELLE ETAIT MERE DE CHARLOTTE POT, FEMME DE CLAUDE DESCOUBLEAU QUY EUT PLUSIEURS ENFANS ENTRE AUTRES HENRY D'ESCOUBLEAU, MARQUIS DU COUDRAY-MONPENSIER, QUY A POUR FEMME MAGDELAINE DE CHASTELUS QUY ONT UN FILS UNIQUE. LE COEUR EST MIS DANS CETTE TOMBE EN 1888 EN SON EGLIZE DU COUDRAY ST-PIERRE DE SEUILLY »	Moderne	seconde moit. 17e s.
US	1021		Abandon		Restes de cercueils en bois perturbés.	Divers restes de bois de cercueils, dont certains avec encore des clous, présents à divers endroits du caveau, dont certains posés sur F1 et F2. A noter la présence de deux ferrures de cercueils (tôles pliées à angles droits).	Contemporain	18-19e s.
US	1022		Occupation		Dalle de couverture du caveau qui a été enlevée et basculée au moment de la découverte fortuite en décembre 2022.	Dalle rectangulaire de 1m de long pour 80 cm de large et environ 20 cm d'épaisseur.	Moderne	milieu 17e s.

Num fait	Catégorie fait	Description fait	US	Longueur	Largeur	Période	Datation
1	Sépulture	Sépulture en cercueil de plomb très perturbée. A l'origine, trapézoïdale.	1013		32	Moderne	seconde moit. 17e s.
2	Sépulture	Sépulture en cercueil de plomb anthropomorphe	1014	180	44	Moderne	seconde moit. 17e s.
3	Sépulture	Sépulture en cercueil de plomb anthropomorphe	1015			Moderne	seconde moit. 17e s.
4	Sépulture	Sépulture en cercueil de plomb trapézoïdale : long : 1,98 m largeur tête : 0,44 largeur pied : 0,36	1016	198	44	Moderne	seconde moit. 17e s.
5	Sépulture	Squelette partiel en position primaire reposant au fond du caveau (membre inférieurs).	1017			Moderne	18e s.



**Lot n° 1** *Vues générales de l'église de Seully*




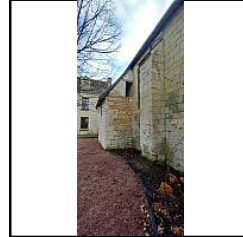











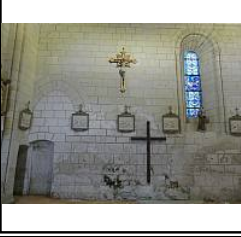
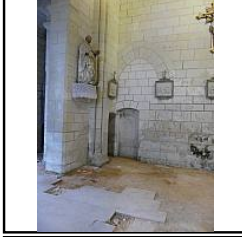




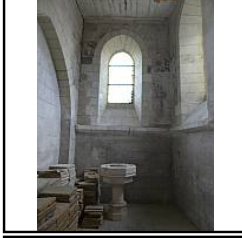


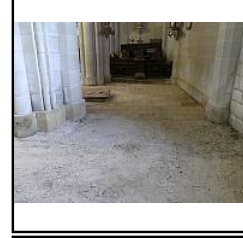
				
Photo 001 Vue de la façade nord de l'église - (Papin Pierre)	Photo 2 Détail façade et transept nord de l'église - (Papin Pierre)	Photo 3 Détail façade extérieur du transept nord - (Papin Pierre)	Photo 4 Détail façade nord de l'église - (Papin Pierre)	Photo 5 Vue de la façade nord de l'église - (Papin Pierre)
				
Photo 6 Vue du chevet de l'église - (Papin Pierre)	Photo 7 Vue du chevet de l'église - (Papin Pierre)	Photo 8 Vue de la façade sud de l'église - (Papin Pierre)	Photo 9 Vue de la façade sud de l'église - (Papin Pierre)	Photo 10 Intérieur de la nef actuelle - (Papin Pierre)
				
Photo 11 Intérieur de la nef actuelle - (Papin Pierre)	Photo 12 Façade ouest de l'église actuelle - (Papin Pierre)	Photo 13 Vue générale église et cimetière - (Papin Pierre)	Photo 14 Portail actuel et départ de l'ancien collatéral - (Papin Pierre)	Photo 15 Portail actuel et départ de l'ancien collatéral - (Papin Pierre)
				
Photo 16 Parement intérieur mur nord de l'ancien choeur - (Papin Pierre)	Photo 17 mur nord de l'ancien choeur : porte bouchée - (Papin Pierre)	Photo 18 mur nord de l'ancien choeur : fenêtre romane - (Papin Pierre)	Photo 19 mur nord de l'ancien choeur : ancien enfeu - (Papin Pierre)	Photo 20 Intérieur de la nef actuelle - (Papin Pierre)
				
Photo 21 Collatéral sud actuel du 19e s. - (Papin Pierre)	Photo 22 Vue intérieure de l'ancien transept nord - (Papin Pierre)	Photo 23 Tour du clocher vu de l'intérieur - (Papin Pierre)	Photo 24 Vue intérieure de l'ancien transept sud - (Papin Pierre)	Photo 25 Collatéral sud actuel du 19e s. - (Papin Pierre)



Photo 26  
Fragment d'anciens sols  
dans la nef actuelle -  
(Papin Pierre)

**Lot n° 2 Caveau funéraire**



Photo 27  
Cardiotaphe en place avant  
sa disparition - ()



Photo 28  
Cardiotaphe en place avant  
sa disparition - ()



Photo 29  
Cardiotaphe en place avant  
sa disparition - ()



Photo 30  
Cardiotaphe en place avant  
sa disparition - ()



Photo 31  
Cardiotaphe en place avant  
sa disparition - ()



Photo 32  
Cardiotaphe en place avant  
sa disparition - ()



Photo 33  
Cardiotaphe en place avant  
sa disparition - ()



Photo 34  
Cardiotaphe en place avant  
sa disparition - ()



Photo 35  
Cercueils de plomb F1 et  
F2 - (Papin Pierre)



Photo 36  
Cercueils de plomb F1 et  
F2 - (Papin Pierre)



Photo 37  
Cercueil de plomb F2 -  
(Papin Pierre)



Photo 38  
Cercueil de plomb F2 -  
(Papin Pierre)



Photo 39  
Crâne scié à la tête de F1 -  
(Papin Pierre)



Photo 40  
Crâne scié à la tête de F1 -  
(Papin Pierre)



Photo 41  
Ossements en position  
secondaire à côté de F1 -  
(Papin Pierre)



Photo 42  
Ossements en position  
secondaire à côté de F1 -  
(Papin Pierre)



Photo 43  
Ossements en position  
secondaire à côté de F1 -  
(Papin Pierre)



Photo 44  
Ossements en position  
secondaire à côté de F1 -  
(Papin Pierre)



Photo 45  
Vase et os en position  
secondaire au pied de F1 -  
(Papin Pierre)



Photo 46  
Vase et os en position  
secondaire au pied de F1 -  
(Papin Pierre)



Photo 47  
Vase et os en position  
secondaire au pied de F1 -  
(Papin Pierre)



Photo 48  
Vase et os en position  
secondaire au pied de F1 -  
(Papin Pierre)



Photo 49  
Cercueil de plomb F1 -  
(Papin Pierre)



Photo 50  
Cercueils de plomb F1 et  
F2 - (Papin Pierre)



Photo 51  
Cercueils de plomb F1 et  
F2 - (Papin Pierre)



Photo 52  
Cercueils de plomb F1 et  
F2 - (Papin Pierre)



Photo 53  
Cercueils de plomb F1 et  
F2 - (Papin Pierre)



Photo 54  
Trou de pillage dans la tête  
de F1 - (Papin Pierre)



Photo 55  
Crâne scié à l'intérieur de  
F1 - (Papin Pierre)



Photo 56  
Sépulture F5 - (Papin  
Pierre)



Photo 57  
Sép. F5 et pieds des  
cercueils de plomb F4 et 5  
- (Papin Pierre)



Photo 58  
Sép. F5 et pieds des  
cercueils de plomb F4 et 5  
- (Papin Pierre)



Photo 59  
Détail parois effondrée de  
F4 - (Papin Pierre)



Photo 60  
Détail parois effondrée de  
F4 - (Papin Pierre)



Photo 61  
Détail parois effondrée de  
F4 - (Papin Pierre)



Photo 62  
Détail parois effondrée de  
F4 - (Papin Pierre)



Photo 63  
Vue des sépultures F3, F4  
et F5 - (Papin Pierre)



Photo 64  
Vue des sépultures F3, F4  
et F5 - (Papin Pierre)



Photo 65  
Vue des sépultures F3, F4  
et F5 - (Papin Pierre)



Photo 66  
Vue des sépultures F3, F4  
et F5 - (Papin Pierre)



Photo 67  
Vue des sépultures F3, F4  
et F5 - (Papin Pierre)



Photo 68  
Vue des sépultures F3, F4  
et F5 - (Papin Pierre)



Photo 69  
Vue des sépultures F3, F4  
et F5 - (Papin Pierre)



Photo 70  
Détail paroi effondrée à la  
tête de F4 - (Papin Pierre)



Photo 71  
- (Papin Pierre)



Photo 72  
Détail paroi effondrée à la tête de F4 - (Papin Pierre)



Photo 73  
Détail paroi effondrée à la tête de F4 - (Papin Pierre)



Photo 74  
Détail entrée du caveau depuis l'intérieur - (Papin Pierre)



Photo 75  
Mur ouest du caveau avec entrée - (Papin Pierre)



Photo 76  
Détail escalier de l'entrée du caveau - (Papin Pierre)



Photo 77  
Entrée du caveau depuis l'extérieur - (Papin Pierre)



Photo 78  
Entrée du caveau depuis l'extérieur - (Papin Pierre)



Photo 102  
Mur oriental du caveau - (Papin Pierre)

### Lot n° 3 *Cimetière de Seully*



Photo 79  
Mur actuel du cimetière avec réemploi roman - (Papin Pierre)



Photo 80  
Vue générale du cimetière - (Papin Pierre)



Photo 81  
Quelques tombes anciennes du cimetière - (Papin Pierre)



Photo 82  
Quelques tombes anciennes du cimetière - (Papin Pierre)



Photo 83  
- (Papin Pierre)



Photo 84  
Quelques tombes anciennes du cimetière - (Papin Pierre)



Photo 85  
Plaque tombe des La Motte Baracé - (Papin Pierre)



Photo 86  
Plaque tombe des La Motte Baracé - (Papin Pierre)



Photo 87  
Tombeau des La Motte Baracé - (Papin Pierre)



Photo 88  
Tombeau des La Motte Baracé - (Papin Pierre)



Photo 89  
Tombeau des La Motte Baracé - (Papin Pierre)

**Lot n° 4      *Cardiotaphe après restitution***

				
Photo 90 Coffre dans lequel a été restitué le cardiotaphe - (Papin Pierre)	Photo 91 Ouverture du coffre - (Papin Pierre)	Photo 92 Intérieur du cardiotaphe après restitution - (Papin Pierre)	Photo 93 Intérieur du cardiotaphe après restitution - (Papin Pierre)	Photo 94 Intérieur du cardiotaphe après restitution - (Papin Pierre)
				
Photo 95 Vue du cardiotaphe après restitution - (Papin Pierre)	Photo 96 Vue du cardiotaphe après restitution - (Papin Pierre)	Photo 97 Vue du cardiotaphe après restitution - (Papin Pierre)	Photo 98 Vue du cardiotaphe après restitution - (Papin Pierre)	Photo 99 Vue du cardiotaphe après restitution - (Papin Pierre)
				
Photo 100 Vue du cardiotaphe après restitution - (Papin Pierre)	Photo 101 Vue du cardiotaphe après restitution détail date - (Papin Pierre)			

Num dessin	Description	Type de dessin	Orientation	Support	Echelle	Auteur	Date réalisation
1	Ortho photographie en plan du caveau	plan		numérique	1/20	Papin Pierre	1/25/2023
2	Ortho photographie élévation mur est du caveau	coupe	N - S	numérique	1/50	Papin Pierre	1/25/2023
3	Ortho photographie élévation mur ouest du caveau	coupe	S - N	numérique	1/50	Papin Pierre	1/25/2023
4	Ortho photographie profil du caveau	coupe	E - W	numérique	1/50	Papin Pierre	1/25/2023
5	Plan de l'église de Seuilly	plan		numérique	1/200	Papin Pierre	1/25/2023
6	Photogrammétrie du cardiotaphe			numérique		Papin Pierre	1/25/2023



La réalisation de travaux de réfection des sols dans l'église paroissiale Saint-Pierre de Seuilly (ni classée, ni inscrite aux MH) en novembre et décembre 2022, a occasionné la découverte fortuite d'un caveau funéraire. Le SRA Centre-Val de Loire a alors pris l'attache du Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire afin de documenter cette découverte, dans le cadre juridique d'une autorisation de sondage. Néanmoins, aucune fouille ou prélèvement d'ossements ou de mobilier n'a été effectué et tout a été laissé en place. En accord avec le SRA, il s'agissait simplement de documenter la découverte par des relevés et observations visuelles, avant sa refermeture. Cette approche limitée devait en outre être accompagnée d'une étude documentaire.

Au final, deux jours de terrain ont été effectués en janvier 2023, permettant de réaliser une photogrammétrie du caveau, des relevés topographiques, ainsi que des observations anthropologiques sur les restes humains présents. La photogrammétrie a permis de produire un plan et des profils transversaux et longitudinaux de la structure. Les observations visuelles ont mis en évidence la présence de cinq individus tout ou partiellement en place, comprenant quatre inhumations en cercueils de plomb et une en cercueil de bois. En outre, les examens visuels sur les ossements en position secondaire ont permis de déterminer que deux autres inhumations, totalement perturbées, ont été effectuées dans ce caveau. La présence de deux crânes sciés atteste, pour au moins deux individus, de la pratique de l'embaumement. Par ailleurs, une capse en plomb, cardiotaphe inscrit, était également présente. Enfin, une ou plusieurs revisite(s) plus récente(s) (19<sup>e</sup> et/ou 20<sup>e</sup> siècle) ont été identifiées, qui ont occasionné des désordres dans le caveau.

L'étude documentaire et archivistique a permis de parfaitement identifier la destination du caveau, l'identité de chacun des inhumés, et la chronologie de son utilisation en tant que structure funéraire. Il s'agit ainsi très clairement du caveau des seigneurs du Coudray-Montpensier, château situé à quelques encablures du village de Seuilly, qui possédaient les droits honorifiques sur l'édifice paroissial. Construit au milieu du 17<sup>e</sup> s., le caveau a accueilli la dépouille de sept membres des familles successives des seigneurs des Coudray. La première inhumation dans la structure a eu lieu en 1656 et la dernière en 1775. La présence du cardiotaphe en plomb, celle d'une parente des seigneurs dont le cœur a été rapatrié à Seuilly en 1686, permet de déduire qu'une huitième ouverture de la structure a été effectuée au cours de son utilisation primaire pour le dépôt de cet objet. Cette étude corrobore donc parfaitement les observations archéologiques : sept individus adultes ont bien été inhumés dans le caveau ; quatre femmes et trois hommes ; six âgés de 60 ans ou plus et un de 23 ans.

Cette découverte se place donc dans un type bien particulier de pratique funéraire bien attestée à l'époque moderne, c'est-à-dire celle du caveau funéraire destiné au regroupement d'une famille aristocratique. De même, l'usage du cercueil de plomb, ainsi que la pratique de l'embaumement (et du "partage des restes" notamment par le biais de cardiotaphes), apparaissent fréquents dans les milieux aisés aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> s. Le caveau de Seuilly apparaît donc comme un nouveau témoignage, désormais bien documenté, de ces traditions funéraires en usage dans l'aristocratie durant l'époque moderne.